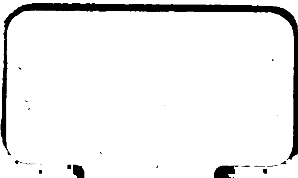

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06667487 4



L'ESPRIT

DANS L'HISTOIRE

Recherches et Curiosités

SUR LES MOTS HISTORIQUES

PAR

ÉDOUARD FOURNIER.



PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, 13.

1857

L'ESPRIT

DANS L'HISTOIRE

PARIS. — IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSOIS,
55, quai des Augustins.

L'ESPRIT

DANS L'HISTOIRE

Recherches et Curiosités

SUR LES MOTS HISTORIQUES

PAR

ÉDOUARD FOURNIER.



PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, 13.

1857

I

Je veux tenter de faire aujourd'hui, pour tous les *mots* soi-disant *historiques* qui courent par le monde et dans la plupart des ouvrages sur l'histoire de France, ce que j'ai entrepris pour les *citations* dans le petit livre *l'Esprit des autres*. Je veux encore ici, mais dans une matière plus sérieuse, tâcher de rendre à chacun ce qui lui appartient, et surtout de lui enlever ce qui ne lui appartient pas; car je le prévois d'avance, j'aurai plutôt à dépouiller le mensonge qu'à enrichir la vérité. Heureusement celle-ci trouve surtout son compte dans chaque erreur que l'on détruit.

II

Je me donne là, je le sais, un labeur rude et téméraire; cependant, tant est vif mon désir de démolir le faux et d'arriver au vrai, tant est grande ma haine pour les banalités rebattues, pour les héroïsmes non prouvés, pour les scandales et pour les crimes sans authenticité, je voulais étendre ce petit travail bien au delà des limites que je me suis définitivement assignées, et qui sont celles de l'*histoire de France.*

C'est à l'histoire tout entière que je voulais d'abord me prendre, principalement pour les époques anciennes, les beaux temps des mensonges; mais j'ai reculé devant ce grand effort, après l'avoir un peu mesuré.

J'avoue toutefois qu'il m'en coûte d'y renoncer et de circonscrire ma tâche. Il eût été

si bon de dauber d'importance sur ces immortelles erreurs ! Refaisant en grand le livre ébauché, il y a cent vingt ans, par l'abbé Lancelotti, *Farfalloni de gli antichi historici* (Venetia, 1736) [1], j'aurais trouvé tant de plaisir et peut-être tant d'honneur à émietter l'un après l'autre tous ces menus mensonges de l'antiquité, toutes ces fables légendaires du moyen âge, nos siècles héroïques à nous autres gens des temps modernes ; je me serais si bien complu à repasser, flambeau en main, à travers ces ombres menteuses, qui ne se sont faites si épaisses et si impénétrables que pour mieux cacher des erreurs, que pour voiler plus sûrement de faux héros !

J'aurais, par exemple, abordé franchement l'histoire grecque. J'aurais dit à l'Egyp tien Cécrops : Vous en avez menti quand vous avez prétendu que vous veniez d'Égypte ; au Phénicien Cadmus : Il n'est point vrai que vous soyez arrivé de Phénicie [2]. J'aurais cherché ce qu'il faut croire de la grande

1 Il parut, en 1770, une traduction de ce livre par J. Oliva, sous ce titre : *Les Impostures de l'histoire ancienne et profane,* 2 vol. in-12.

2 Pour ces deux faits, voy. *De la Colonisation de l'Ancienne Grèce*, par Henri Schnitzler, dans le tome I de la *Littérature grecque,* par Schœll.

affaire des Thermopyles[1]. M'aventurant dans une autre série de souvenirs, j'aurais dit à Ésope son fait; tout au moins l'aurais-je dépouillé de sa bosse trop proverbiale, et cela, de par l'autorité toute académique de M. de Méziriac[2]. Pour le procès que les fils de Sophocle firent à leur père [3], j'en aurais appelé devant la Vérité. Je me serais encore curieusement enquis de ce qu'était Sapho, et peut-être aurais-je ramené son fameux suicide du saut de Leucade à la réalité toute prosaïque

[1] Voy., à ce sujet, l'Introduction au *Voyage du Jeune Anacharsis*, 1re édit. p. 134 et p. 252, note VIIe. Le savant abbé Barthélemy prouve qu'au lieu de trois cents hommes, c'est sept mille au moins que Léonidas commandait selon Diodore; et même douze mille, s'il fallait en croire Pausanias. Voy. aussi un curieux article du *Magasin Pittoresque*, juin 1844, p. 190. Le combat des trois cents Spartiates y est mis au rang des préjugés et des erreurs historiques, ainsi que le fameux *colosse de Rhodes*.

[2] *Vie d'Ésope*, dans les *Mémoires* de Salengre, t. I, p. 91.—*Dict.* de Bayle, in-fol., IV, p. 839.—Bentley, *Dissertation sur les fables d'Ésope*.— Un autre *bossu* d'esprit, le jongleur Adam de la Halle, se trouve avoir été aussi gratuitement paré de l'ornement ésopique. Dans une de ses pièces *C'est du roi de Sézile* (mss. de La Vallière), il dit lui-même :

On m'appelle *bossu*, mais je ne le suis mie

simple erreur de *forme*. Ce qui est plus grave, c'est celle de M. Beuchot, qui, dans la *Biographie universelle*, confond le trouvère Adam de Halle avec le chanoine Adam de Saint-Victor, mort cent ans auparavant.

[3] *Mélanges* de Malte-Brun, t. III, p. 55.

d'une mort très-naturelle[1]; j'aurais voulu chercher un peu ce qu'il y a de vrai dans l'histoire de Denys-le-Tyran devenu maître d'école à Corinthe[2]; voir aussi ce qu'était le prétendu tonneau de Diogène[3], etc., etc., etc., mille autres choses enfin; car je ne vous détaille là, bien entendu, que le très-maigre sommaire de mon programme.

Pour l'histoire romaine, j'aurais fait bien davantage, et sans même avoir besoin de recommencer les destructions historiques de Niebühr.

J'aurais tâché de prouver le fort et le faible

1 *Les Saisons du Parnasse*, t. VI, p. 164.—*Sapphonis Mythilenææ fragmenta*, par C. F. Neue, 1827, in-4.—M. J. Mongin, dans sa remarquable Notice de Sappho de l'*Encyclopédie nouvelle*, a dit : « L'histoire merveilleuse du jeune Phaon, telle que la rapporte Poliphatus, et la *tradition du saut de Leucade* sont des récits populaires qui ne manquent pas, je crois, d'une certaine antiquité; mais c'est après coup, et au temps de l'épicuréisme, qu'ils auront été rattachés au nom de Sappho. Pour ce qui est au moins du saut de Leucade, la chose m'est évidemment prouvé. »

2 Voy. le curieux travail de M. Boissonnade, *Notice des Manuscrits*, t. X, p. 157 et suiv.

3 Spon, *Miscellanea*, p. 125.—*Notices et extraits des manuscrits*, t. X, p. 133-137.—Spon a donné, d'après un monument ancien, la figure de l'amphore fêlée dans laquelle Diogène s'était fait un gîte. Elle a été reproduite à la page 50 du tome Ier de notre *Histoire des hôtelleries et cabarets*.

de la *légende* des Horaces et des Curiaces[1]. Dans l'histoire des fils de Brutus envoyés à la mort par leur père, j'aurais montré le crime et la férocité où l'on a cherché la vertu et la force d'âme[2]; j'aurais aussi étudié à fond dans son mensonge la fable héroïque de Régulus[3]. Je me serais ingénié, avec Montesquieu, de découvrir ce qu'il y a de vrai ou plutôt de complétement faux dans l'opinion qui accuse Annibal d'avoir commis une lourde faute, en n'attaquant pas Rome après la bataille de Cannes, et en s'allant perdre dans les délices de Capoue[4]. J'aurais voulu voir, en compagnie de Dutens, s'il fut possible au héros carthaginois de fondre les rochers avec du vinaigre[5]; et si le même dissolvant fut assez énergique pour réduire en liqueur l'une des

[1] *Magasin Pittoresque*, juin 1844, p. 190.—Du temps même de Tite-Live, on était déjà si peu sûr de la vérité du fait, que l'historien écrit: « On ne sait auquel « des deux peuples appartenaient soit les Horaces, « soit les Curiaces. » liv. 1, ch. 24.

[2] *Bibliotek fur Denker*... 1786.—*Esprit des Journaux*, juin 1786, p. 414.

[3] Voy. une dissert. de M. Rey, *Mém. de la Société des Antiquaires*, t. XII. p. 104-152. —Tite-Live atteste le fait, lit-on dans Moréri (art. *Régulus*); or, *la décade* où Tite-Live a pu en parler est perdue!

[4] Montesquieu, *Grand. et décad. des Romains*, ch. 4.

[5] *Dutensiana*, p. 35.

perles qui pendaient aux oreilles de Cléopâtre[1]. Je me serais fait un devoir d'élucider, après le savant Mongez[2], ce qu'il y a de fausseté romanesque dans le récit de Claudius Donatus, qui veut qu'Octavie soit tombée pâmée de douleur en écoutant Virgile lui lisant le *Tu Marcellus eris*. Je vous aurais aussi fait prouver, par un très-curieux passage de Bulwer, comment Archimède ne dut pas dire : « Donnez-moi un point d'appui et avec un levier je remuerai le monde » : il était trop grand mathématicien pour cela[3]. M. Alfred Maury, invoqué à propos, serait venu vous démontrer que César ne dit pas et ne put pas dire au pilote qu'effrayait la tempête : *Quid times, Cæsarem vehis?* (Pourquoi craindre? tu portes César)[4]; et Lebeau[5], tout classique qu'il soit, m'eût aidé à prouver très-facilement que

[1] Voy. la traduction de J. Oliva citée plus haut. p. 3.
[2] *Iconographie romaine*, t. II.
[3] *Revue de Paris*, août 1833, p. 210.
[4] *Revue de Philologie*, vol. I, n° 3, et *Revue de Bibliographie*, avril 1845, p. 331.—M. Maury se demande pourquoi César n'en a pas parlé dans ses *Commentaires*, puis prouve qu'en effet, vu le peu de vérité de l'aventure, il lui eût été assez difficile d'en faire mention. Napoléon n'y croyait pas non plus et s'en moquait. *Souv. diplomat.* de lord Holland (tr. franç.) 1851, in-12, p. 233.
[5] *Hist. du Bas-Empire*, l. XLIX, ch. 67.

la disgrâce de Bélisaire et son aveuglement, sur lequel nous nous sommes tant apitoyés, sont, en dépit du poëte J. Tzetzès, encore du roman dans l'histoire. J'aurais enfin passé au crible les vertus de Scipion l'Africain; sa continence vis-à-vis de Sophronisbe, examinée ainsi d'un peu près, eût peut-être couru de grands risques [1].

Plus d'un grand homme eût perdu à mon analyse quelque vertu peu authentique, quelque belle parole devenue célèbre sans preuve; mais, en revanche, il serait arrivé aussi que les maudits de l'histoire, à la scélératesse plus fameuse que suffisamment contrôlée, se seraient souvent bien trouvés de mon examen, et en seraient sortis déchargés de quelques crimes. Il y aurait eu ainsi compensation.

Je ne réponds point, par exemple, que Néron n'eût pas été quelque peu innocenté; mais ce qui est tout à fait certain, c'est que, de par la haute autorité de Heyne [2], *le farouche* Omar—

[1] Voy. un fragment des *Annales* de Valerius dans les *Noctes Atticæ* d'Aulu-Gelle, liv. VI, ch. 8.—Napoléon rangeait encore ce conte parmi « les niaiseries historiques, ridiculement exaltées par les traducteurs et les commentateurs. » *Mémorial de Sainte-Hélène,* sous la date du 21 mars 1816.

[2] *Opuscula Academica,* t. I, p. 129, et t. VI, p. 438.

c'est l'épithète consacrée—serait sorti absous du grand crime qui a fait sa célébrité : l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie. Il était homme sans doute à n'en pas respecter un volume, mais quand il arriva tout était brûlé et fumait encore. On pourrait donc, tout au plus, l'accuser d'une intention qu'aurait punie un mécompte ; or, en bonne justice, ce n'est pas suffisant pour les anathèmes de l'histoire.

Dans les temps plus rapprochés de nous, que de fables dignes des temps anciens j'aurais trouvées encore : la rude prison de Galilée, qui ne fut en réalité que la captivité la plus douce et la plus bénigne dans le palais d'un prélat ami[1] ; toute l'histoire des *Vêpres siciliennes*, notamment l'épisode du médecin Procida, qui, bien loin d'être le chef du massacre, ne put même pas y prendre part[2] ; quelques aventures de Christophe Colomb aussi, la fable de l'œuf qu'il brisa pour le faire

[1] Barbier, *Examen critique des biographies*, t. I, p. 365; voy. aussi Libri, *Hist. des sciences en Italie*, t. IV, pag. 259 et suiv.—Ce qu'on a dit de la prison du Tasse n'est pas plus prouvé. Valery, *Voyages en Italie*, 1833, in-8°, t. II, p. 93-95.

[2] *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1843, p. 480-483; voy. aussi un article d'Hoffmann dans le *Journal des Débats*, 1er décembre 1815.

tenir debout[1]; l'anecdote de ses trois jours d'attente et d'angoisses au milieu de l'équipage menaçant auquel il a promis la terre, petit drame très-émouvant dans le récit qu'en a donné Robertson[2], mais qui s'est trouvé n'être qu'un gros mensonge après l'examen qu'en a fait M. de Humboldt[3].

J'aurais encore cherché querelle au même Robertson pour tout ce qu'il a dit touchant le séjour de Charles-Quint au monastère de Saint-Just, son amour des horloges, son enterrement anticipé, etc., et mille autres fables dont il m'eût été d'autant plus facile d'avoir raison que les excellents livres de MM. Mignet et Amédée Pichot semblent publiés tout exprès pour m'aider dans cette réfutation[4]. Que

[1] Navarette, *les Quatre Voyages* de Colomb, in-8, t. I, p. 116, et un article de M. Berger de Xivrey (*Revue de Paris*, 25 nov. 1838, p. 269).

[2] *Hist. d'Amérique*, t. I, p. 117.

[3] *Examen critique de l'histoire de la Géographie du nouveau Continent*, t. I, p. 245.

[4] Voy. aussi *Bull. de l'Alliance des Arts*, 10 oct. 1843, p. 123, un article dans lequel on analyse avec grand soin la lettre écrite par M. H. Wheaton au secrétaire de l'Institut national de Washington, touchant ces erreurs de l'historien de Charles-Quint. M. Wheaton, dans sa réfutation, s'autorise surtout de l'ouvrage de D. Thomas Gonzalez ainsi que des mss. de Quesa et de Velasquez de Molina, celui-ci secrétaire privé de l'empereur.

vous dirais-je de plus? Me prenant aussi corps à corps avec la légende de Guillaume Tell, je l'aurais renvoyée parmi les contes du Danemarck, comme on s'en avisa justement dès l'année 1760[1]; et, ne croyant en cela faire tort qu'à un trop éternel mensonge et point du tout à une nation qui, pour perdre son héros traditionnel, n'en restera pas moins très-héroïque, je n'aurais pris nul souci des brochures qu'ont publiées pour le revendiquer Messieurs X. Zuraggen[2] et J. J. Hisely[3], non plus que de je ne sais quelle charte imaginée tout exprès par les jésuites de Fribourg[4].

L'histoire d'Angleterre m'aurait enfin fourni une très-ample matière : par exemple, l'examen approfondi de la mort des enfants d'É-

[1] C'est le fils aîné de Haller, qui, dans un petit écrit intitulé *Fable Danisch*, essaya de prouver ainsi la fausseté du fait. Son livre, qui fut condamné au feu, est aujourd'hui très-rare.

[2] *Vertheidigung des Wilhelm Tell*, Fluelen, 1824, in-8.

[3] *Guillaume Tell et la Révolution de* 1307, etc. Delft, 1828, in-8.

[4] *Bull. de l'Alliance des Arts*, t. III, p. 155.— La légende dont celle-ci n'est qu'une imitation transposée remontait à 965. On la trouve parmi les traditions populaires du Danemark recueillies par Saxo Grammaticus (Leipzick, 1771, p. 286). Haller. dans sa réfutation, *Fable Danisch*, s'appuyait surtout de cette similitude.

[illegible] furent [illegible] par les ordres de Richard III[1] [illegible] Clarence, [illegible] depuis [illegible] menteur, [illegible] dans un tonneau [illegible] de battre [illegible] Cromwell et [illegible] par l'ordre [illegible] histoire si [illegible] mais, [illegible] tant à ses [illegible] celle-ci, elle n'est pas [illegible] puisqu'en effet [illegible] n'avait jamais [illegible] à écrire[4] !

[illegible] eût été excellent à développer dans la pleine lumière des preuves curieuses et imprévues ! Il faut pourtant, de

[1] Voy. son livre *Essai hist. et crit. sur la vie de Richard III*, traduit par M. Rey. Paris, 1819, in-8.

[2] John Bayley, *the Historie and Antiquities of the Tower of London*. — Paulmy, *Mél. d'une gr. Bibliot.* Lecture des poëtes français, t IV, p. 319.—Michelet, *Hist. de France*, t. VI, p. 453. — Rabelais, liv. IV, ch. 33, *ad fin.*, note de Le Duchat.

[3] *Gentleman's Magazine*, mai 1825, p. 350. — Henry Halford, *Essays and Orations.*

[4] *Vie de Milton*, trad. franç. Paris, 1813, in-12, t. I, p. 95.

toute nécessité, que je me l'interdise. Je me suis fait la promesse de ne toucher ni à l'*histoire ancienne*, ni à l'*histoire étrangère*.

L'histoire de France est aujourd'hui mon seul domaine ; encore dois-je surtout m'en tenir à la réfutation des *mots* et n'aborder qu'incidemment celle des faits. C'est le mensonge *parlé*, et faisant pour ainsi dire axiome historique que je prends à partie, plutôt encore que le mensonge en épisode et en action. Vous voyez par là que je restreins singulièrement ma tâche; mais je prévois qu'elle n'en sera pas moins très-difficile et très-laborieuse. J'espère aussi toutefois que les résultats en seront assez nouveaux et assez intéressants.

III

Je viens de dire que je faussais compagnie à l'histoire ancienne; mais je vois tout d'abord qu'il faudra bien, malgré moi, que j'y revienne, car une bonne partie des *mots* qui font l'*esprit* de l'histoire de France est dérobée à l'esprit des anciens. On a donné de la phrase une version tant soit peu rajeunie, on a déplacé la scène, changé les personnages, et le tour a été joué; et cela non pas une mais vingt fois au moins. Nos historiens n'ont pas même eu le mérite d'inventer l'esprit qu'ils prêtaient à leurs héros ; ils l'ont pris tout fait dans quelque livre de langue morte, pour le faire courir à travers l'histoire vivante de leur temps.

Voltaire s'en aperçut et les en railla fort,

lui qui, s'il n'eut pas en pareille affaire une conscience beaucoup plus rigoureuse, se donna du moins presque toujours la peine de créer de toutes pièces les belles paroles dont il fit honneur à ses personnages :

« Pour la plupart des contes dont on a farci les *Ana*, écrit-il à M. du M..... [1], pour toutes ces réponses plaisantes qu'on attribue à Charles-Quint, à Henri IV, à cent princes modernes, vous les retrouvez dans Athénée et dans nos vieux auteurs. C'est en ce sens seulement qu'on peut dire : *Nil sub sole novum.* »

A cela Voltaire n'ajoute pas de preuves; mais nous, sans beaucoup de peine, nous allons pouvoir en donner pour lui.

[1] *A M. du M..., membre de plusieurs académies, sur plusieurs anecdotes* (1774).

IV

« Il n'appartient qu'aux tyrans d'être toujours en crainte. La peur ne doit pas entrer dans une âme royale. Qui craindra la mort n'entreprendra rien sur moi ; qui méprisera la vie sera toujours maître de la mienne, sans que mille gardes l'en puissent empêcher. »

Telles sont, entre autres belles paroles, celles que le bon Hardouin de Péréfixe, et après lui tous les griffonneurs du *Henriana*, de l'*Esprit de Henri IV*, mettent bravement dans la bouche du chef de la dynastie bourbonienne, croyant sans doute lui faire beaucoup d'honneur. Ils n'arrivent pourtant qu'à transformer ainsi le grand roi en une sorte de perroquet à paraphrases. La longue période qu'ils lui font dérouler n'est que l'écho étendu

de cette parole de Sénèque : *Contemptor suæ-met vitæ, dominus alienæ,* « Qui fait bon marché de sa vie est maître de celle des autres. »

Ce n'est pas seulement pour des propos graves comme celui-ci que ces anecdotiers sont allés *gueuser,* au nom du Béarnais, dans les livres anciens ; ils les ont aussi écrémés de paroles grivoises, qui, assaisonnées, épicées à la française, ont pu être mises avec plus de vraisemblance encore que le reste sur le compte de ce *diable à quatre.*

Nos jurés experts en supposition d'esprit vous raconteront, par exemple, que Baudesson, maire de Saint-Dizier, ressemblait si fort au roi, qu'un jour qu'il était venu le complimenter, la garde, le voyant passer et le prenant pour Henri IV, battit aux champs. « Qu'est-ce à dire, sommes-nous deux Majestés céans ? » s'écria le roi en mettant la tête à la fenêtre. On lui expliqua que sa ressemblance avec Baudesson, qui venait d'arriver, était cause de l'erreur et de l'aubade. Il le fit entrer aussitôt, et fut surpris tout le premier de se trouver un ménechme si parfait : « Eh ! compère, lui dit-il avec son accent le plus gascon et le plus narquois, votre mère est-elle donc allée dans le Béarn ? — Non, Sire, c'est

mon père qui y a demeuré. — Ventre saint gris, dit le roi gasconnant un peu moins, je suis payé. »

Maintenant, lisez Macrobe, au chapitre des *Saturnales*[1], qui rapporte les bons mots d'Auguste et les bonnes réponses qui lui furent faites, vous trouverez toute l'anecdote..... moins le *ventre saint gris*.

Je vous ferai grâce de cent autres de même espèce, moins une seule pourtant, dont l'origine m'a longtemps échappée et qu'il faut que je vous raconte.

Sully avait promesse du roi pour une audience. Il vient gratter à la porte du cabinet royal ; mais, au lieu de le faire entrer, on lui dit que Sa Majesté a la fièvre et ne pourra le recevoir que dans l'après-dînée. Il se retire et va s'asseoir tout en grondant à quelques pas d'un petit escalier qui menait à la chambre du roi. Une belle jeune fille voilée, tout de vert habillée, en descend bientôt furtivement et s'échappe. Le roi ne tarde pas à la suivre : « Eh ! monsieur de Rosny, que faites-vous là ? dit-il un peu troublé à la vue de son ministre ; ne vous ai-je pas fait dire que

[1] Liv. II, ch. 4.

j'avais la fièvre ?—Oui, Sire, mais elle est partie.... Je viens de la voir passer tout habillée de vert. » Le roi se sentit pris ; il lui frappa gaiement sur la joue, et ils s'en allèrent travailler.

S'il est quelque part une anecdote vraisemblable et bien faite suivant l'humeur de ceux à qui on la prête, c'est celle-ci certainement. J'ai donc été assez surpris d'apprendre qu'elle était supposée, comme tant d'autres, et qu'avant qu'Henri fût né elle courait déjà le monde, mise en *iambes* malins par un certain Hilaire Courtois, qui, bien que Bas-Normand, latinisait d'une assez jolie façon [1].

Oh ! le vraisemblable, le vraisemblable ! C'est la mort du vrai en histoire ; c'est l'espoir des mauvais historiens, et c'est la terreur des bons.

Si, du moins, l'on n'en faisait abus que pour ces bagatelles, le mal serait petit et nous en ririons presque ; si l'on se contentait, par exemple, de perpétuer, sous le nom de François Ier, je ne sais quelle aventure de chasse qui, quelques mille ans auparavant, avait été prêtée au roi de Syrie, Antiochus Sidete [2],

[1] *Hilarii Cortesii volantillæ*. Paris, 1533, in-12. p. 24.
[2] Plutarque, *Apophthegmes*. Edit. Didot, t. III,

après avoir peut-être auparavant servi pour Nemrod, le grand chasseur; si tout le danger de ces sortes de suppositions consistait à faire répéter par Rabelais, riant dans son agonie, la parole de Demonax mourant : « Tirez le rideau, la farce est jouée; » ou bien à faire dire encore, par un paysan à Louis XIV, ce mot copié d'Apulée : « Vous aurez beau agrandir votre parc de Versailles, vous aurez toujours des voisins; » si l'on s'en tenait seulement aussi à renouveler pour Bassompierre et tels autres gens d'esprit certains mots de spirituelle paillardise qui avaient fait fortune cent ans avant eux, comme celui-ci sur la virginité : « Il est bien difficile de garder un trésor dont tous les hommes ont la clef[1]; » si même, en une question plus grave, l'on s'avisait, comme fit H. Say, de prêter trop gratuitement à Christine de Suède, à propos de Louis XIV et de la révocation de l'édit de Nantes, ce vieux mot fait tant de siècles auparavant pour Valentinien venant de tuer

p. 121.—Rollin, *Hist. ancienne*, 1836, in-8, t. III, p. 27. H. Estienne. *Précellence du langage françois*. Édit. Feugère, p. 118.

[1] Ce mot, dans le *Chevræana*, t. I, p. 350, est prêté à Bassompierre. Il se trouvait, bien avant que celui-ci fût né, dans le *Trésor du Monde*, Paris, 1565, in-12, liv. II, p. 59.

Aétius : « Il s'est coupé le bras gauche avec le bras droit [1] ; » tout cela, encore une fois, ne tirerait pas à grande conséquence Je pourrais m'en amuser, comme fit Léonard Salviati, lorsqu'il voulut prouver en se jouant que, pour les faits historiques, il suffit de ce vraisemblable que je honnis [2]. J'irais même jusqu'à dire comme Montaigne, à propos de hardiesses pareilles hasardées dans son livre : « En l'estude que je traicte des mœurs et mouvemens, les témoignages fabuleux, pourvu qu'ils soient possibles, y servent comme les vrais. » Le malheur, c'est que le même système d'invention et de supposition, la même méthode de prêts gratuits, de greffes ingénieuses qui font fleurir sur un nom l'esprit ou l'héroïsme germé sous le couvert d'un autre, c'est que toutes ces manœuvres du mensonge ont été mises en usage pour les choses les plus graves de l'histoire, aussi bien et plus souvent peut-être encore que pour ces frivolités, pour ces bagatelles : et cela, toujours à la grande joie du menteur qui tendait le piége, du mystificateur sournois qui riait sous cape du

[1] H. Say, *Traité d'économie politique*, t. I, p. 189.

[2] *Il Lasca dialogo ; cruscata ovver paradosso di Vannozzo Rigogoli*. Firenze, 1606, in-8.

succès de son industrie, et s'en applaudissait d'autant mieux qu'il vous avait leurré pour une affaire plus sérieuse, et vous avait servi une bourde plus vide et plus inutile, au lieu d'une vérité nécessaire.

On ne trompe pas toujours son siècle; mais pour peu qu'on soit imprimé et qu'on ait mis un peu d'art à façonner ses menteries, l'on a pour soi tous les siècles qui suivent. La vérité se dit toujours la dernière, souvent même elle ne se dit pas du tout, tant il y a de gens qui sont de l'humeur timorée de Fontenelle et qui craignent d'ouvrir les mains. Le mensonge, fanfaron bavard autant qu'elle est timide et muette, marche, court, vole cependant : l'avenir est à lui.

C'était bien l'espoir de cet impudent de Paul Jove : « Lequel, dit Guil. Bouchet [1], estant blasmé de mensonge en son histoire, le çonfessa, adjoutant néantmoins qu'une chose le confortoit, qui estoit l'assurance que dedans cent ans il n'y auroit escrit aucun, ne personne qui dist le contraire de ce qu'il avoit mis en son livre; et par ainsy que la postérité croiroit tout ce qui estoit couché dans son histoire. »

[1] XIVe Sérée, t. II, p. 37.

V

De notre temps, le roman a fait sa proie de l'histoire, et l'on s'en est plaint, non sans raison. Il agissait pourtant ainsi par droit d'échange légitime. Lorsqu'il s'arrangeait sur le domaine de la muse sévère un lot de petites vérités à transformer en mensonges, il ne faisait que lui rendre la pareille. Il s'y prenait avec elle comme elle s'y était prise avec lui, lorsque, levant sur son terrain une large dîme de romanesques inventions, elle en avait fait tout autant de bonnes vérités si bien viables, si solidement constituées, qu'elles courent encore.

« Petits poupeaux de lait, dit l'auteur du *Moyen de parvenir*[1], je vous avertis que vieilles

[1] 1757, in-12, t. I, p. 132.

folies deviennent sagesses; et les anciens mensonges se transforment en de belles petites vérités dont vous savez extraire à propos l'essence vivifiante. »

Ce qui est fort bien dit, à ce point même que Beaumarchais ne crut pouvoir mieux dire, et prit tout le passage pour en grossir l'esprit de son Figaro[1]. Il pensa que la phrase était faite pour lui, et il s'en empara; elle était certes, vu la matière traitée ici, fort bien faite aussi pour nous, mais nous nous contentons de la citer.

[1] « Depuis qu'on a remarqué qu'avec le temps *vieilles folies deviennent sagesses et qu'anciens petits mensonges assez mal plantés ont produit de grosses, grosses vérités*, on en a de mille espèces. » *Le Mariage de Figaro*, act. IV, sc. 1re.

VI

Les conteurs du moyen âge, prêtres ou laïcs, ont semé, plus que personne, de ces beaux mensonges à destinée singulière, qui, soutenus d'âge en âge par la crédulité naïve, sont parvenus à se faire en pleine histoire une floraison inattendue.

C'est à l'un d'eux, le moine Jean, que l'on doit, par exemple, la première version du joli conte que Collé prit de bonne foi dans l'histoire anecdotique et déjà presque légendaire du Béarnais, et dont il fit le fond de sa comédie : *La Partie de chasse de Henri IV.* Il s'imaginait, et de son temps quelqu'un pouvait-il le démentir? qu'il mettait en scène une aventure vraie dont il ne changeait ni l'époque ni le héros, tandis qu'en réalité il faisait

sa pièce avec un conte qui datait du XII[e] siècle, et dans lequel l'angevin Geoffroy Plantagenet avait joué d'origine, et, comme on dit, *créé* le beau rôle[1].

Il en est de même pour la fameuse histoire du chien de Montargis, dont les faiseurs d'ana, sur la foi du vieux Vulson de la Colombière[2], illustrent tous le règne de Charles V, croyant ainsi lui constituer ses meilleurs droits au surnom de *Sage* et au titre de Salomon de la France. La vérité, c'est qu'elle courait le monde bien avant que ce roi ne fût né, puisqu'on la trouve dans la *Chronique* d'Albéric, moine des Trois-Fontaines[3], qui se termine à l'année 1241, un peu moins d'un siècle avant la naissance de Charles V.

L'aventure de Pépin abattant d'un seul coup de sabre la tête d'un lion furieux dans la cour de l'abbaye de Ferrière[4], doit être aussi rangée parmi ces contes dont on ne connaît pas le héros véritable, et pour lesquels chaque nation, chaque époque ont un acteur de rechange[5].

1 *Hist. de Geoffroy Plantagenet*, par le moine Jean, p. 26-40.—*Hist. litt. de la France*, t. XIII, p. 356.
2 *Théâtre d'Honneur et de Chevalerie*, t. II, p. 300.
3 Hanovre, 1680, in-4, p. 105.
4 *Monachus Sangallensis*, cap. 23.
5 Cette histoire se trouve, par exemple, dans l'*His-*

Celui-ci a été mis en cours par le moine de Saint-Gall, et n'en est pas plus respectable. Le bon religieux, en effet, est coutumier de mensonges ou tout au moins de suppositions historiques[1]. Sa Chronique n'est très-souvent qu'un écho prolongé des commérages émerveillés de la légende.

Le savant historiographe de la marine, M. Jal, l'a pris en faute pour un fait plus important que celui dont nous venons de parler, plus spécieux dans son mensonge, ce qui en accroît le danger, et, qui pis est, tout autant répété. Aussi M. Jal s'indigne-t-il moins contre le vieux moine, qu'il ne donne sur les doigts des routiniers qui, de nos jours encore, reprennent sans examen et perpétuent son conte. Voici ce fait, qui tout d'abord vous reviendra en mémoire, comme l'un des plus rebattus de vos souvenirs de collége. Nous le

toria de las guerras civiles de Granada, par Perez de Hita, et elle était, d'après le titre, *sacada de un libro arabigoy traducida en castellano*.

[1] C'est encore lui (*Des faits et gestes de Charles le Grand*, coll. Guizot, t. III, p. 247) qui renouvelle pour Pépin le Bossu, bâtard du grand Charles, le récit de l'aventure de Tarquin le Superbe abattant les têtes des plus hauts pavots de son jardin, etc. Enfin M. Depping (*Rev. franç.*, 2e série, t. III, p. 262) l'a convaincu d'erreur pour la relation qu'il fait de l'ambassade d'Haroun à Charlemagne.

donnons tel que le raconte M. Michelet, à la page 57 d'un livre où il figure plus mal qu'en tout autre, puisque c'est *le Précis de l'histoire de France*, ouvrage d'éducation dans lequel des vérités triées et certaines devaient seules avoir place :

« Un jour, dit donc M. Michelet, d'après le moine de Saint-Gall, un jour que Charlemagne s'était arrêté dans une ville de la Gaule narbonnaise, des barques scandinaves vinrent pirater jusque dans le port. Les uns croyaient que c'étaient des marchands juifs, africains, d'autres disaient bretons; mais Charles les reconnut à la légèreté de leurs bâtiments. « Ce ne sont pas là des marchands, dit-il, ce sont de cruels ennemis. » Poursuivis, ils s'évanouirent. Mais l'empereur s'étant levé de table, se mit, dit le chroniqueur, à la fenêtre qui regardait l'Orient, et demeura très-longtemps le visage inondé de larmes. Comme personne n'osait l'interroger, il dit aux grands qui l'entouraient : « Savez-vous, mes fidèles, pourquoi je pleure amèrement? Certes, je ne crains pas qu'ils me nuisent par ces misérables pirateries; mais je m'afflige profondément de ce que, moi vivant, ils ont été près de toucher ce rivage, et je suis tourmenté

d'une violente douleur, quand je prévois tout ce qu'ils feront de maux à mes neveux et à leurs peuples. »

Tel est le fait, très-agréable à raconter certainement, et dont, à cause de ce charme même, on se garderait presque de vérifier à fond l'authenticité, de peur de ne pouvoir plus après en illustrer son livre. Voici maintenant la réfutation, d'autant plus hardie qu'il y a là, encore une fois, un récit qui tient fortement dans l'esprit des historiens et dans le souvenir du public. Mais les historiens ne le feront pas moins, et le public y croira toujours.

« Je voudrais bien, dit M. Jal[1], qu'on renonçât au plaisir de répéter... la fameuse anecdote mise en circulation par le moine de Saint-Gall.... Le silence d'Eginhard est d'un grand poids contre l'authenticité de cette historiette, qui fait arriver *inopinato vagabundum Carolum* dans une ville maritime de la Gaule narbonnaise, et lui fait voir des barques normandes sur un point du littoral de la Méditerranée..... En y songeant bien, l'on verra que le conteur ne nous dit pas plus la

[1] *Journal des Débats*, 21 oct. 1851.

date du voyage du « *vagabundus Carolus* » que le nom de la ville où il arriva inopinément. On conviendra qu'Eginhard, bien placé pour savoir ce que faisait le roi dont il suivait les pas, n'aurait pas manqué de raconter cette anecdote, plus importante assurément que les mentions des chasses ou des parties de pêche auxquelles assista Charlemagne; on se rappellera surtout que la chronique de Roderic de Tolède, comme les *Gesta Normannorum* publiés par Duchesne, et la chronique rimée de Benoît de Saint-Maure, rapportent à l'année 859 ou 860, c'est-à-dire à quarante-six ans environ après la mort de Charlemagne, la première entrée des Normands dans la Méditerranée; enfin l'on se demandera.... si le moine de Saint-Gall, qui écrivait pour Charles le Gros, en 884, alors que la France, toujours menacée ou envahie par les Normands, appelait un défenseur énergique, n'imagina pas, dans une intention louable de patriotisme, ce petit mensonge, ou, si l'on veut, cet apologue, dans lequel Charlemagne s'adresse en pleurant à ses successeurs.

« Pour moi, ajoute M. Jal, je n'en saurais douter, quand j'entends le chroniqueur s'écrier à la fin de son récit : « Pour qu'un pareil

« malheur ne nous arrive pas, que le Christ « nous protége, et que votre glaive redoutable « se trempe dans le sang des Normands, en « même temps que le fer de votre frère Car« loman ! » Il me semble que le moine de Saint-Gall, fier de la leçon qui ressortait pour son maître de son ingénieuse invention, dût se dire à peu près, comme à une autre époque Estienne Pasquier, à propos d'une anecdote qui caressait la magistrature : « Je crois que « cette histoire est très-vraie, parce que je la « souhaite telle. »

Et pour combien d'autres n'en est-il pas de même ! La vérité, cette suprême loi, se subordonne aux convenances. Nous le prouverons par plus d'un fait encore ; mais pour le moment il ne s'agit que de Charlemagne et des Normands.

Je ne veux pas quitter ceux-ci sans vous dire en passant que l'histoire du mariage de Rollon, leur chef, avec Giselle, fille de Charles le Simple, à l'occasion du traité de Saint-Clair-sur-Epte, en 911, n'est pas moins imaginaire que toutes celles qui précèdent, pour cette raison que Rollon avait alors environ soixante-quinze ans, et, pour cette autre non moins décisive, que Giselle n'était probable-

ment pas née encore[1]. Quel moyen de faire conclure un mariage, même politique, entre un septuagénaire et une fille à naître?

Je ne veux pas non plus m'éloigner de l'époque de Charlemagne sans vous émettre au passage certain doute du savant Fréd. Lorentz[2], touchant l'existence de cette fameuse *école palatine* que Charlemagne présidait sous le nom de David, où l'on voyait Alcuin prendre celui d'Horace, Engelbert celui d'Homère, etc. Selon l'érudit allemand, c'est un conte absurde.

Je veux surtout, puisque tout à l'heure il a été question d'Eginhard, vous répéter en courant que ses amours et son mariage avec Emma ou Imma, fille de Charlemagne, ne sont qu'un roman, dont la première version, naïvement consignée dans la chronique du monastère de Lauresheim, a été depuis amplement exagérée dans son mensonge par les

[1] Voy. *Histoire de Normandie*, par M. Th. Licquet, Rouen, 1835, in-8. Le savant conservateur de la Bibliothèque de Rouen avait hasardé, pour la première fois, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie* pour 1827 et 1828, cette opinion, qui, entre autres approbations, a obtenu celle de M. Raynouard, *Journal des Savants*, 1835, p. 753.

[2] *De Carolo Magno litterarum fautore*, etc., 1828, in-8, p. 42.

conteurs, les poëtes et les peintres[1]. Il est sûr que Charlemagne n'eut pas de fille du nom d'Emma, et, quoi qu'en ait dit dom Rivet[2], se faisant fort d'un passage de la 32e lettre d'Eginhard, il n'est en aucune façon certain que celui-ci ait été le gendre de Charlemagne.

Quant à l'épisode de la neige, traversée d'un pas ferme par la vigoureuse princesse qui porte son amant sur ses épaules, pour dérober ses traces aux regards de son père, il n'est pas plus vrai que le reste, si l'on persiste surtout à lui donner pour héros Eginhard et Emma. Avant que la chronique de Lauresheim, parue pour la première fois en 1600[3], fût venue le mettre sur leur compte, le *Miroir historical*[4] de Vincent de Beauvais l'avait popularisé chez nous depuis la fin du xve siècle, en lui donnant pour principal per-

[1] On a été jusqu'à mettre la scène de ce roman dans une des petites cours de l'hôtel de Cluny. Voy. *Notice sur l'hôtel de Cluny*, p. 9.

[2] *Hist. litt. de France*, t. IV, p. 550.

[3] *Scriptores rerum Germanicarum*, publiés par Marquard Freher, 1600, in-fol., t. III.—Cette chronique a été ensuite donnée à part sous le titre de *Chronicon Laurishamense*, 1768, in-4°; voy. au t. I, p. 40-46.

[4] 5 vol. in-fo ., 1495.

sonnage l'empereur d'Allemagne, Henri le Noir[1].

[1] Les frères Grimm, *Traditions allemandes*, traduites en français par M. du Theil, in-8°, t. II, p. 149.

VII

Les frères Grimm, qui, dans leur très-savant et très-curieux livre sur les *traditions allemandes*, ont dégagé l'histoire de la légende avec tant de courage et de lumière, n'ont eu garde d'oublier ce conte. Ils l'ont remis à sa vraie place, dans la catégorie des inventions ingénieuses, des mensonges bien trouvés dont l'étiquette naturelle est la fameuse phrase italienne : *Si non e vero, e bene trovato.*

La plupart des traditions de notre histoire, à l'époque mérovingienne, les ont rencontrés tout aussi inexorablement sceptiques. Il faut voir quel bon marché ils font de la vérité historique des événements les plus populaires du règne de Childéric et de celui de Clovis; comment ils rejettent parmi les fables, en

dépit d'Aimoin[1] et de Grégoire de Tours[2] tout le roman du mariage de Childéric avec la reine Basine, que l'abbé Velly avait pomponné de si jolies phrases; comment, malgré les mêmes historiens, ils relèguent, au nombre des légendes, et la fameuse histoire du vase de Soissons[3], et celle du mariage de Clovis et de Clothilde[4], et celle encore de l'épée et des ciseaux que cette dernière princesse reçut des rois Childebert et Clotaire, comme présents symboliques, lui annonçant qu'il lui fallait choisir, pour ses petits-fils, entre la mort par le glaive et la tonsure du moine[5].

De l'existence de Pharamond comme premier roi des Francs, les frères Grimm n'en parlent même pas[6]. Ils savent que c'est une croyance sur laquelle, à moins d'être le continuateur patenté de M. Le Ragois, l'on a

[1] Liv. I, ch. 13, 14.

[2] Liv. II, ch. 28.

[3] Aimoin, liv. I, ch. 12. — Grég. de Tours, liv. II, ch. 28.—Flodoard, *Hist. de Reims*, liv. I, ch. 13.

[4] Aimoin et Grég. de Tours, *ibid.*

[5] Grég. de Tours, liv. III, ch. 18 —Voy. sur tous ces faits, le livre des frères Grimm, déjà cité, t. II, p. 85, 89, 95, 98.

[6] L'abbé de Longuerue en doutait déjà, voyant qu'il n'en était pas fait mention dans Grég. de Tours et qu'il n'en était parlé que dans le ms. de St-Victor.

passé condamnation depuis plus d'un siècle. De la Sainte-Ampoule, pas un mot non plus. Si les frères Grimm doutent des légendes, jugez ce qu'ils pensent des miracles!

Nous n'en parlerons pas nous-même davantage; il nous suffira de renvoyer, pour l'origine de la sainte fiole, à l'excellent livre de M. Alfred Maury sur les *Légendes pieuses* [1].

Nous ne nous occuperons même du baptême de Clovis que pour rétablir dans leur vérité, d'après Grégoire de Tours, les paroles de saint Remi au roi franc, agenouillé sur le bord de la sainte piscine. « Courbe ton front, *fier* Sicambre.... » Voilà ce que font dire au saint évêque tous les historiens amoureux de la phrase et de l'épithète sonores. C'est « *doux Sicambre*, » c'est-à-dire tout le contraire, qu'il faut lire. Grégoire de Tours a écrit : « *mitis Sicamber* [2]. »

Quant au reste : « Adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré, » ils l'ont conservé assez fidèlement. Il y a là un jeu de mots et d'idées qui devait leur plaire.

[1] P. 183.

[2] « *Mitis depone colla Sicamber,* adora quod incendisti, incende quod adorasti. » Grégoire de Tours, lib. II, ch. 21.

Nos inventeurs de *paroles historiques* n'auraient pas si bien trouvé. Ils ont donc gardé ce que leur donnait l'historien.

Quelques-uns, en revanche, ont étrangement gâté l'ensemble du tableau par la mise en scène qu'ils y ont adaptée. Le plus amusant est Scipion Dupleix[1], qui nous montre le roi franc inclinant, à la voix de l'évêque, sa tête frisée et parfumée. On croit assister au sacre de Louis XIV, recevant, en perruque, la couronne de ses ancêtres:

« L'heure de la veille de Pasques, à laquelle le roy devoit recevoir le baptesme de la main de saint Remi, estant venue, il s'y présenta avec une contenance relevée, une démarche grave, un port majestueux, très-richement vestu, musqué, poudré, la perruque pendante, curieusement peignée, gauffrée, ondoyante, crespée et parfumée, selon la coutume des rois françois. Le sage prélat, n'approuvant pas telles vanités, mesmement en une action si saincte et religieuse, ne manqua pas de luy remonstrer qu'il falloit s'approcher de ce sacrement avec humilité! »

1 *Hist. génér. de France*, 1539, t. I, p. 58.

VIII

Préoccupés seulement dans leur livre de la communauté de traditions qui peut exister entre notre histoire et celle des États germaniques, les frères Grimm ne vont pas pour nous au delà des deux premières races. Je le regrette ; dans les règnes suivants, ils auraient encore eu beaucoup à redresser. Que leur eût-il semblé, par exemple, de cette belle anecdote sur le roi Louis le Gros, racontée dans tous les livres sur l'histoire de France, notamment en ces termes, dans les *Tablettes historiques* de Dreux du Radier[1] ?

« Dans le combat de Brenneville contre Henri Ier, roi d'Angleterre, en 1111, un che-

[1] T. I, p. 148.

valier anglois ayant pris les rênes du cheval sur lequel Louis le Gros était monté et criant le roi est pris; Louis lui déchargea un coup de la masse d'armes dont il étoit armé, et le renversa par terre, en disant, avec ce sang-froid qui caractérise la véritable valeur : « Sache qu'on ne prend jamais le roi, pas même aux échecs. »

Cela sent bien, n'est-ce pas, son histoire inventée, son *mot* fait à plaisir. Croiriez-vous pourtant que Mézeray a trouvé encore moyen d'enchérir sur cet aimable mensonge et de l'enjoliver : « Cette aventure, dit-il, fut le sujet d'une médaille qu'on fit graver avec cette inscription, tirée de Virgile :

« *Nec capti potuêre capi*[1]. »

Une médaille commémorative, une médaille honorifique du temps de Louis le Gros[2] ! Avouez qu'on ne peut mieux greffer une fausseté sur une autre, et plus impudemment *illustrer* un mensonge.

[1] Cet hémistiche de Virgile, où se trouve un jeu de mots qu'on lui a souvent reproché, se lit, avec une différence pour le premier mot, dans le VII[e] liv. de l'*Énéide*, *v.* 295, discours de Junon.

[2] Voy., sur des erreurs de ce genre, un mémoire de l'abbé Barthélemy, *Mém. de l'acad. des Inscript.*, t. XXIV, p. 34.

Je fus longtemps à trouver l'origine de celui-ci, dont il n'y a pas trace, bien entendu, dans la vie de Louis VI, par l'abbé Suger : *Vita Ludovici VI, cognomine Grossi*. Le hasard me le fit enfin découvrir dans un livre qui n'était guère fait pour lui donner plus de créance près de moi ; c'est le *Polycration* de Jean de Salisbury [1].

Cette bataille de Brenneville a joué de malheur avec la vérité. Quelques historiens prétendent qu'il n'y eut là qu'un seul homme de tué. Or, je ne crois pas beaucoup plus à cette mort unique qu'au mot de Louis le Gros. Elle me fait souvenir du fameux bulletin du général Beurnonville, après les affaires de Pellygen et de New-Machen, en 1791.

« Après trois heures d'une action terrible,

[1] Liv. I, ch. 5.—L'abbé Garnier, dans un mémoire à l'Académie des Inscriptions (t. XLIII, p. 364), répète le mot de Louis-le-Gros et semble y croire. En revanche, il nie ce qu'on a dit de l'origine de cette guerre, la scène de l'échiquier que Henri d'Angleterre aurait jeté à la tête de Louis de France. Il a raison de dire que c'est un épisode du roman des Quatre-Fils Aymon transplanté, avec d'autres personnages, en pleine histoire de France (*ibid.*, p. 356). Il conteste encore dans le même *mémoire*, p. 357, la réalité de certaine plaisanterie que Guillaume le Conquérant se serait permise sur l'obésité de Philippe Ier et qui aurait été la cause d'une autre guerre.

et dans laquelle les ennemis ont éprouvé une perte de dix mille hommes, celle des Français, écrivait-il, s'est réduite au petit doigt d'un chasseur. »

Paris s'amusa beaucoup de cette gasconnade. On en fit le sujet d'une chanson qui avait pour refrain :

> Hélas ! citoyen Beurnonville,
> Le petit doigt n'a pas tout dit.

Quelques jours après, un loustic de régiment écrivit au ministre que « le petit doigt perdu s'était retrouvé. »

IX

Bien souvent il est arrivé que lorsqu'un fait réellement vrai avait été revêtu par les historiens des formes menteuses de leur style, celles-ci faisaient mettre en doute la vérité du fond, et reléguer le tout dans la catégorie de leurs fables coutumières.

Il en a été ainsi pour cette grande scène, où tous les historiens des deux derniers siècles, mais aucun avec autant de pompe et de faux apparat que l'abbé Velly, nous représentent Philippe-Auguste, le matin de la bataille de Bouvines, posant sa couronne sur l'autel, et disant à ses barons : « S'il est quelqu'un parmi vous qui se juge plus capable que moi de la porter, je la mets sur sa tête et je lui obéis. »

Tenu en défiance par cette mise en scène et par cette déclamation, n'ayant d'ailleurs pour garantie du fait qu'un passage de la Chronique de Richier, abbé de Senones, et un autre de Papire Masson qu'il savait très-porté à donner créance aux fables, Augustin Thierry n'hésita pas à révoquer hautement en doute, dans une de ses *Lettres sur l'histoire de France*[1], tout le théâtral épisode. Depuis lors, on a publié la *Chronique de Rains*, et le fait condamné par M. Thierry s'y est retrouvé avec des airs de vérité naïve qui lui assurent enfin une sorte d'authenticité. Par la manière dont le récit nouveau détruit presque de fond en comble l'échafaudage de cette histoire telle qu'on la racontait auparavant, on ne voit que mieux toutefois combien il avait été raisonnable sinon de la nier, du moins de la mettre en doute.

Nous allons reproduire la simple narration du vieux chroniqueur, avec les paroles sensées dont M. Edward Leglay l'a fait précéder en la citant dans son *Histoire des comtes de Flandre*[2].

« Quelques historiens, dit-il, prétendent

[1] 1re édit., p. 72.
[2] T. 1, p. 500.

que le roi de France, se plaçant au milieu de ses officiers, fit déposer sa couronne sur un autel, et que là il l'offrit au plus digne. Personne ne se présenta, comme bien l'on pense, et Philippe remit sa couronne sur sa tête. Guillaume le Breton, qui se tenait derrière le roi et vit de ses propres yeux tout ce qui se passa dans cette journée mémorable, ne parle pas de cette cérémonie à la Plutarque. Si la chose eut lieu, elle fut beaucoup plus simple, plus naïve, et par conséquent beaucoup plus en harmonie avec les idées féodales et chevaleresques ; telle enfin que la rapporte un vieil auteur français :

« Quand la messe fut dite, le roi fit apporter pain et vin, et fit tailler des soupes, et « en mangea une, et puis il dit à tous ceux « qui autour de lui étaient : « Je prie à tous « mes bons amis qu'ils mangent avec moi, « en souvenance des douze apôtres, qui, avec « Notre-Seigneur, burent et mangèrent, et « s'il y en a aucun qui pense mauvaisetié ou « tricherie qu'il ne s'approche pas. » Alors « s'avança messire Enguerrand de Coucy, et « prit la première soupe et le comte Gauthier « de Saint-Pol la seconde et dit au roi : « Sire, « on verra bien en ce jour si je suis un trai-

« tre. » Il disait ces paroles pour ce qu'il « savait que le roi l'avait en soupçon, à cause « de certains mauvais propos. Le comte de « Sancerre prit la troisième soupe, et les au- « tres barons après, et il y eut si grande « presse, qu'ils ne purent tous arriver au « hanap qui contenait les soupes. Quand le « roi le vit, il en fut grandement joyeux ; et « il dit aux barons : « Seigneurs, vous êtes « tous mes hommes, et je suis votre sire, « quelque je soie, et je vous ai beaucoup « aimés..... Pour ce je vous prie, gardez en « ce jour mon honneur et le vôtre. Et *se vos* « *vées que la corone soit mius emploié en l'un* « *de vous que en moi, jo mi otroi volontiers et le* « *voil de bon cuer et de bonne volenté.* » Lorsque « les barons l'ouïrent ainsi parler, ils com- « mencèrent à plorer, disant : « Sire, pour « Dieu, merci ! nous ne voulons roi sinon « vous. Or, chevauchez hardiment contre vos « ennemis, et nous sommes appareillés de « mourir avec vous[1]. »

[1] La *Chronique de Rains*, publiée par M. L. Paris, p. 148.—Ce qu'il y a d'assez singulier, c'est que la scène, telle que l'abbé Velly et les autres l'ont arrangée, ressemble beaucoup moins à celle dont on trouve le récit dans cette *Chronique de Rains*, qu'à certaine scène du même genre pompeusement dé-

Il vous semblera sans doute, comme à moi, que l'histoire gagne beaucoup à ce simple récit où la pratique d'un pieux usage, cette communion de la bataille, si chère à Du Guesclin lui-même[1], fait le fond de la scène. On ne peut nier qu'il substitue au mieux ses naïvetés chevaleresques à la pompe déclamatoire de ces narrations de seconde main, dans lesquelles, à force d'être frelatée et fardée, la vérité elle-même n'était plus vraisemblable.

crite dans l'*Alexiade*, liv. IV, ch. 5. Au lieu de la bataille de Bouvines, il s'agit de celle de Dyrrachium, au lieu de Philippe-Auguste, c'est Robert Guiscard. Alexis Comnène, l'impérial narrateur, lui fait tenir aux chevaliers normands le même discours à peu près que l'on a prêté à Philippe-Auguste offrant sa couronne aux barons.

[1] Sa coutume, avant le combat, était de manger *trois soupes* (trois tranches de pain) *dans du vin*, en l'honneur de la Trinité. Les preux du *Roman de Perceval* faisaient tous la même chose.

X

De ces vieux textes retrouvés ou mieux lus sont ainsi sortis, sous les mains de la jeune génération savante, un grand nombre de vérités nouvelles, de lumières imprévues qui ont fait le jour ou dissipé le doute sur des événements qu'on hésitait à accepter.

Vous avez tous en mémoire les dernières paroles du grand maître des Templiers qui, du haut de son bûcher flamboyant, assigna devant Dieu, pour le quarantième jour après son supplice, le pape qui l'avait livré ; et pour un délai qui ne dépassait point l'année, le roi qui avait signé sa condamnation. Vous vous souvenez aussi que l'événement donna raison à cet appel, et que la mort du pape Clément, ainsi que celle du roi Philippe le Bel, survenues dans l'espace de temps marqué par Jacques

Molay, en firent une sorte de prophétie.

Ce hasard, cette rencontre du fait prédit avec le fait accompli, suffirent, et non sans raison, pour rendre la chose peu croyable, à notre époque peu croyante. Il se fit de notre temps, autour de ce fait qui pendant quatre siècles n'avait pas trouvé un incrédule, une sorte de conspiration du doute : « C'est un récit arrangé d'après l'événement, » dit Sismondi[1]. « Ce fait, écrit Salgues à son tour[2], n'est appuyé sur aucun monument authentique, et les historiens les plus dignes de foi n'en parlent point. » C'est aussi l'opinion sceptique de Raynouard[3], et celle encore de M. Henri Martin[4].

Mézeray dit bien, il est vrai : « J'ai lu que le grand maître n'ayant plus que la langue de libre, et presque étouffé de fumée, s'écria à

[1] *Hist. des Français*, t. IX, p. 293.
[2] *Les Erreurs et Préjugés*, t. II, p. 39.
[3] Dans une note de sa tragédie des *Templiers* (act. V, sc. 8) : « Peut-être, dit-il, l'événement de la mort du pape et de celle du roi, qui survécurent peu de temps au supplice du grand-maître, fut-il l'occasion de répandre ces bruits populaires. » Ce qui n'empêcha pas Raynouard de faire une tirade avec la prétendue citation. Historien, il doutait; poëte, il faisait comme s'il avait cru. Dans les deux cas il s'acquittait de son métier. D'une main il cherchait la vérité, de l'autre il aidait à l'erreur. C'est le poëte seul qui a été entendu.
[4] *Hist. de France*, 1re édit., t. V, p. 211.

haute voix : « Clément, juge inique et cruel bourreau, je t'ajourne à comparaître dans quarante jours devant le tribunal du souverain juge. »

J'ai lu est positif; *j'ai lu* est fort bon; mais où a-t-il lu? Les *Chroniques de Saint-Denis*[1] ne parlent pas de cet appel qui aurait été si bien entendu; Villani n'en dit pas un mot[2]; Paul-Émile ne s'en explique pas davantage[3]. Juste Lipse en fait bien mention, et le donne comme un fait très-certain (*certissimum*), mais est-ce suffisant? L'auteur des *Facta dicta memorabilia*, cité par Raynouard, le raconte aussi avec conviction, mais outre que ce livre n'est pas une autorité bien forte, il se trouve, dans le récit qu'il donne de l'événement, une variante qui tendrait à diminuer plutôt qu'à augmenter la croyance. Selon lui, ce n'est pas Jacques Molay, sur son bûcher, à Paris, qui convoqua Clément et Philippe devant le tribunal suprême, c'est un templier napolitain brûlé à Bordeaux! Reste encore le jésuite Drexélius[4]; mais celui-là, le récit une fois fait, se contente de s'écrier :

[1] P. 46.
[2] Liv. IX, ch. 65.
[3] Liv. VIII, p. 257.
[4] *De tribun. christ.*, lib. II, cap. 3.

« Qui nierait qu'il n'y eût dans cette prédiction quelque chose d'inspiré et de divin par la permission de l'Être-Suprême ? » Malheureusement, l'enthousiasme de celui qui parle ne fait pas toujours la foi de celui qui écoute. Quoique le jésuite eût dit : *Qui nierait?* l'on continua de nier.

Enfin, de nos jours, une chronique contemporaine de l'événement, la chronique rimée de Godefroy de Paris a été retrouvée, et l'on y a pu lire la mention détaillée du fait qu'on reléguait au rang des mensonges[1]. Les croyants ont crié victoire. On tenait donc le récit primitif d'où tous les autres étaient sans doute partis ! C'était beaucoup, mais était-ce assez ? Je ne le crois pas. Connaître l'origine d'un fait, ce n'est pas en avoir la preuve. Pour celui-ci surtout, eu égard au merveilleux qui l'entoure et qui justifie le doute, peut-être fallait-il plus que le témoignage d'une de ces chroniques en rimes, faites pour fixer les événements dans la mémoire du peuple, en frappant d'abord son imagination, et écrites par conséquent sous l'inspiration de ses croyances habituelles.

[1] Voy. un article de M. L. Lacabane, *Bibliothèque de l'École des chartres*, 1re série, t. III, p. 2 et suiv.

XI

Je préfère de beaucoup, car celle-ci est vraiment irrécusable et triomphante, la réfutation que, grâce à un texte mieux lu, l'on a faite, dans ces derniers temps, de l'une des paroles qui ont eu le plus de crédit chez les historiens des premiers Valois, et qui leur ont inspiré les plus belles phrases, les plus solennels commentaires.

Il s'agit du *mot* de Philippe VI, fuyant le champ de bataille de Crécy et venant demander asile au châtelain de Broye. Il n'en est guère de plus autorisé. Il a pour lui Villaret[1], Desormeaux[2], Dreux du Radier[3], mille

[1] *Hist. de France*, t. VIII, p. 451.
[2] *Hist. de la maison de Bourbon*, t. I, p. 264.
[3] *Tablettes historiques*, t. II, p. 148.

autres encore, et enfin M. de Chateaubriand dans son *Analyse raisonnée de l'histoire de France*[1]. C'est lui qui va nous le redire, avec cette pompe de langage si facilement ridicule quand elle n'est plus que la parure d'un mensonge.

« La nuit, dit-il, pluvieuse et obscure, favorisa la retraite de Philippe.... Il arriva au château de Broye : les portes en étaient fermées. On appela le commandant; celui-ci vint sur les créneaux et dit : « Qu'est-ce là? qui appelle à cette heure? » Le roi répondit: « Ouvrez : C'EST LA FORTUNE DE LA FRANCE : » parole plus belle que celle de César dans la tempête[2], confiance magnanime, honorable au sujet comme au monarque, et qui peint la grandeur de l'un et de l'autre dans cette monarchie de saint Louis. »

J'ai regret d'avoir à biffer cette magnifique période, vraiment le cœur m'en saigne; il le faut cependant : la belle parole qui l'a inspirée n'a jamais été dite. Ce qui est pis encore, c'est que sa solennité un peu matamore fait contresens avec le *mot* bien simple qui a réellement

[1] Édit. F. Didot, 1845, in-12, p. 203.
[2] Voy. plus haut p. 7 sur l'authenticité au moins douteuse de ce *mot*.

été prononcé par le roi vaincu, fugitif, et courbé sous les mornes tristesses de sa défaite :

« Sur le vespre tout tard, ainsi que à jour vaillant, se partit le roi Philippe tout déconforté, il y avait bien raison, lui, cinquième des barons tant seulement.... Si chevaucha ledit roi tout lamentant et complaignant ses gens, jusques au châtel de Broye. Quand il vint à la porte, il la trouva fermée et le pont levé, car il était toute nuit, et faisait moult brun et moult épais. Adonc fit le roi appeler le châtelain, car il voulait entrer dedans. Si fut appelé, et vint avant sur les guérites, et demanda tout haut : « Qui est là qui heurte à cette heure? » Le roi Philippe qui entendit la voix répondit et dit : « *Ouvrez, ouvrez, châtelain, c'est l'*INFORTUNÉ ROI DE FRANCE... »

Voilà ce qu'a écrit Froissart[1], et cette fois vous pouvez l'en croire. Il a pour lui la pleine vraisemblance, ce qui, surtout auprès de la version recueillie par M. de Chateaubriand, équivaut à la pleine vérité. Quant à l'origine de l'erreur reprise si malheureusement par le grand écrivain, elle est facile à deviner : elle vient d'une mauvaise lecture. Ceux qui pu-

[1] Liv. I, part. 1, chap. 292.

blièrent les premiers le texte du chroniqueur lurent et imprimèrent mal; ou plutôt, égarés par les mauvaises habitudes historiques de leur temps, si fort engoué pour les discours et les mots fanfarons à la Tite-Live et à la Quinte-Curce, ils cherchèrent moins à lire ce qui s'y trouvait que ce qu'ils désiraient y trouver.

Depuis, l'on a recouru aux manuscrits, à celui de Breslau qui est la meilleure copie de l'original, à celui de Berne, à celui de la bibliothèque de l'Arsenal, et le vrai texte a été rétabli tel que nous venons de le donner [1].

[1] Voy. le *Récit de la bataille de Crécy*, par M. Ch. Louandre, *Revue anglo-française*, t. III, p. 262, et un remarquable article de M. de Pongerville, dans le *Journal de l'Instruction publique*, 1855. — Buchon pensait être le premier qui eût donné la bonne *leçon* dans son édition de Froissart. Bien avant lui pourtant, Noël, dans ses *Éphémérides* (1803, in-8) août, p. 211, avait cité le vrai *mot* de Philippe de Valois. Buchon ne fit donc que retrouver la vérité. Quand ce bonheur lui arriva, il se hâta d'en donner avis à M. de Chateaubriand pour qu'il rectifiât dans une prochaine édition de ses *Études historiques* le passage reproduit plus haut. Le grand écrivain lui répondit que le *mot*, tel qu'il l'avait cité d'abord, était bien plus beau et qu'il s'y tenait. Pour lui la vérité ne valait pas une phrase. Le fait nous a été affirmé par M. le docteur Payen, à qui Buchon l'avait raconté sur le moment même.

XII

Puisque nous en sommes à parler de cette bataille de Crécy, l'occasion serait bien prise pour revenir sur la plupart des événements qui l'avoisinent et qui sont les points éclatants ou sinistres de la longue guerre de rivalité entre la France et l'Angleterre aux XIV[e] et XV[e] siècles.

Froissart, avec ses récits de chroniqueur intéressé et romanesque, fait alors la part fort belle à l'Angleterre et au mensonge. Nous n'aurions qu'à choisir dans son livre pour trouver à réfuter : le mot d'Edouard, qui, débarquant sur le rivage de France, tombe le nez en terre et s'écrie comme si c'était un bon présage : Cette terre me désire [1];

1 Froissart, liv. I. part. 1, ch. 266.—C'est le mot de

l'histoire d'Arteveld, ce *brasseur-roi*, comme l'appelle M. d'Arlincourt dans un roman fameux, et qui ne fut ni *brasseur*[1], quoique Froissart l'ait dit, ni *roi* surtout[2]; l'aventure d'Édouard III et de la comtesse de Salisbury qui donna lieu à la création de l'ordre de la Jarretière et à sa fameuse devise : *Honni soit qui mal y pense*, et dont la première invraisemblance est l'âge même de l'héroïne, qui, à l'époque où tout ceci dut se passer, aurait eu sur son royal amant un droit d'aînesse beaucoup trop marqué[3]; le célèbre *combat des Trente*, livré, en 1351, près de Josselin et de Ploërmel, et dont, malgré Frois-

César, qui fit une chute pareille en mettant pied sur la terre d'Afrique, et s'écria : « *Terre d'Afrique, je te saisis.* » C'est aussi le mot de Guillaume le Conquérant, dans une circonstance toute semblable, lors de son débarquement en Angleterre. Voy. Aug. Thierry, *Hist. de la conquête des Normands*, t. I, p. 334.

[1] Voy. les *Annales de l'Académie de Bruxelles*, p. 124; les *Nouvelles Archives historiques des Pays-Bas*, janv. 1831, p. 14.

[2] M. d'Arlincourt a cru que *rewart* ou plutôt *ruward* (gardien de la tranquillité) signifiait *roi-citoyen*.

[3] Voy. ce qu'en dit M. Beltz, membre du *College of Arms*, dans ses Annales (*Memorials*) de l'*Ordre de la Jarretière*; voy. aussi la dissertation de Papebrock dans les *Bollandistes* (avril, t. III), et enfin le compte rendu d'une séance de l'*Académie de Bruxelles*, 4 juin 1852, où le débat fut repris sur ce sujet par MM. Polain et Gachard.

sart, M. Daru, le paterne historien de la Bretagne, ose lui-même douter, mais en s'indignant bien fort, il est vrai, contre ceux qui font du doute historique un système, ce qui lui vaut d'être assez vertement gourmandé par M. Depping dans la *Revue encyclopédique*[1] ; enfin, le dévouement d'Eustache de Saint-Pierre.

Pour ce dernier fait, complétement jugé au point de vue de la négative, depuis qu'au dernier siècle Brequigny[2] découvrit, dans les

[1] T. XXXVI, p. 64-65.

[2] *Notice des Manuscrits*, t. II, p. 227; *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXVII, p. 539. Dans le premier de ces mémoires, Bréquigny se fait une arme contre Froissart du silence que garde sur toute cette affaire la Chronique latine de Gilles le Muisit, « qui, dit-il, écrivait dans le temps même de l'événement et dans une ville peu éloignée du lieu où l'on prétend que se passait la scène. » Dans l'autre travail il prouve que deux mois après la reddition de Calais, Edouard, par lettre du 8 oct. 1347, non-seulement rendit à Eustache de Saint-Pierre les maisons qu'il possédait dans Calais, mais lui en donna d'autres et le pensionna. Il ajoute : « Comment Eustache de Saint-Pierre, cet homme qu'on nous peint s'immolant avec tant de générosité aux devoirs de sujet et de citoyen, put-il consentir à reconnaître pour souverain l'ennemi de sa patrie ; à s'engager solennellement de lui conserver cette même place qu'il avait si longtemps défendue contre lui ; enfin, se lier à lui par le nœud le plus fort, l'acceptation du bienfait? C'est ce qui me paraît s'accorder mal avec la haute idée donnée jusqu'ici de son héroïsme

archives de Londres, des pièces témoignant des connivences du héros calaisien avec les Anglais, et prouvant, entre autres choses, qu'il reçut du roi Édouard une pension qu'un traître seul pouvait accepter ; je n'ajouterai qu'un détail nouveau tout à fait décisif, comme réfutation sans appel.

En 1835, une société savante, qui se recrute d'érudits à Calais et dans les villes voisines, la *Société des Antiquaires de la Morinie*, mit au concours cette question si intéressante pour la gloire de toute la contrée : *Le dévouement d'Eustache de Saint-Pierre et de ses compagnons au siége de Calais.*

On pouvait s'attendre d'avance à voir le prix remporté par quelque mémoire rétablissant enfin dans sa glorieuse authenticité l'événement mis en doute depuis tantôt un

patriotique. » — Notre ami Eug. Dauriac a repris, dans le *Siècle* du 26 septembre 1854, à l'époque où la ville de Calais se proposait d'élever une statue à Eust. de Saint-Pierre, la réfutation entreprise par Brequigny ; il l'a complétée à l'aide de quelques pièces récemment trouvées à la tour de Londres, une entr'autres, datée du 29 juillet 1351, qui nous montre Edouard III dépossédant les héritiers d'Eustache de Saint-Pierre des biens qu'on lui avait accordés, parce que, loin sans doute de suivre son exemple, ils étaient restés fidèles à la cause française.

siècle. Si la société devait être naturellement indulgente et partiale, c'était certainement pour tout travail où la question se trouverait envisagée sous ce point de vue. Malheureusement c'était le moins favorable; le mauvais rôle ici était du côté de la défense. Les juges, après lecture des pièces, eurent le bon esprit de s'en apercevoir et assez de justice pour le déclarer.

Le *mémoire* auquel le prix fut décerné, et dont M. Clovis Bolard, un Calaisien! était l'auteur, prouvait qu'Eustache de Saint-Pierre n'était rien moins qu'un héros.

Voici comment le *Mémorial artésien*[1] raconte la séance dans laquelle fut proclamée la décision de la société :

« M. le secrétaire perpétuel fait un rapport sur les travaux de la société pendant l'année. Il le termine en disant que sur les trois questions proposées pour le concours de 1835, il n'a été répondu qu'à une seule, celle qui a pour objet *le dévouement d'Eustache de Saint-Pierre et de ses compagnons au siége de Calais*, et qu'après maintes discussions, dans le sein de la compagnie, une majorité de quatorze

[1] Cité dans les *Archives historiques et littéraires du nord de la France*, t. IV, p. 506.

voix contre onze a prononcé que la médaille serait décernée à l'auteur du mémoire qui a révoqué en doute ce fait historique.

« A ces mots, un mouvement de surprise se manifeste dans l'auditoire, et plus d'un assistant s'étonne qu'une société française puisse couronner un ouvrage qui tend à effacer de notre histoire un des plus beaux traits qui honorent les annales de notre nation. On écoute cependant avec attention divers fragments du mémoire, lus avec chaleur par M. le secrétaire, et bientôt le lauréat, M. Clovis, de Calais, s'avance au bureau pour recevoir des mains de M. le président la médaille d'or que lui décerne la société. »

Ici, l'on se contenta d'être surpris et un peu mécontent, comme le dit le journal ; ailleurs, dans une circonstance à peu près pareille, si ce n'est que l'esprit religieux et non plus le sentiment patriotique y était mis en jeu, l'on ne s'en tint pas à ce muet étonnement.

M. Henri Julia lisait à la dixième séance de la Société archéologique de Béziers un fragment du mémoire historique qui lui avait mérité *la Couronne d'argent*. L'épisode choisi était le sac de Béziers, en 1209. Il venait de citer les paroles du légat Milon : « Tuez-les

tous, Dieu reconnaîtra bien ceux qui sont à lui, » lorsque tout à coup, du milieu de l'assemblée un jeune prêtre s'écrie : « C'est faux, cela a été démenti. » Grand tumulte ; le lecteur s'interrompt, le président se lève : on s'attend à le voir rappeler à l'ordre l'impétueux perturbateur. Point du tout ; il retire la parole à M. Julia, qui voulait continuer, et il croit devoir se justifier lui-même du scandale de cette scène en déclarant à l'assemblée que le fragment dont la lecture avait causé tant d'émotion n'était pas celui qu'il avait indiqué à l'auteur. « Ainsi, lisons-nous dans l'*Alliance des Arts*[1], M. Henri Julia, qui était venu de Paris pour recevoir une ovation publique dans une séance solennelle, s'est vu l'objet d'une censure publique. »

Le président avait de cette manière donné deux fois raison au jeune prêtre ; il l'avait indirectement excusé de son inexcusable interruption, et il avait tacitement approuvé son démenti du *mot* historique. En ce dernier point avait-il tort ? Que faut-il penser de la réalité de l'impitoyable parole du légat ? Est-elle assez authentique pour qu'on se croie en

[1] 25 mai 1844, p. 363.

droit de la répéter partout? Les uns diront oui; les autres, non. Ceux-là ayant pour eux dom Vaissette; ceux-ci, son commentateur, le chevalier Du Mége. Moi, dans le doute, je ferai comme le sage; je m'abstiendrai[1].

[1] Il faut dire pourtant, à la justification du légat, que si son *mot* cruel se trouve relaté par quelques historiens (Voy. Cæsar. Heisterbach, l. v, ch. 21.), il ne l'est point par tous, notamment par ceux qui feraient le mieux autorité, les écrivains du pays. Il ne se lit même pas dans le récit de P. de Vaulx-Cernay, « qui, dit M. Du Mège, aurait, sans aucun doute, trouvé le mot sublime et approuvé avec une *sainte joie* cet ordre barbare. » *Hist. génér. du Languedoc*, de D. Vaissette, édit. Du Mège, *addit. et notes* à la suite du t. V, p. 31.

XIII

Autre question : doit-on faire grâce à la belle parole que tout le monde, même cette bonne *Biographie universelle*[1], prête au roi Jean II, quand, sur la nouvelle que son fils le duc d'Anjou, fuyant l'Angleterre où il l'avait laissé en otage, était revenu en France, il se décida lui-même à s'en aller reprendre son rôle de monarque captif? Je ne le pense pas. C'est encore un de ces mots déclamatoires et sentencieux qui portent en eux-mêmes leur réfutation :

« Il prit la résolution, dit la *Biographie,* de retourner se constituer prisonnier à Londres, répondant à toutes les objections de son

[1] T. XXI, p. 446.

conseil, que *si la bonne foi était bannie du reste du monde, il fallait qu'on la trouvât dans la bouche des rois.* »

Moins heureuse que tous les petits mensonges historiques de ce temps-là, parlés ou en action, cette belle phrase n'a pas même, pour enjoliver un peu et brillanter ce qu'elle a de faux, la spécieuse autorité de Froissart. Bien plus, il va nous aider à prouver que Jean parla peut-être tout autrement : « Et, dit-il de ce roi qui veut à toute force quitter son royaume et retourner en prison, et ne lui pouvoit nul oster ni briser son propos. Si estoit-il fort conseillé du contraire : et lui disoient plusieurs prélats et barons de France que il entreprenoit grand folie, quand il se vouloit encore mettre en danger du roi d'Angleterre. Il répondoit à ce, et disoit qu'il avoit trouvé au roi d'Angleterre son frère, en la reine et ses neveux leurs enfans, tant de loyauté, d'honneur et de courtoisie, qu'il ne s'en pouvoit trop louer; et que rien ne se doutoit d'eux qu'ils ne lui fussent loyaux, courtois et aimables en tout cas : et aussi il vouloit excuser son fils le duc d'Anjou. »

N'être point relaté par Froissart, être même indirectement contredit par les paroles qu'il

rapporte, c'est presque pour un *mot* une raison d'être authentique; ceux qui soutiennent la vérité de la phrase prêtée au roi Jean pourraient s'en faire fort, j'en conviens. Malheureusement elle n'a pas même ce refuge. Le douteux chroniqueur a dit tout à fait juste cette fois; plusieurs écrivains qu'il faut croire confirment son récit.

Il en est un même qui va plus loin que lui dans la réfutation implicite de la sentencieuse parole qui court toutes les histoires. C'est le *Continuateur* de Nangis [1]; non-seulement, dans ce qu'il écrit à ce sujet, la phrase prêtée au roi Jean, mais aussi l'intention toute chevaleresque qui le fit retourner en Angleterre, se trouvent formellement contredites; à l'entendre, le roi aurait pris ce parti extrême moins par raison d'honneur que pour cause de galanterie, *causâ joci*, ce que M. Michelet paraphrase ainsi : « Quelques-uns prétendaient qu'il n'y allait que par ennui des misères de la France, ou pour revoir quelque belle maîtresse [2]. »

[1] Dans le *Spicilége* de L. d'Achery, in-4, t. III, p. 132.
[2] Voy. aussi une note de M. Dessales, dans les *Mélanges de littérature et d'histoire* de la Société des bibliophiles, 1850, p. 152. — Une autre anecdote,

racontée sur le roi Jean par Roquefort (*De l'état de la poésie françoise dans les* XIIe *et* XIIIe *siècles*, p. 362-367), d'après Boéthius (*Scotorum historiæ*... lib. XV), n'est pas plus vraie. Le roi se serait plaint de ne plus voir de Roland parmi les François, et un vieux brave lui aurait répondu : « Sachez, Sire, que vous ne manqueriez pas de Rolands si les soldats voyaient un Charlemagne à leur tête. » Le mot est de ceux qui ne se disent pas à un roi, il n'a donc pas certainement été adressé au roi Jean : ce qui me le prouve encore mieux, c'est que bien avant l'époque où il aurait pu lui être dit, il se trouvait formulé dans un vers du petit poëme *de la Vie du Monde :*

Se Charles fust en France, encore y fust Roland

et dans deux autres d'Adam de la Halle, cités par M. Francisque-Michel, dans la préface de son édition de la *Chanson de Rolland*, p. XIV-XV, où l'anecdote a été réfutée pour la première fois.

XIV

Dans ce petit livre, où je me suis donné la mission circonscrite de réfuter seulement les *mots*, et de ne m'attaquer aux faits que le plus rarement possible et incidemment, je ne devrais pas, sans doute, m'occuper de ce fameux récit de la mort de Du Guesclin, où l'on nous montre un capitaine anglais qui, enchaîné par la parole donnée et par son respect pour le grand homme expiré, vient déposer sur son cercueil les clefs de la place qu'il commande. Cependant, par amour pour la vérité, et entraîné par ce vif désir qui me suit en toutes choses, de rendre à chacun ce qui lui revient ou d'honneur ou de honte, je veux cette fois aller un peu au delà de ce que j'ai promis, et vous montrer ce qu'il faut croire de cet effort de courtoisie anglaise.

« Le gouverneur de Rendon avait capitulé avec le connétable, est-il dit dans l'*Abrégé chronologique* du président Hénault [1], que je cite exprès, par cette raison qu'on ne détruit jamais mieux l'erreur qu'en l'attaquant dans son fort, c'est-à-dire au sein même des livres qui ont le plus aidé à la populariser. Il était convenu de se rendre le 12 juillet, en cas qu'il ne fût pas secouru : quand on le somma de rendre la place le lendemain, qui fut le jour de la mort de Du Guesclin, le gouverneur dit qu'il lui tiendroit parole, même après sa mort ; en effet, il sortit avec les plus considérables officiers de sa garnison et vint mettre sur le cercueil du connétable les clefs de la ville, en lui rendant les mêmes respects que s'il eût été vivant. »

Voyons maintenant le récit du chroniqueur [2] qui est entré dans le plus de détails sur cette affaire, et cherchons, d'après ce qu'il écrit, de quel côté fut le beau rôle ; s'il fut pour l'Anglais qui rendait la place, ou pour Louis

[1] 1761, in-12, t. I, p. 323.
[2] Chronique de Du Guesclin, publiée par Fr. Michel, (*Biblioth. choisie*, 1830, in-12), p. 448. Sur quelques autres fables dont on a grossi l'histoire du connétable, voy. *Mémoires sur l'Histoire de France* (collect. Petitot, 1re série), t. V, p. 163.

de Sancerre qui commandait l'*ost* des Français après la mort de Du Guesclin. Ce ne sera pas difficile à démêler :

« Au trespassement messire Bertrand, dit donc notre Chronique, fut levé grand cry a l'ost des François : dont *les Anglois du chastel refusèrent le chastel rendre.* » Ce voyant, le maréchal Louis de Sancerre fait aussitôt amener les otages « pour les testes leur faire tranchier. » Les Anglais en sont avertis, et tout effrayés ils baissent la herse du château « et vint le capitaine offrir les cleifs au maréchal qui les refusa et leur dist : « Amis à messire « Bertrand, avez vos convenances et les luy « rendrez. » Sans tarder, il les conduisit alors en l'ostel où reposoit messire Bertrand et leurs cleifs leur fist rendre et mestre sur le serqueul de messire Bertrand, tout en plourant. »

On voit maintenant à quoi se réduisent la bonne volonté du chef anglais et cette déférence pour la mémoire du héros mort, dont on a l'habitude de faire si grand bruit.

XV

Je pourrais avoir beaucoup à dire sur le règne de Charles VII, si je continuais cette réfutation des faits mal éclaircis ou faussement racontés. Ils ne manquent pas alors ; mais les paroles à grands effets manquent davantage. Pressés par les événements, les personnages ne prennent pas le temps de faire des *mots*, les historiens d'en inventer. Ma tâche se trouve ainsi singulièrement restreinte pour cette époque.

J'ai bien les paroles dites par Jeanne d'Arc, mais de celles-là je n'ai point à m'occuper ; elles sont toutes de la plus naïve et aussi de la plus glorieuse vérité. Pour le prouver, l'on a mieux que les pièces de l'histoire, l'on a les pièces d'un double procès, celui de sa

condamnation, celui de sa réhabilitation, qui toutes rendent témoignage de l'élévation et de l'éloquence de son bon sens.

Dans le nombre de ses réponses, il s'en trouve une qui aurait dû suffire à détruire l'opinion partout admise que Jeanne d'Arc fut bergère, tandis que s'il est un emploi des filles de la campagne dont se fit faute la laborieuse enfant, c'est celui-là. Elle ne fut pas plus bergère que sainte Geneviève ne l'avait été [1]. Ecoutez-la le dire elle-même à ses juges :

« Interrogée si elle avoit apprins aucun art ou mestier dit : que oui et que sa mère lui avoit apprins à cousdre, et qu'elle ne cuidoit point qu'il y eust femme dans Rouen qui lui en sceust apprendre aulcune chose. Ne alloit point aux champs garder les brebis ne autres bestes.... Depuis qu'elle a esté grande et qu'elle a eu entendement ne les gardoit pas. [2]. »

[1] Voy. une curieuse page du *Valesiana*, p. 43, et aussi Le Roux de Lincy, *Femmes de l'ancienne France*, t. I, p. 39, 598.

[2] Le *Procès de Jeanne d'Arc*, édit. Buchon, 1827, p. 58, 69.

XVI

Je ne serai pas de ceux qui doutent de l'existence de Jeanne d'Arc[1]; je ne recommencerai pas non plus les dissertations de G. Naudé[2] et du P. Vignier de l'Oratoire, pour prouver qu'elle n'a pas été brûlée[3]. Ce sont jeux d'esprit et d'opinion qui seraient futiles ici; mais il est un fait du règne de Charles VII au sujet duquel on me permettra quelques contradictions, c'est celui qui tend à poser Agnès Sorel en conseillère héroïque de Charles VII, et à faire en quelque sorte de cette favorite l'émule de la vaillante Jeanne.

[1] Voy. notre article de *l'Illustration*, 10 mars 1855, p. 158-159.
[2] *Considérations politiques sur les coups d'État.*
[3] Voy. le *Mercure Galant* de de Visé, nov. 1683.

C'est Brantôme[1] qui accrédita cette histoire, dans un temps où les favorites étaient plus que jamais en grande puissance, et où il était d'un bon courtisan de vanter leur règne, dans le passé comme dans le présent.

De nos jours l'on a douté de l'aventure[2], et l'on a fort bien fait, à mon sens. Il y a tant de choses qui prouveraient au besoin qu'elle ne dut pas avoir lieu, si peu qui témoignent qu'elle est authentique !

Sur quoi se fonde-t-on, en effet, en outre du passage de Brantôme ? Sur quelques beaux vers de Baïf[3], paraphrasés par Fontenelle dans un de ses plus jolis dialogues ; puis encore sur l'ingénieux et galant quatrain de François Ier.

Gentille Agnès, plus d'honneur tu mérites,
La cause étant de France recouvrer,
Que ce que peut dedans un cloître ouvrer
Close nonain, ou bien dévot hermite.

Tout cela, certes, est charmant ; mais en his-

[1] *Dames Galantes*, disc. VI, édit. Garnier, in-12, p. 309. — Brantôme prenait cette belle histoire à Du Haillan (*Hist. de France*, p. 1253). Beroald de Verville (*La Pucelle restituée*, 1599, in-12, feuillet 32) l'avait déjà prise à la même source.

[2] P. Clément, *Hist. de Jacq. Cœur*, t. II, p. 211. Vallet de Viriville, *Agnès Sorel, étude morale et politique sur le* XV*e siècle*, Paris, 1855, gr. in-8, p. 14, note.

[3] Liv. II de ses *Poëmes*.

toire il faut de bien autres raisons. Comment trouver, par exemple, quelque autorité historique au madrigal du *Père des Lettres*, quand on sait que c'est une traduction de Pétrarque[1], où il mit *Agnès*, comme il aurait mis tout autre nom? Cette gloire-là, toute d'emprunt, à mon sens, se trouve ainsi prouvée et chantée comme elle le mérite.

[1] Nicolas Bourbon, qui l'a traduit en latin, le dit positivement, *Nugarum* liber VII, p. 389.

XVII

Je ne veux pas réhabiliter Louis XI. Je sais trop bien, sans même l'avoir mesurée, que la tâche serait énorme ; mais, d'après ce que j'ai découvert, sans beaucoup chercher, de gros mensonges courant sur son compte, de crimes supposés, etc., etc., il me semble aussi qu'il ne serait peut-être pas impossible de la mener à bonne fin. Ce n'est sûrement pas un roi d'une irréprochable moralité que Louis XI, mais très-sûrement aussi c'est un roi calomnié.

Son règne commence par une accusation absurde. Charles VII meurt d'une horrible maladie de mâchoire, « maladie qui lui fut incurable, » comme dit Jehan de Tròyes,

dans la *Chronique scandaleuse*[1] ; ou plutôt, mis hors d'état de manger par ce mal même, il meurt de faim [2]. Que disent aussitôt les ennemis du Dauphin? Que le pauvre roi, craignant d'être empoisonné par son fils, — remarquez qu'il était alors à la cour du duc de Bourgogne,—aime mieux se laisser mourir d'épuisement que de chercher des forces dans une nourriture où la main parricide a peut-être caché la mort. Au lieu de dire que le vieux roi ne pouvait plus, ils ont dit ne voulait plus manger. Tout le crime supposé est dans ce jeu de mot.

Louis XI fut mauvais fils, c'est vrai, mais non pas à ce point; il fut mauvais père aussi, je le veux bien encore, mais non pas autant toutefois qu'on voudrait nous le faire croire. On nous dit qu'il fit enfermer son fils à Amboise, sans un maître qui pût lui apprendre à lire; or, il existe un livre, le *Rozier des guerres*, ouvrage moitié moral, moitié politique, qu'il composa lui-même, ou fit du

[1] *Collect. Petitot*, 1re série, t. XIII, p. 256.

[2] Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*, t. VII, p. 390. — Voy. aussi dans Duclos, *Hist. de Louis XI*, t. III, p. 237-239. Preuves, *Lettres des ministres et autres gens du conseil au Dauphin, pour lui donner avis de la maladie du roi.*

moins composer sous ses yeux, pour l'instruction de ce fils [1]. Comment croire après cela qu'il ne voulut pas que le dauphin sût lire [2] ?

On nous répète partout qu'il avait des raffinements de cruauté inouïs. Il avait inventé tout exprès, nous dit-on, des cages de fer où il enfermait ses prisonniers; mais ce n'est rien encore : dans un jour d'exécution, il fit placer des enfants sous l'échafaud tout ruisselant du sang de leur père ! Contes encore, contes horribles.

Louis XI n'inventa pas les cages-prisons; c'était un genre d'incarcération depuis très-longtemps en usage en Italie et en Espagne [3].

Le supplice de Nemours n'eut pas lieu comme on l'a décrit partout; les détails effrayants dont on s'est plu à l'entourer, ces enfants à genoux sous l'échafaud, cette *rosée affreuse,* comme dit Casimir Delavigne [4], qui tombe goutte à goutte sur leur tête, sont un

[1] Il a été imprimé in-4° gothique chez la veuve Michel Lenoir. C'est donc à tort que M. de Sismondi a prétendu qu'on ne l'avait pas publié. *Histoire des François*, t. XIV, p. 323.

[2] V. P. Paris, *Manuscrits françois*, t. IV, p. 116-136.

[3] Muratori, VIII, p. 624; XI, 145, Ducange, au mot *Gabia*.

[4] *Louis XI*, act. II, sc. 6.

appareil mélodramatique de mise tout au plus maintenant dans les *Crimes célèbres*. « Les contemporains, dit M. Michelet, n'en parlent point, même les plus hostiles[1]. » L'avocat Masselin, qui, un peu après la mort de Louis XI, à la fin de 1483, présenta requête aux États pour ces pauvres enfants du duc de Nemours, dépouillés de tous leurs biens, et qui, dans cette cause, devait, par conséquent, exagérer la vérité de leur malheur pour en accroître l'intérêt, ne dit pas un mot de cette barbarie perfectionnée[2]. Donc, encore une fois, dans tout cela, rien de vrai.

Le reste de ce que l'on raconte sur Louis XI ne l'est pas, j'en suis sûr, davantage. L'âge de Tristan l'Ermite, selon M. Michelet[3], rend invraisemblable tout ce que l'on nous a répété partout de ses prouesses de bourreau. Il était trop vieux pour être aussi alerte à la pendaison.

La faveur de Coictier le médecin ne fut pas non plus aussi grande qu'on s'est plu à

[1] *Hist. de France*, t. VI, p. 451.
[2] *Diarium statuum generalium*, p. 236. — Voltaire revenait souvent sur ce mensonge et aida beaucoup à la répandre, Voy. sa *Lettre à Linguet* (juin 1776), édit. Beuchot, t. LXX, p. 84.
[3] *Hist. de France*, t. VI, p. 491.

le dire. Louis XI, loin d'être homme à se livrer pieds et poings liés à sa merci, « estoit, selon Commynes, enclin à ne vouloir croire le conseil des médecins [1]. » Si Coictier devint riche, c'est qu'il gagnait sans doute sur l'*or potable* et autres drogues coûteuses dont il avait vanté au roi la vertu efficace [2].

Pour ce qui est de la venue de saint François de Paule, il paraît que dans cette affaire le saint homme avait autant besoin du roi de France, que le roi du saint homme. Il était malade des écrouelles [3] que Louis XI guérissait par privilége royal, et Louis XI souffrait, sans compter la vieillesse, de toutes sortes d'infirmités que le saint guérissait par privilége céleste. C'était donc entre eux un échange de vertus curatives; par malheur, ni l'un ni l'autre ne s'en trouva mieux.

J'ai nié les cruautés de Louis XI; maintenant, que dirai-je de ses bonnes actions? On lui en suppose beaucoup moins, je l'avoue; je n'en trouve même qu'une seule qui lui soit prêtée, et encore celle-là faut-il que je la dis-

[1] Liv. VI. ch. 6.
[2] Commynes, édit. de Mlle Dupont, t. II, p. 248.
[3] *Acta Sancti Francisci Pauli*, p. 155; Isambert, *anciennes lois françaises*, t. XIV, p. 304.

cute. Je le ferai de bonne grâce. On verra du moins par là que je n'essayais pas ici une réhabilitation quand même. Cette bonne œuvre de Louis XI est racontée par du Verdier et reproduite par l'abbé Tuet dans ses *Matinées sénonoises*. Louis XI était arrivé un peu avant l'heure des vêpres à Notre-Dame de Cléry; la première personne qu'il y trouva était un solliciteur qui le guettait au passage pour lui demander un bénéfice de collation royale. Le roi écouta la supplique et ne dit mot. Un pauvre prêtre dormait dans un coin du chœur; il l'avisa, s'en vint à lui, le fit éveiller et commanda qu'on lui expédiât sans délai les lettres de ce bénéfice, « disant, écrit du Verdier, qu'il voulait en cet endroit faire trouver véritable le proverbe qui dit : *Qu'à aucuns les biens viennent en dormant.* » Or, pareille anecdote est mise sur le compte de Henri III ; Tallemant nomme même le bienheureux à qui le sommeil fut si profitable [1]. Pour qui faut-il opter en ce cas? pour Louis XI, ou pour Henri III? Je pencherais volontiers pour le dernier, par la raison qu'il était contemporain de du Verdier, et que celui-ci,

[1] *Historiettes*, édit. in-12, t. I, p. 114.

ayant à conter l'aventure, crut sans doute lui donner plus de crédit en l'attribuant à un roi plus ancien, et plus de popularité surtout, en lui donnant pour héros, au lieu de l'impopulaire Henri III, le populaire Louis XI.

XVIII

Sous ce règne peu héroïque de Louis XI, nous ne trouvons guère qu'un héroïsme à constater, encore a-t-il été bien des fois mis en doute, c'est celui de cette vaillante bourgeoise de Beauvais, cette autre Jehanne, qui méritait si bien d'avoir la même patronne que la Pucelle, et qui, tenant en main la *hachette* d'où lui vint son surnom, aida si courageusement à repousser l'assaut de l'armée bourguignonne.

On fait souvent pour Jeanne Hachette comme pour Clémence Isaure. Elle n'a pas existé, dit-on; son histoire est une légende; on personnifie en elle la vaillance des femmes de Beauvais, comme au XIVe siècle, à Toulouse, on avait personnifié en *dame Clémence*

le plus doux attribut de la Vierge, protectrice de la poétique cité : *la Clémence*[1]. Soit, j'accepte pour dame Isaure, mais je nie pour Jeanne Hachette. Je sais que Commynes n'a pas dit un mot d'elle ; mais, à défaut de l'historien, le roi lui-même a parlé.

Dans l'ordonnance[2] qui accorde de nouveaux priviléges à la ville de Beauvais, qui institue une fête commémorative où les femmes auront le pas sur les hommes, il est fait mention de la vaillante bourgeoise. C'est assez pour que, aux yeux même d'un douteur comme moi, Jeanne Hachette soit une héroïne incontestable.

[1] Cette thèse a été soutenue d'une façon ingénieuse et savante par M. Noulet, dans son ouvrage de *Dame Clémence Isaure*, Toulouse, 1853, in-8. Voy. aussi Le Roux de Lincy, *Compagnies littéraires avant l'Académie*. Revue de Paris, 24 janvier 1841, p. 257 et suiv.

[2] *Ordonnances*, t. XVII, p. 529. Il est parlé de Jeanne Hachette dans l'*Histoire de Louis XI*, de P. Mathieu, 1610, in-fol. p. 207, et dans le *Discours véritable du siége mis devant la ville de Beauvais*, etc. Archiv. curieuses, I[re] série, t. I, p. 115.

XIX

« Rien de plus spontané et de plus authentique que ce mot de Louis XII : « *Le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans.* » Philippe, comte de Bresse et ensuite duc de Savoie, mort en 1497, avait dit peu de temps avant lui : « *Il serait honteux au duc* « *de venger les injures faites au comte.* » Cette pensée généreuse était dans le cœur de ces deux princes, et nous ne devons pas sans doute les regarder comme de froids imitateurs de l'empereur Adrien, qui, le jour où il parvint au pouvoir, rencontrant un ancien ennemi, et remarquant son embarras : « Tu es sauvé, lui dit-il (*evasisti*)[1]. »

[1] Le président Henault, *Abrégé chronologique*, à l'année 1498, avait déjà fait ce rapprochement.

Voilà ce que nous lisons dans un excellent travail de Suard, *Notes sur l'esprit d'imitation*, revu et publié dans la *Revue française* [1] par M. Jos.-Vict. Leclerc. Nous n'ajouterons rien à ces quelques lignes [2]. On y trouve tout ce qu'il faut dire sur ce *mot* et sur beaucoup d'autres du même genre, qui sont assez simples et viennent assez facilement à l'esprit pour que deux princes se trouvant dans une position pareille aient pu les dire sans se devoir rien l'un à l'autre. Les rois généralement se volent peu leurs *mots*; lorsqu'il y a plagiat, transposition, supposition d'esprit, soyez sûr que le coupable est quelque historien trop zélé qui veut à toute force faire bien parler celui dont il écrit l'histoire. Ne pouvant rien inventer, il vole pour le compte de

[1] Nouv. série, t. VI, p. 202.

[2] Il est bon toutefois de remarquer que le *mot* ne fut pas dit à M. de La Tremouille, comme on l'a écrit partout, mais aux députés de la ville d'Orléans, qui, après s'être assez mal conduits avec leur duc, venaient en hâte lui faire leur soumission comme à leur roi. Louis XII les écouta avec bienveillance et leur dit ensuite « *qu'il ne serait décent et à honneur à un roi de France de venger les querelles d'un duc d'Orléans.* » *Hist. ms. de Louis XII*, par Humbert Velay, au prolog. du traduct. Nicol. de Langes. Le *mot* ainsi présenté vise moins à l'antithèse et devient plus direct, plus naturel.

son héros. C'est dans ce cas seulement que le mot de Louis XII, devancé par celui du comte de Bresse, pourrait être d'une authenticité contestable.

XX

« On ne retrouve plus, lit-on dans les *Études historiques* de M. de Chateaubriand [1], l'original du fameux billet : *Tout est perdu fors l'honneur ;* mais la France qui l'aurait écrit le tient pour authentique. »

Soit ; je conviens que très-longtemps, même chez les plus sérieux historiens [2], l'on ajouta foi à la célèbre parole ; ne retrouvant pas le laconique billet dont elle faisait toute la teneur, on s'en fiait de bonne grâce à la tradition qui le déclarait authentique ; mais, lorsque au lieu de ce billet en cinq mots on retrouva toute une lettre en vingt lignes au moins,

[1] *Études historiques*, t. I, p. CXXVIII.

[2] Voy. *l'Hist. de France* du P. Daniel, sous la date de 1526.

qui était certainement la copie de celle que François I[er] dut écrire à sa mère le soir de la malheureuse journée de Pavie, l'on ne fut plus aussi confiant. En face de cette page, e *mot* fut nettement mis en doute. C'est ce que M. de Chateaubriand aurait dû savoir, car la découverte était faite[1] avant qu'il publiât ses *Études historiques;* c'est ce que M. de Sismondi surtout n'aurait pas dû ignorer, lui qui, venant après M. de Chateaubriand et qui, écrivant un livre plus sérieux, du moins par l'apparence, et plus approfondi, n'aurait pas dû laisser courir encore, sous le couvert de son *Histoire des Français* [2], ce mot, à qui toutes les *histoires de France* n'avaient déjà fait faire qu'un trop beau chemin.

1 Dulaure la retrouva dans les *Registres manuscrits du Parlement*, sous la date du 10 nov. 1525, et la publia dans son *Hist. de Paris*; voy. l'édit. de 1837, t. III, p. 209. Elle se trouve aussi à la page 191 de la *Chronique manuscrite* de Nicaise Ladam, roi d'armes de Charles-Quint; dans le *Journal* qui sera cité tout à l'heure, et dans les papiers du cardinal Granvelle, *Papiers d'Etat* (docum. inéd.), t. I, p. 258.—L'original est perdu, mais l'authenticité de la lettre n'en est pas moins irrécusable, comme le remarque fort bien M. Champollion, puisque l'on a, autographe, la réponse collective de Louise de Savoie et de Marguerite, réponse qui reproduit presque textuellement les phrases de la lettre du roi.

2 T. XVI, p. 242.

Voyons la lettre véritable, telle que l'a donnée M. Champollion [1], d'après un *journal* manuscrit du temps [2] :

« Madame,

« Pour vous advertir comment se porte le ressort de mon infortune, *de toutes choses ne m'est demouré que l'honneur et la vie qui est saulve*, et pour ce que en nostre adversité cette nouvelle vous fera quelque resconfort, j'ay prié qu'on me laissât pour escrire ces lettres, ce qu'on m'a agréablement accordé. Vous suppliant de volloir prendre l'extrémité de vous meismes, en usant de vostre accoutumée prudence; car j'ai espoir en la fin que Dieu ne m'abandonnera point; vous recommandant vos petits enfants et les miens, vous suppliant de faire donner seur passage et le retour en Espaigne à ce porteur qui va vers l'empereur pour sçavoir comme il fauldra que je sois traicté, et sur ce très-humblement me recommande à vostre bonne grace. »

Le : *Tout est perdu fors l'honneur* se trouve bien à peu près en substance dans les premières lignes de la lettre; c'est ce qui fut cause de l'erreur. Les historiens, avec cette

[1] *Captivité de François Ier* (Docum. inéd.), p. 129-130.
[2] Collect. Dupuy, vol. 742.

manie de résumé et pour ainsi dire de condensation qui s'empare d'eux quelquefois, et presque toujours mal à propos, pensèrent qu'en réduisant à cinq mots bien frappés toute cette lettre, ils lui donneraient plus de force. C'est donc ce qu'ils firent, et cela, j'en suis sûr, avec d'autant plus d'empressement qu'ils biffaient ainsi le : « *et la vie qui est saulve,* » petite considération incidente, qui est en effet un peu moins héroïque que le reste mais qui pourtant paraît toute naturelle, quand on refléchit que c'est un fils qui écrit à sa mère. Le roi avait commencé la phrase, le fils l'a achevée.

Antonio de Vera, qui devait connaître la lettre par le manuscrit de Nicaise Ladam ou par les papiers de Granvelle, semble avoir été le premier qui s'avisa pour elle de cet arrangement *à la laconienne*. Voici comment il nous l'a traduite en son espagnol : « *Madama, toto se ha perdido sino es la honra*[1]. » Historien de Charles-Quint, Vera, n'avait pas sans doute intérêt à corriger la vérité pour faire plus beau le rôle du roi de France; mais, présentée de cette façon, la

[1] *Vida y hechos de Carlos V*, p. 123.

lettre avait je ne sais quel air qui devait plaire davantage à son humeur castillane. C'est pour cela peut-être qu'il nous en arrangea cette version, bientôt reprise chez nous, traduite, popularisée, mais cette fois pour la raison toute française que le *mot* ainsi donné seyait mieux au vaincu de Pavie et relevait encore son caractère chevaleresque.

Lorsqu'un mensonge n'est, après tout, comme celui-ci, qu'un débris de la vérité et qu'il a son origine dans une raison d'honneur, il faudrait être bien sévère pour ne pas lui faire grâce[1]. Dire ce qu'il est, ne plus y croire, voilà, selon moi, la seule rigueur qu'il faille se permettre à son égard[2].

[1] D'ailleurs le mensonge était alors chose tellement coutumière chez les historiens! « Il semble, dit M. Champollion, justement au sujet de cette lettre altérée, que ce défaut de véracité fût passé insensiblement dans les habitudes des écrivains des derniers siècles. »

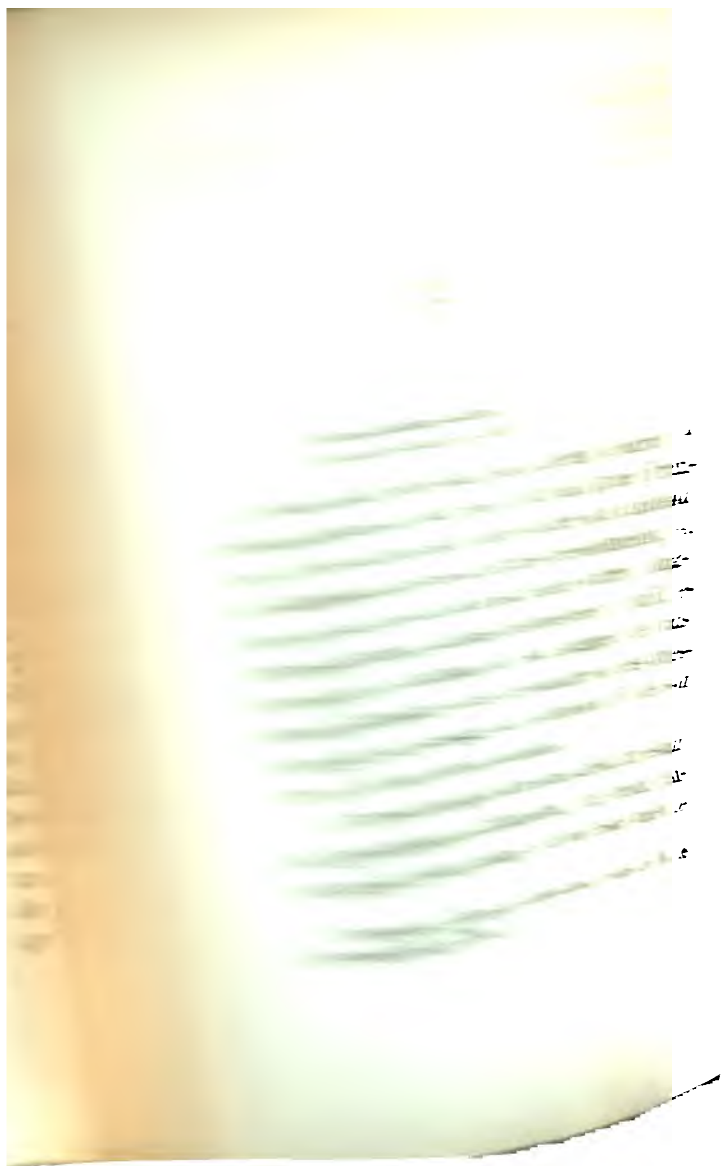
[2] L'épître de Clément Marot à la reine Éléonore, où l'on trouve ce vers à propos du roi fait prisonnier :

Que le corps pris, l'honneur luy demoura

quelques passages aussi d'une chanson faite par le roi pendant sa captivité,

Cueur resolu d'autre chose n'a cure
Que de l'honneur
....
Le corps vaincu, le cueur reste vainqueur...

purent aider encore à populariser l'erreur.—Sur quelques autres circonstances de la bataille de Pavie, dénaturées par les historiens, notamment par M. de Sismondi, voy. Champollion, *Introduction aux lettres de François Ier*, p. XVIII.



chambre du roi François I[er], m'y reçut fort honnestement; car il avoit dès ce temps-là connu les miens à la cour et aux guerres, et luy-mesme me voulut monstrer tout; et m'ayant mené à la chambre du roy, il me monstra un escrit au costé de la fenestre : « Tenez, dit-il, lisez cela, Monsieur, si vous n'avez veu de l'escriture du roy mon maistre, en voilà. » Et l'ayant leu, en grandes lettres il y avoit ce mot : « *Toute femme varie.* »

Telle est la vérité : l'on peut en croire Brantôme, le seul qui ait parlé de l'inscription comme l'ayant vue. Au lieu de deux vers, il n'y avait donc qu'une simple ligne de trois mots. De plus, rien ne nous prouve ici qu'elle eût été écrite sur la vitre avec un diamant, plutôt que sur l'un des larges côtés de l'embrasure de la fenêtre, avec de la craie ou du charbon ; ce qui eût été plus naturel, surtout à cette époque-là. Si François I[er], en effet, se servit de la pointe de sa bague, il se trouve avoir été le premier qui fit usage du diamant pour rayer le verre. On n'en connaît pas d'autre exemple de son temps [1] ; rien que pour cela certainement, Brantôme eût

1 *Id., ibid.*

XXI

Souvent femme varie;
Bien fol est qui s'y fie.

Ce sont deux vers qui ont bien couru le monde depuis le jour où l'on dit que François Ier les écrivit sur une vitre du château de Chambord. Les a-t-il écrits réellement, et, dans ce cas, est-ce bien sur une vitre, longtemps cherchée, jamais retrouvée [1], qu'il les traça avec le diamant de sa bague? Je vais laisser Brantôme vous répondre à ces questions par un passage du *Discours IV* de son livre : *Vies des Dames galantes :*

« Il me souvient qu'une fois, dit-il, m'estant allé pourmener à Chambord, un vieux concierge qui estoit céans, et avoit esté valet de

[1] Théophile. *Essai sur divers arts,* notes de M. de L'Escalopier, p. 296.

chambre du roi François Ier, m'y reçut fort honnestement; car il avoit dès ce temps-là connu les miens à la cour et aux guerres, et luy-mesme me voulut monstrer tout; et m'ayant mené à la chambre du roy, il me monstra un escrit au costé de la fenestre : « Tenez, dit-il, lisez cela, Monsieur, si vous n'avez veu de l'escriture du roy mon maistre, en voilà. » Et l'ayant leu, en grandes lettres il y avoit ce mot : « *Toute femme varie.* »

Telle est la vérité : l'on peut en croire Brantôme, le seul qui ait parlé de l'inscription comme l'ayant vue. Au lieu de deux vers, il n'y avait donc qu'une simple ligne de trois mots. De plus, rien ne nous prouve ici qu'elle eût été écrite sur la vitre avec un diamant, plutôt que sur l'un des larges côtés de l'embrasure de la fenêtre, avec de la craie ou du charbon; ce qui eût été plus naturel, surtout à cette époque-là. Si François Ier, en effet, se servit de la pointe de sa bague, il se trouve avoir été le premier qui fît usage du diamant pour rayer le verre. On n'en connaît pas d'autre exemple de son temps [1] ; rien que pour cela certainement, Brantôme eût

[1] *Id., ibid.*

remarqué que l'inscription avait été tracée sur la vitre.

Le roi avait écrit en grandes lettres, dit toujours Brantôme ; et d'une main, à ce qu'il paraît, assez assurée pour que le caractère de son écriture fût reconnaissable. Or, comment cela serait-il possible s'il avait écrit sur l'une des vitres étroites dont alors on garnissait les fenêtres, et s'il se fût servi d'un diamant avec lequel l'on ne peut marquer que des linéaments indécis ? Tous ceux qui ont repris l'anecdote après l'auteur des *Dames Galantes* l'ont mal comprise, et, par suite, l'ont dénaturée en l'étendant.

Quant au dénoûment de l'histoire de la fameuse vitre, soit qu'on dise qu'elle ait été « vendue aux Anglais comme tant d'autres choses françaises [1], » soit qu'on raconte que Louis XIV « alors jeune et heureux » la sacrifia à Mme de la Vallière, c'est la digne conclusion de ce petit roman taillé à plaisir dans un fait véritable.

[1] *Hist. de Chambord*, par M. de La Saussaye, p. 52.

XXII

Que de choses dans l'histoire de François I[er], surtout dans la partie galante, que de choses à ramener ainsi, de la vérité arrangée à la vérité réelle; ou, plus souvent encore, du faux et de l'absurde au raisonnable et au vrai.

Ainsi, le dernier épisode de ses amours avec M[me] de Chateaubriand, qu'un mari en réalité fort brave homme et d'accommodante humeur, mais transformé en Barbe-bleu farouche par Varillas[1], Lesconvel, M[me] de Muralt[2] et mille autres, pour les besoins de leurs romans, aurait, disent ces inventeurs, ensanglanté de la plus barbare manière, et

[1] *Hist. de François I[er]*, liv. IV.
[2] *Les effets de la jalousie*, roman par M[me] de Muralt.

avec un raffinement de vengeance presque égal à celui dont furent victimes le châtelain de Coucy et la dame de Fayel [1].

C'est un roman qu'on a donné pour pendant à un roman !

Ainsi encore l'histoire de la belle Féronnière [2] et du roi, autre *roman* de vengeance conjugale, qu'on ramène à la réalité en le débarrassant des détails et du dénoûment hideux dont, le premier de tous, Louis Guyon [3] s'est plu à le charger, de sa pleine autorité d'inventeur de scandales ; et en le circonscrivant dans le cadre gracieux de cette 25e nouvelle de l'*Heptaméron*, qui en est le seul récit véritable.

[1] Dès le temps de Legrand d'Aussy l'on n'était plus dupe de la fausseté de cette légende. Voy. ses *Fabliaux des* XIIe *et* XIIIe *siècles*, édit. de 1779, t. III, p. 280, note, et t. IV, p. 174.

[2] Nous avons fait remarquer ailleurs que l'on a eu tort de donner le nom de *féronnière* à l'espèce de parure que les femmes se mettent sur le front. Le portrait sur lequel on en a pris le modèle, et qui se voit au Louvre, n'est pas celui de la belle Féronnière. comme on le pense généralement : c'est celui d'une belle Italienne, Ginevra Benci, selon M. Delécluze, *Léonard de Vinci*, 1841, gr. in-8, p. 29, note, ou selon d'autres, Lucrezia Crivelli. Voy. nos *Variétés hist. et litt.* (Biblioth. Elzévirienne de P. Jannet.), t. III, p. 40, note.

[3] *Diverses leçons*, 1610, in-8, t. II, p. 109.

Ici, du moins, sous la plume sincère et charmante de la reine de Navarre, plus de vengeance immonde, plus de honteuse contagion dont le mari s'infecte et apporte le germe; qui surprend le roi sur le lit adultère, et qui, après l'avoir dévoré pendant de longues années de souffrance, finit par l'emporter. Ce sont les conteurs qui ont ajouté tout cela, toujours d'après L. Guyon; les historiens suivirent, Mézeray en tête, copiant, exagérant le premier récit.

Pour bien terminer leur aimable histoire, il ne leur fallut rien moins que la lente agonie et la mort de François Ier. Malheureusement pour eux, l'on sait, par des témoignages beaucoup plus dignes de créance, que le roi ne fut pas éprouvé certainement par une aussi longue et aussi impitoyable maladie. Le *post-scriptum* d'une lettre du cardinal d'Armagnac nous fait voir que, moins d'un an avant sa mort, il était en aussi parfaite santé que l'homme le plus robuste de son royaume [1].

[1] F. Genin, *Lettres de Marguerite d'Angoulême*, 1841, in-8, p. 473. — Puisqu'il est ici question du mal vénérien, n'oublions pas de dire que M. Walcknaër, *Vies de plusieurs personnages célèbres*, t. II, p. 39, 44, 49, a prouvé qu'il fut importé de l'Inde et non, comme on le croit, de l'Amérique.

XXIII

Si je passe au crible tous les mots dont l'imagination des faiseurs d'esprit s'est plu à gratifier les rois, ce n'est pas certes pour faire grâce davantage à ceux qu'ils ont bénévolement prêtés à leurs bouffons. Je trouve justement, à cette époque de François Ier, un de ces bons mots de *fous de cour* dont il est à propos de faire enfin justice.

Charles-Quint s'est fié à la parole de François Ier, et il va passer par la France pour se rendre dans les Pays-Bas. Comme on l'attend à Paris, le roi avise son fol, Triboulet, qui griffonne dans un coin.—Que tiens-tu là? lui dit-il.—Le *Calendrier des fous*, et j'y écris un nom.—Lequel? —Celui de l'empereur Charles, qui fait la folie de se mettre à votre

merci en traversant ce royaume. — Mais si je le laisse passer? — Alors c'est votre nom que j'inscrirai sur mon livre à la place du sien.

Tout est faux dans cette anecdote, prise sous cette date et avec ces personnages. Triboulet, *fol complètement fol,* comme écrit de lui Pentagruel; *fol à vingt-cinq carats, dont les vingt-quatre sont le tout,* comme dit aussi à son sujet Bonaventure Desperriers, était tout à fait incapable d'une saillie pareille; d'ailleurs, raison beaucoup plus décisive, il était mort depuis cinq ans, lorsqu'en 1540 Charles-Quint se hasarda de passer par la France. N'est-ce pas sans réplique?

C'est à un autre fou, dans une toute autre circonstance, que l'aventure arriva. Écoutez Brantôme vous raconter comment alors fut lancée la bonne riposte :

« Ce grand roi Alphonse avait en sa cour un bouffon qui écrivait dans ses tablettes toutes les folies que lui et les courtisans faisaient le jour et la semaine. Par cas, un jour le roi voulut voir ses tablettes où il se trouva le premier en date pour avoir donné mille écus à un Maure, pour lui aller quérir des chevaux barbes en Barbarie. Ce qu'ayant vu,

le roi lui dit : « Et pourquoi m'as-tu mis là ? et quelle folie ai-je faite en cela ? » L'autre lui répondit : « Pour t'être fié à un tel homme qui n'a ni foi, ni loi : il emportera ton argent et n'aura ni chevaux ni argent et ne retournera plus. » A quoi répliqua le roi : « Et s'il retourne, que diras-tu sur cela ? » Le bouffon achevant de parler dit alors : « S'il retourne, je t'effacerai de mes tablettes, et le mettrai en ta place, pour être un grand fou et un grand fat d'être retourné, et qu'il n'ait emporté tes beaux ducats[1]. »

La réfutation ici n'était sans doute pas des plus nécessaires. Voltaire disait en pareil cas : « La chose n'est pas bien importante, » mais il se hâtait d'ajouter : « La vérité est toujours précieuse[2]. »

Nous dirons comme lui, et nous continuerons notre tâche, au risque de glaner parfois des riens et de tondre sur des vétilles.

[1] *Œuvres de Brantôme*, édit. du Panthéon littéraire, t. I, p. 47.

[2] *Mélanges historiques*, fragments sur l'histoire, art. VIII.

XXIV

Voici toutefois qui est plus important, et tire bien plus à conséquence; car, au mensonge très-pittoresque dont je vais parler nous ne devons déjà rien moins que deux grands tableaux, l'un de Menageot [1], l'autre de J. Gigoux [2]. Il est donc temps d'en finir avec lui une bonne fois, par pitié pour les peintres dont il tente le pinceau, et qu'il faut enfin désenchanter; par pitié aussi pour le public dont ces *illustrations* d'un fait complétement faux caressent et entretiennent l'erreur.

On a déjà deviné sans doute qu'il s'agit des *derniers moments de Léonard de Vinci*, *expirant*

[1] A l'exposition de 1781. Une copie fut exécutée en tapisserie aux Gobelins.
[2] Au salon de 1835.

à Fontainebleau dans les bras de François Ier (style de livret).

La *Biographie universelle,* qui a rarement le courage du doute et moins encore celui de la négation, a tenté dans cette circonstance son plus grand effort de critique; elle a bravement nié [1]. L'auteur de l'article *Léonard de Vinci* a fait céder les habitudes de crédulité routinière et presque superstitieuse du recueil dans lequel il écrivait, devant la logique des preuves entassées par Venturi [2], par Amoretti [3] et par Millin [4], pour combattre l'opinion trop longtemps acceptée.

Il s'est demandé comment il s'était pu faire que Léonard, brisé par l'âge, malade depuis plus d'un an, eût tout à coup quitté le petit château de Clou près d'Amboise, devenu sa résidence par un ordre bienveillant du roi, et duquel peu de mois auparavant il avait daté son testament, pour venir à Fontainebleau se mêler aux joies bruyantes de la cour; comment, si sa mort avaiteu lieu dans

1 Voy. l'art. Vinci (Léonard), p. 156-157.
2 *Essai sur les ouvrages physico-mathématiques de Léonard de Vinci...*, Paris, an V. In-8.
3 *Vie de Léonard de Vinci.*
4 *Voyage dans le Milanais*, t. I, p. 216.

cette dernière résidence royale, il avait pu se faire que son tombeau ne s'y trouvât pas, mais fût au contraire placé près du lieu qu'il habitait d'ordinaire, dans l'église Saint-Florentin d'Amboise. Enfin, il n'a rien omis non plus de ce qui peut éclaircir un autre point; il n'a oublié aucune des preuves données par Venturi pour constater que François Ier ne pouvait être, le 2 mai 1519, près du lit du grand artiste expirant, pas plus à Fontainebleau qu'au château de Clou; preuves du plus haut intérêt, puisque, dans cette circonstance, elles font de l'*alibi* double une raison sans réplique, et qui devant l'histoire, ne doit pas être moins décisive qu'elle le serait devant un tribunal.

« Venturi..., dit M. J. Delecluze[1], qui, en résumant ces mêmes preuves, leur a donné une autorité nouvelle, fonde son opinion sur ce qu'au moment de cet événement la cour était à Saint-Germain-en-Laye, où la reine venait d'accoucher; que les ordonnances du 1er mai sont datées de ce lieu, et que le journal de la cour ne fait mention d'aucun voyage du roi avant le mois de juillet. Il ajoute que

[1] *Léonard de Vinci*. Paris, 1841, gr. in-8, p. 66-67.

l'élection prochaine de l'Empire occupait trop François Ier, qui la convoitait, pour qu'il s'éloignât du centre des négociations ; et, enfin, que Melzi, l'élève et l'héritier de Léonard de Vinci, en annonçant la mort de Léonard aux frères de ce grand artiste, ne dit pas un mot dans sa lettre de cet événement qui eût si vivement intéressé sa famille.

« Il y a, poursuit M. Delecluze avec un sentiment auquel nous ne pouvons trop applaudir, il y a des choses vraisemblables qui équivalent à la réalité. Léonard de Vinci était digne d'un tel honneur, et l'intérêt vif que François Ier a toujours montré pour les arts et les artistes, et pour Léonard en particulier, est cause que l'erreur signalée par Venturi sera difficilement détruite. »

J'avoue que c'est là, en effet, une erreur respectable, et à laquelle on a presque peur de toucher ; mais les détails dont on l'a enjolivée sont en revanche d'une si outrecuidante fausseté, qu'on prend, en les lisant, cœur à la réfutation, et que, pour avoir le plaisir d'en faire justice, l'on se donne sans remords le courage de ne rien épargner de tout le mensonge.

« Les amplificateurs d'anecdotes, est-il dit

dans la *Biographie universelle*, prétendent que François Ier, lisant une surprise dédaigneuse sur la figure des courtisans qui l'avaient accompagné chez Léonard, leur dit de ne pas s'étonner : « Je puis faire des nobles quand « je veux, et même de très-grands seigneurs; « Dieu seul peut faire un homme comme « celui que nous allons perdre. »

« On prête ce mot à tant d'autres princes, ajoute naïvement la *Biographie,* qu'il serait difficile de dire s'il appartient réellement à François Ier. »

Ce n'est pas assez s'indigner, à mon sens, et notre biographe, au moment de conclure, se relâche un peu trop de sa logique et de sa sévérité. Mais, après tout, pourquoi de la colère, et même de l'étonnement, à propos de ces amplifications? On doit toujours s'attendre à les voir paraître; ce sont les parasites naturels de tout mensonge qui a fait fortune.

Pour moi, je me suis fait un précepte de ces vers d'Ovide :

Hic narrata ferunt alii, mensuraque ficti
Crescit et auditis aliquid novus adjicit auctor [1].

Dès qu'une erreur est née, je me prépare à

[1] *Métamorphose*, liv. XII, v. 7.

voir croître à l'entour toute une végétation d'erreurs accessoires.

S'il s'agit de mensonges *parlés*, la dernière phrase de ce petit passage de Voltaire, dans les *Annales de l'Empire*, me sert aussi de leçon constante, et fait que je me tiens toujours sur mes gardes, même, comme on le verra, contre les erreurs de ce genre propagées... par Voltaire :

« Plusieurs historiens, dit-il, rapportent que Charles, avant la bataille (celle qu'il livra près de Tunis à Barberousse), dit à ses généraux : « Les nèfles mûrissent avec la paille; « mais la paille de notre lenteur fait pourrir « et non pas mûrir les nèfles de la valeur de « nos soldats. » Les princes ne s'expriment pas ainsi. Il faut les faire parler dignement, ou plutôt il ne faut jamais leur faire dire ce qu'ils n'ont point dit. Presque toutes les harangues sont des fictions mêlées à l'histoire. »

XXV

Je lus un jour, dans un feuilleton du *Journal des Débats*[1] signé de M. Philarète Chasles :

« Beaucoup de cœurs sensibles se révolteront si j'ose leur dire que Marie Stuart n'a jamais fait que de très-mauvais vers, et que ce petit couplet tant répété :

Adieu plaisant pays de France,
O ma patrie
La plus chérie ! etc.

n'est qu'une mystification de journaliste, avouée par le journaliste Querlon, et néanmoins reproduite à satiété, dans des torrents de larmes et d'encre sortis de plumes bien taillées et sentimentales. Querlon a imprimé

[1] 23 oct. 1844.

l'aveu de sa fraude, et néanmoins *dictionnaires et biographies,* bibliographies, albums, notices et le reste, ont reproduit fidèlement la légende; elle est encore écrite et imprimée dans la *Biographie universelle* de MM. Michaud. Mais la vérité vaut-elle la peine qu'on la dise? Plusieurs pensent que non, je crois que oui, j'ai tort peut-être. »

Je ne suis pas de ceux à qui la vérité fait peur; aussi les lignes de M. Ph. Chasles ne firent-elles que me mettre en goût. Sans désemparer, je me lançai à la recherche des preuves de ce qu'il venait de m'apprendre. J'y étais d'autant plus porté, que la chanson de Marie Stuart, parue, pour la première fois, en 1765, dans cette *Anthologie*[1] en trois volumes dont Monet avait fait les frais, dont ce même Meunier de Querlon avait écrit l'introduction, m'avait toujours semblé un peu suspecte. La mention banale : *tirée du manuscrit de Buckingham*, ne me rassurait pas du tout. Ce que je savais d'ailleurs des habitudes de Querlon, qui prenait volontiers plaisir à ces sortes de mystifications littéraires, ce que je connaissais de son petit

1 1765, in-8, t. I, p. 19.

livre publié à Magdebourg, en 1761, *Les innocentes impostures ou opuscules de M.* ***, n'était pas fait pour me donner plus de confiance.

Je cherchai donc. D'abord je trouvai un article de la *Revue des Deux-Mondes*[1], dans lequel M. Ph. Chasles avait émis, pour la première fois, le fait répété sous une autre forme dans son feuilleton des *Débats*. Il persistait dans son dire; donc il en était bien sûr. C'était de quoi me rendre plus confiant encore, plus ardent à la découverte du reste. Il m'apprenait, de plus, que la lettre dans laquelle M. de Querlon trahissait lui-même sa petite imposture était adressée à l'abbé Mercier de Saint-Léger. Il fallait chercher cette lettre; je ne m'en fis pas faute, comme bien vous pensez.

Chemin faisant, j'appris que Mme de Norbelly, fille de Querlon, morte il y a dix ans environ, s'amusait souvent à conter l'histoire de la supercherie commise par son père, et dont le monde entier s'obstinait à être la dupe[2]. Je découvris quelques lignes

[1] 1er juin 1844, art. sur les *Pseudonymes anglais au* XVIIIe *siècle.*

[2] Mme de Norbelly, mariée en premières noces avec

de M. Viollet-le-Duc [1], où il soutenait, lui aussi, que la chanson attribuée à Marie Stuart n'était certainement pas d'elle. J'acquis de plus, par un article de M. Sainte-Beuve dans le *Journal des Savants* [2], une nouvelle preuve que l'assurance donnée à l'abbé de Saint-Léger par Querlon sur la véritable origine de la chanson était très-réelle; enfin, je sus que l'un de nos plus riches amateurs possédait, dans sa collection, l'*autographe* même de la lettre dans laquelle l'innocente fraude se trouvait révélée par son auteur [3]. C'était tenir tout; cependant, je ne sais pourquoi, je ne me défiai pas moins.

Les autographes sur des faits déjà un peu connus et pour lesquels ils nous sont des preuves trop désirées, trop imprévues, m'ont toujours trouvé sur mes gardes contre l'espèce de certitude improvisée qu'ils apportent. Elle est selon moi trop complète pour l'être assez. Ici, quelques lignes imprimées de Querlon ou de l'abbé de Saint-Léger dans un des recueils où ils écrivaient d'habitude,

l'adjudant-major-général Levasseur, était la mère de M. le général de division Levasseur.

[1] *Biblioth. poétique*, 2e part., p. 20.

[2] Année 1847, p. 278, et *Derniers portraits littéraires*, p. 63-64.

[3] C. Blaze, *Molière musicien*, t. I, p. 446.

eussent bien mieux fait mon affaire. Je désespérais malheureusement de les trouver, et de guerre lasse, je renonçais presque à poursuivre davantage la solution définitive de ce petit problème littéraire.

Après avoir vu pourtant avec quel dédain superbe M. Mignet, dans sa belle et sérieuse *Histoire de Marie Stuart*, affecte de ne pas parler de cette chanson, tandis que M. Dargaud[1], dans son livre romanesque sur la même reine, n'oublie pas de la donner pour authentique, je m'étais de plus en plus convaincu qu'elle devait être supposée.

Quelques lignes de M. de Villenfagne, dans ses *Mélanges de littérature*, etc.[2], me rendirent tout à coup l'espoir.

Elles me mettaient sur la trace d'un article de l'*Esprit des Journaux*, dans lequel, caché sous un pseudonyme, l'abbé de Saint-Léger confessait franchement l'aveu que M. de Querlon lui avait fait de sa supercherie. Je

[1] *Hist. de Marie Stuart*, 1850, in-8, t. I, p. 134-135.— «Ces vers, dit M. Dargaud, sont désormais inséparables de son nom. Elle les acheva quelques semaines plus tard, à Holyrood.» M. Dargaud avait, à ce qu'il paraît, sur cette partie de la vie de Marie Stuart, des mémoires particuliers. Il eût bien dû nous dire où ils se trouvent.

[2] *Mélanges de litt. et d'hist.* Liége, 1788, in-8, p. 39.

courus au volumineux recueil, et le feuilletai tant et si bien, que, dans le volume du mois de *septembre* 1781[1], je découvris ce petit paragraphe qui mettait victorieusement fin à ma tâche de chercheur :

« Marie Stuart est-elle auteur de la chanson qui lui est attribuée dans l'*Anthologie?* Feu M. de Querlon m'a assuré l'avoir faite lui-même. Cette assertion d'un homme qui était vrai tranche la question. »

Fort bien dit! Là, en effet, est toute la solution de l'affaire et la condamnation des routiniers qui persisteraient désormais à croire et à dire le contraire.

[1] P. 227. *Observations sur deux lettres imprimées dans l'*Esprit des Journaux, *concernant les Annales poétiques* (par D....).

XXVI

Dans l'article du *Journal des Savants* cité tout à l'heure, M. Sainte-Beuve pose cette autre question que personne, je crois, ne s'était encore faite :

« Les beaux vers de Charles IX à Ronsard :

L'art de faire des vers, dût-on s'en indigner, etc.

où se trouvent-ils pour la première fois?... »

Je pris cette demande à cœur, et je finis par me mettre, je crois en état d'y répondre. Ces vers « les meilleurs que l'on connaisse publiés sous le nom d'un roi, dit M. Valery [1], et peut-être les plus beaux de ce siècle ; » ces vers que Voltaire [2], pour leur donner un

[1] *Curiosités et anecdotes italiennes*, p. 252-253.

[2] *Lettre à l'abbé Vitrac*, 23 décembre 1775. (Édit. Beuchot, t. LXIX, p. 459.) V. aussi et surtout le *Diction. philosoph.*, art. Charles IX. — Puisque nous allons parler d'Amyot, n'oublions pas de dire que toute

auteur vraisemblable, mit sans plus de raison sur le compte d'Amyot, très-excellent prosateur mais rimeur détestable [1], se trouvent pour la première fois dans le *Sommaire de l'Histoire de France, etc.*, par Jean Le Royer, sieur de Prades, Paris, in-4°, p. 548, où Abel de Sainte-Marthe les reprit pour les placer dans le *Recueil des preuves* jointes au *Discours historique sur le rétablissement de la bibliothèque de Fontainebleau* [2].

l'histoire de son enfance, telle qu'on la lit partout, est complètement fausse, ainsi que M. Ampère l'a prouvé d'après Bayle. (*Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1841, p. 720-722.) C'est un petit roman de l'invention de Saint-Réal, dans le genre de celui que l'abbé a écrit sur la *conspiration des Espagnols contre Venise* (Voy. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IX, p. 371.), et de cet autre, dont Schiller a fait une tragédie, et qui travestit tout à fait la vérité au sujet de don Carlos et des causes de sa mort. Dès le dernier siècle l'abbé de Longuerue en avait éventé le mensonge. Voy. d'Argenson, *Essais dans le goût de Montaigne*, p. 346.

[1] C'était l'avis de Charles IX lui-même. V. *Diction.* de Bayle, édit. Beuchot, t. I, p. 504.

[2] 1668, in-4°, p. 17. — Sainte-Marthe y cite tout le passage du livre de son ami de Prades sur le talent poétique de Charles IX et sur les vers qu'il composa. « On en void quelques-uns à la suite de la *Franciade* de Ronsard, et d'autres en d'autres lieux, dont ceux-ci (ceux dont il est question ici) ne sont pas les moins remarquables. » Voilà tout; ni de Prades, ni Sainte-Marthe ne s'expliquent davantage sur le *lieu*, très-intéressant à connaître cependant, où ces vers ont été trouvés.

Pour mieux appuyer ce qui nous reste à dire à leur sujet, nous allons, bien qu'ils soient connus de tout le monde, les reproduire encore ici :

L'art de faire des vers, dût-on s'en indigner,
Doit être à plus haut prix que celui de régner.
Tous deux également nous portons des couronnes :
Mais, roi, je les reçois, et poëte, tu les donnes.
Ton esprit enflammé d'une céleste ardeur,
Éclate par soi-même, et moi par ma grandeur.
Si du côté des dieux je cherche l'avantage,
Ronsard est leur mignon, et je suis leur image.
Ta lyre qui ravit par de si doux accords,
T'asservit les esprits dont je n'ai que les corps ;
Elle t'en rend le maître, et te sait introduire
Où le plus fier tyran ne peut avoir d'empire.

Nous pourrions, après cette citation, faire ce dont s'avisa Voltaire, à l'encontre du sieur de Prades, qui s'en était prudemment gardé; nous pourrions mettre en regard de ces douze vers quelqu'autre poésie de Charles IX, que la comparaison ne ferait guère briller, et qui, littérairement parlant, perdrait à être authentique. C'est inutile; ce petit morceau porte assez avec lui la preuve de son origine : il suffit, selon moi, de le lire. On sent tout d'abord à la tournure des vers, à leur solide régularité, à leur allure un peu fière, à l'antithèse qui s'y joue et qui s'y soutient avec une grâce forte et aisée; enfin à je ne sais quel grand air qui semble faire de cette poé-

sie plutôt une sœur de la muse assurée de Corneille qu'une contemporaine de la muse inégale de Ronsard, on voit bien, dis-je, que pour leur donner place dans son livre publié en 1651, de Prades a certainement façonné, remanié à fond ces douze alexandrins selon la manière et le goût de son temps[1], si même il ne les a pas fabriqués de toutes pièces. L'original n'a pas été retrouvé, et pour cause sans doute; on ne peut donc savoir ce qu'après le travail d'épuration auquel on les aurait soumis, il a pu rester des vers écrits par Charles IX. Ce qui est plus possible, la pièce primitive étant absente, c'est de croire, sans crainte de démenti, que de Prades avait ses raisons pour être le premier à citer ce morceau, et que même il était sans doute le seul en 1651 qui pût s'en permettre la citation[2].

[1] C'est ce que fit Sauvigny pour les vers de Mlle de Calages cités par la *Biogr. Univers.* (art. Calages). En les reproduisant le premier dans le *Parnasse des Dames*, il changea des vers entiers, il l'avoue lui-même, des expressions, quelquefois même des tours de phrase, et cela, dit-il, pour faire mieux goûter notre ancienne poésie. Il n'est pas étonnant que la *Biographie*, qui les reprit avec ses variantes, ait trouvé que ces vers, faits avant le *Cid*, étaient dignes d'une autre époque ! Barbier, *Examen critique des dict. histor.*, p. 165.

[2] Ce qui me le fait soupçonner davantage, c'est

Dreux du Radier, qui m'aida beaucoup à retrouver le premier gîte de ces beaux vers, et à qui tout d'abord ils avaient aussi semblé d'une authenticité suspecte, ne croyait de la part de de Prades qu'à un travail d'arrangement. Ce n'était peut-être pas assez dire; mais pour son temps, c'était beaucoup. « Ils sont, écrit-il[1], si exacts pour ce qu'on appelle versification, et même pour l'expression toute moderne, que je ne saurais m'empêcher d'avertir le lecteur que celui qui les rapporte s'est sans doute écarté de l'original, sous prétexte de ne pas choquer l'oreille par des sons auxquels elle n'est plus accoutumée. Il a changé ce qui lui a paru trop dur. Mais bien loin de mériter quelque reconnaissance par cette

qu'il était moins historien que poëte. Il avait fait des tragédies, entre autres un *Arsace* joué, en 1666, par la *troupe du Roy*, et qui, lit-on dans la préface, avait eu l'approbation des meilleurs esprits : M. de Sainte-Marthe, La Mothe-Le Vayer, du Ryer, Beys, Quinault. « L'illustre M. Corneille dit qu'elle avait assez de beautez pour parer trois pièces entières. » On y trouve des vers comme ceux-ci :

J'abandonne le trône...
Je pourrois en tomber; j'ayme mieux en descendre, etc.

On conçoit qu'un homme dont les vers avaient l'applaudissement de Corneille, pouvait se croire en droit d'arranger ceux de Charles IX, sinon de les faire entièrement lui-même.

[1] *Tablettes historiques, etc.*, t. II, p. 228.

fausse délicatesse, on ne saurait que le blâmer de sa hardiesse. Il nous prive des grâces respectables d'un original précieux, pour nous donner une copie peut-être foible, et ses expressions, au lieu de celles du monarque dont il parle. »

XXVII

Je viens d'aider à dépouiller Charles IX du plus beau fleuron de sa couronne poétique, je vais lui donner sa revanche. A-t-il tiré sur les huguenots le matin de la Saint-Barthélemy, comme on le répète partout? Pour moi je ne le crois pas; les témoignages allégués, celui du gascon Brantôme [1], celui de ce marquis de Tessé, qui, selon Voltaire [2], tenait le fait du gentilhomme même qui chargeait

[1] *Hommes illustres et grands capitaines françois* (édit. du Panth. litt.), t. I, p. 560-561.

[2] La *Henriade*, chant II, notes.—Voltaire, dans ses notes de la *Henriade*, comme dans son *Essai sur les guerres civiles*, est impitoyable pour Charles IX, jusque-là qu'il ne craint pas de lui prêter, devant le cadavre de Coligny à Montfaucon, le mot de Vitellius à Bébriac : « Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon. » Walter Scott l'a bien mis dans la bouche de Louis XI, au chapitre III de Quentin Durward. O licences du roman historique!

l'arquebuse du roi, n'étant pas, à mon avis, des preuves bien redoutables. L'abbé Coupé en a fait bon marché dans un article de ses *Soirées littéraires,* et je fais comme lui très-volontiers [1].

Ce n'est pas la petite diatribe de Prud'homme dans ses *Révolutions de Paris,* où il est dit, par exemple, que Charles IX quittait une partie de billard quand il prit sa carabine pour tirer sur les huguenots, qui me fera changer d'opinion. Le fameux décret de la Commune statuant, en date du 29 vendémiaire an II (20 octobre 1793), « qu'il sera mis un poteau infamant à la place même où Charles IX tirait sur son peuple [2], » ne me convaincra pas davantage; et je ne me rendrai point parce que je saurai que ce poteau infamant, portant une inscription en lettres gigantesques, se vit très-longtemps sur le quai au-dessous de la fenêtre du cabinet de la reine, aujourd'hui la galerie des Antiques. Je sais trop bien que toute cette partie du Louvre n'ayant été construite que vers la fin du règne d'Henri IV, il eût été assez difficile que Charles IX pût

[1] Voy. aussi Musset-Pathay, *Correspond. hist.*, in-8, p. 103.
[2] *Réimpression du Moniteur*, t. XVIII, p. 170.

s'être embusqué là pour *arquebuser* « aucuns dans les fauxbourgs de Saint-Germain, qui se remuoient et se sauvoient », comme dit Brantôme.

Un livre récemment publié déplace la scène, mais sans la rendre plus vraisemblable. Ce n'est pas du Louvre, c'est du Petit-Bourbon, qui était proche et dont la principale fenêtre donnait sur le quai de l'École, presque en regard du bâtiment actuel de la Monnaie, que le roi aurait tiré. On acheva de détruire le Petit-Bourbon en septembre 1758, et c'est à propos de cette démolition que le livre dont je viens de parler, et qui n'est autre que le *Journal* de l'avocat Barbier[1], assigne au forfait royal ce nouveau théâtre :

« Le 20 de ce mois, y est-il dit, on a commencé à abattre l'ancien garde-meuble, rue des Poulies, sur le quai[2], dans lequel bâtiment était un balcon d'une ancienne forme, couvert et élevé, d'où Charles IX tiroit avec une arquebuse sur le peuple, le jour de la Saint-Barthélemy : on ne verra plus, ajoute

[1] T. IV, p. 290.

[2] La rue des Poulies allait alors jusqu'au quai de l'École, en longeant toute la colonnade du Louvre. Voy. notre *Paris démoli*, 2e édit., Introd., p. XXXVIII, notes.

Barbier, le monument de ce trait historique.»

Il se trompait. Le peuple tient aux mensonges qu'il a caressés pendant des siècles. Quand on fait disparaître les lieux où il en avait étalé la mise en scène, il cherche ailleurs où les loger, où les faire mouvoir. C'est ainsi que pour celui qui nous occupe, le balcon du garde-meuble étant détruit, il fit choix de la fenêtre du cabinet de la reine, place nouvelle qui, de 1758 à 1793, avait été déjà consacrée par trente-cinq ans de commérages, lorsque la Convention vint à son tour la décréter authentique.

Vous savez maintenant, et de reste, si elle pouvait l'être. Celle dont on lui cédait le rôle, la fenêtre du Petit-Bourbon ne l'était pas davantage. Pour s'en assurer, il n'y a qu'à prendre au pied de la lettre le passage de Brantôme sur lequel se base toute l'accusation : « Quand il fut jour, y est-il dit, le roi mit la tête à la fenêtre de *sa chambre*.... » Où se trouvait la *chambre* de Charles IX ? au Louvre, et non pas au Petit-Bourbon.

Croyez-m'en, un fait qui laisse ainsi dans le doute sur le lieu où il s'est passé, est loin d'être bien avéré[1].

[1] Dans la première édition de son *Abrégé chro-*

M'en voudra-t-on pour ce démenti que je donne à l'opinion commune ? Ce serait avoir bien mauvaise grâce. Ce que j'ai tâché de détruire là n'est pas, en effet, une de ces « belles choses, lesquelles, disait Pasquier, bien qu'elles ne soyent aydées d'aucteurs anciens, si est-ce qu'il est bien séant à tout bon citoyen de les croire pour la majesté de l'empire[1]. »

nologique, p. 238, le président Hénault avait donné créance à ce fait. Parlant de Charles IX et de la Saint-Barthélemy, il avait écrit : « Ce roi qui ce jour-là, *dit-on*, tira lui-même une carabine sur les Huguenots qui étaient ses sujets. » Ce *dit-on*, jeté prudemment au milieu de la phrase, prouvait que le président ne croyait guère à ce qu'il écrivait là. Aux autres éditions il doutait encore davantage : il supprima tout le passage.

[1] *Recherches de la France*, liv. VIII, ch. 21.

XXVIII

Si, comme je le pense, Brantôme n'avait pas dit vrai dans cette occasion, ce ne serait pas la seule fois qu'il eût erré en parlant de Charles IX. Ici, il lui a prêté un crime qu'il n'a sans doute pas commis ; ailleurs, il lui prête un mot qu'il n'a pas dit.

A l'entendre, « ce roi tenoit que, contre les rebelles, c'étoit cruauté que d'estre humain et humanité d'estre cruel. » La farouche sentence n'est pas de Charles IX ; c'est un trait tiré des sermons de Corneille Muis, évêque de Bitonte [1], dont Catherine de Médicis, dans ses conseils à son fils, s'était fait un précepte favori.

[1] *Bibliothèque choisie* de Colomiez, 1682, in-12, p. 179.

D'Aubigné nous révèle cette particularité [1] et nous aide ainsi à corriger Brantôme. Son tour arrive d'être réfuté lui-même.

La fameuse lettre de H. d'Apremont vicomte d'Orthe ou plutôt d'Orthez à Charles IX, comme refus d'obéissance à l'ordre qu'il avait reçu de faire massacrer les huguenots de Bayonne, est très-probablement une pièce de son invention [2].

[1] *Histoire universelle*, t. II, liv. I, ch. 2.

[2] *Ibid.*, ch. 5. — Par les lettres que Charles IX adressa le jour même de la Saint-Barthélemy à Pierre Le Vavasseur, seigneur d'Eguilly, et aux notables de la ville de Chartres, on peut supposer de quelle nature devaient être celles qu'il écrivit aux gouverneurs des provinces, et qu'on n'a pas retrouvées. Elles avaient pour but, non pas d'ordonner le massacre dans la ville, mais seulement d'expliquer les raisons qui avaient rendu nécessaires la mort de l'amiral et celle de ses complices, « d'autant, lit-on dans la seconde de ces lettres, d'autant que ledit fait pourroit leur avoir été déguisé autrement qu'il n'est. » Ce sont des conspirateurs et non pas les protestants que le roi poursuit et contre lesquels il a sévi : « Sadite Majesté déclare que ce qui en est ainsi advenu a esté... non pour cause aucune de religion, ne contrevenir à ses idées de pacification qu'il a toujours entendu, comme encore entend observer, garder et entretenir, ains pour obvier et prévenir l'exécution d'une malheureuse et détestable conspiration faite par ledit amiral, chef et autres d'icelles et ses adhérents... » Ces curieuses lettres, au nombre de trois, ont été publiées pour la première fois par *l'Artiste* du 30 juillet 1843. — La lettre que Charles IX écrivit le jour même du massa-

Relisez-la avec attention, et, mis en éveil par ce simple avis, vous reconnaîtrez tout d'abord à la tournure du style, énergique, serré, prompt à l'antithèse, que c'est bien vraiment d'Aubigné qui doit l'avoir écrite. Les autres preuves viendront après.

« Sire, j'ai communiqué le commandement de Votre Majesté à ses fidèles habitants et gens de guerre de la garnison : je n'y ai trouvé que bons citoyens et braves soldats; mais pas un bourreau[1]. C'est pourquoi eux et moi supplions très-humblement Votre dite Majesté de vouloir bien employer en choses possibles, quelque hasardeuses qu'elles soient,

cre à son ambassadeur à Rome, et qui a été publiée d'après les manuscrits de Du Puy, par M. Frédéric de Raumer, *Briefe aus Paris zur Erlaeuterung der geschichte, etc.*, prouve aussi, par la manière ambiguë dont elle est rédigée, combien il était impossible de faire à des lettres aussi peu nettes des réponses aussi formelles, aussi décisives que l'est celle prêtée par d'Aubigné au vicomte d'Orthez. Voy. encore pour les lettres écrites par Charles IX à cette date fatale, *Bulletin du Bibliophile*, 1842, p. 198, et le t. VII de la *Correspondance* de Bertrand de Salignac de La Mothe Fénelon.

[1] Le lieutenant du roi en Dauphiné aurait, selon le *Scaligerana* (Cologne, 1667, in-12, p. 78), fait une réponse à peu près pareille : « Monsieur de Gordes empescha que le massacre ne fût fait à Grenoble ; il respondoit qu'il estoit lieutenant du roy et non bourreau. »

nos bras et nos vies, comme étant, autant qu'elles dureront, Sire, vôtres. »

Aucun historien n'a rapporté cette pièce, pas même de Thou, qui, ne lui trouvant pas une authenticité suffisante, « n'a pas osé l'adopter, dit l'abbé Caveirac[1], malgré sa bonne volonté pour les huguenots et ses mauvaises intentions contre Charles IX. » D'Aubigné est le seul qui l'ait connue et cela pour une excellente raison, si, comme j'ai tout lieu de le penser, c'est lui qui l'a fabriquée.

C'est bien d'après lui du moins qu'elle a couru et fait fortune dans l'histoire. Par malheur, il n'a pas été heureux dans le choix de l'homme à qui il en a fait endosser l'héroïsme. D'après le langage qu'il lui prête, ce vicomte d'Orthez vous semble sans doute n'avoir pu être qu'un homme de la plus énergique intégrité, catholique clément, ennemi de toute rigueur. Or, sachez au contraire qu'il n'y avait pas de plus enragé guerroyeur contre les protestants. Fallait-il tenter quelque coup de main contre eux; était-il besoin, comme en 1560, de se joindre à l'armée du

[1] *Dissertat. sur la journée de la St-Barthélemy, etc.*, Archives curieuses, 1re *série* t. VII, p. 508.

roi d'Espagne pour entrer dans les états du Navarrais huguenot, et, comme dit La Planche, pour « tout racler, sans espargner femmes ni enfans [1]; » on pouvait compter sur lui. Il allait même si loin dans ses sévices, il était si ardent au massacre et à la curée quand il s'agissait des religionnaires de Bayonne qu'on lui avait donnés à gouverner, que ce même roi aux cruautés duquel d'Aubigné voudrait qu'il eût si courageusement refusé de prêter les mains, Charles IX se vit forcé de lui ordonner moins de rigueurs. M. Huillard Bréholles en a donné des preuves dans un rapport au ministre sur deux cent trente-huit lettres de rois et de reines de France conservées aux archives de Bayonne.

« J'appellerai, dit-il, votre attention sur une lettre de Charles IX, du mois de mai 1574 à Vincennes, confirmée par une autre de Catherine de Médicis, portant injonction au vicomte d'Orte de se conduire avec plus de modération, et la promesse de faire droit aux plaintes des habitants contre ce gouverneur. En y joignant deux notifications de Henri III du 8 novembre 1584 à Ollainville et du 29 jan-

[1] *Histoire de l'Estat de France...*, par Regnier de la Planche, édit. in-8, p. 116.

vier 1582 à Paris, où il est question d'une réponse de ce même gouverneur contre l'autorité royale, on pourrait sans doute se faire une idée plus exacte du caractère d'un personnage qui n'est guère connu que par la lettre de d'Aubigné, reproduite avec empressement par Voltaire, mais rejetée à juste titre par la critique moderne[1]. »

[1] *Bulletin des comités historiques*, 1850, p. 167.

XXIX

L'on a prêté[1] à M. de Montmorin, que Charles IX aurait aussi sommé de sévir contre les huguenots de l'Auvergne, dont il était gouverneur, une réponse assez semblable à la prétendue lettre du vicomte d'Orthez. Elle n'a pas mieux tenu devant la critique. Dulaure, que l'on n'attendait guère en pareille affaire, puisqu'il s'agissait de mettre à néant un fait défavorable à l'un des rois qu'il a le plus maudits, en a impartialement et logiquement nié l'existence dans un mémoire lu à l'Institut en 1802[2].

Le fait du discours qu'Hennuyer, évêque

[1] Voltaire, *Essai sur les guerres civiles,* édit. Beuchot, t. X, p. 365.
[2] Voy. *Décade philosophique*, t. XXXII, p. 188-189.

de Lisieux, adressa, dit-on, aux massacreurs pour arrêter leurs bras levés contre les huguenots, « ces brebis égarées, » s'est réfuté de lui-même[1]. Il a suffi de se souvenir qu'Hen-

[1] Ce discours se trouve partout, notamment dans une note de la *Vie de l'Hôpital*, en tête de l'édit. de ses œuvres, donnée par Dufey (de l'Yonne), p. 283.— Puisqu'il vient d'être parlé de la vie de l'Hôpital, ce bon citoyen « qui avoit les fleurs de lys dans le cœur, » comme dit *l'Estoille*, n'oublions pas de rappeler ses paroles à propos des massacres : « Voilà un très-mauvais conseil; je ne sais qui l'a donné, mais j'ai belle peur que la France en pâtisse. » Brantôme lui attribue cette plainte, ce qui ne l'empêche pas de la mettre aussi dans la bouche du pape Pie V; mais comme ce pontife était mort trois mois avant la Saint-Barthélemy, la seconde attribution ne doit pas nuire à la première, comme l'a déjà remarqué G. Brotier, *Paroles Mémorables*, 1790, in-12, p. 40. Le mot doit rester au chancelier, qui eut le malheur de voir les massacres et de leur survivre six mois. On dit aussi qu'ils lui inspirèrent ce vers :

> Excidat illa dies sævo, nec postera credant
> Sæcula...

c'était une simple citation. Le vers se trouve dans les *Sylves* de Stace (liv. V, Sylv. 2). L'application était très-heureuse; mais il paraît qu'elle fut faite par le président de Thou et non par l'Hôpital. C'est du moins le fils du premier qui l'assure dans les *Mémoires de sa vie*, l. I.—L'avocat Gouthières (*De Jure manium*, lib. II, cap. 26) prête à l'Hôpital une parole satirique sur les Français pour laquelle je serais plutôt de l'avis de Montaigne, qui (Liv. II, ch. 17) l'attribue au chancelier Olivier : « Les François, disait-il, semblent des guenons qui vont grimpant contremont un arbre, de branche en branche, et ne cessent d'aller jusques à ce qu'elles soyent arrivées à la plus haute branche, et y montrent le cul lorsqu'elles y sont. »

nuyer[1] était aumônier du roi, confesseur de la reine, et l'on s'est bientôt convaincu que ce prélat fanatique, sans doute l'un des conseillers du massacre, n'avait dû rien faire pour enchaîner l'ardeur des bourreaux. Il les eût plutôt armés lui-même. Au dernier siècle, le charitable élan qu'on lui prête passait déjà pour un mensonge tellement avéré que le *Gallia Christiana*[1] n'a pas osé en faire mention.

[1] Édit. de 1759, t. XII, art. *Lisieux*. — Selon l'abbé Lebeuf, c'est Matignon, gouverneur du bailliage d'Alençon, d'où dépendait Lisieux, qui aurait empêché le massacre des protestants. Voy. *Mercure*, décembre 1748.

XXX

J'aurais bien des choses à dire encore sur les différents épisodes qui précédèrent ou suivirent cette sanglante nuit de la Saint-Barthélemy. Que de faits à préciser mieux ! Que de mots à rétablir dans leur véritable formule ! Celui, par exemple, de Charles IX à Coligny, blessé grièvement à la main par le coup d'arquebuse de Maurevers. Ce *mot* a été vraiment dit, car il est relaté partout; mais partout aussi c'est d'une manière différente qu'on nous le présente. Quelle est la bonne?

Tel est le sort des *mots* historiques. Ou ils n'ont pas été dits, ou l'on ne peut savoir comment au juste ils l'ont été. Les *mots* faux sont en cela ceux qui ont le plus de bonheur. Il y a toujours pour eux une formule nette,

bien préparée, adroitement mise en saillie ; veut-on y déranger quelque chose, l'on a bien moins ses aises qu'avec les mots vrais, venus sans préparation, sans forme arrêtée, comme tout ce qui jaillit du primesaut de la pensée. Ceux-là ne sont arrivés qu'écrits, et on les a répétés comme on les avait lus ; ceux-ci, au contraire, ont été d'abord entendus, très-mal souvent, puis ont été redits plus mal encore. Pour les uns qui ne passent que du livre au livre, il n'y a presque pas de causes d'altération ; pour les autres qui ont eu la forme parlée avant la forme écrite, il y en a mille. Ainsi, Charles dit à Coligny, — je prends dans le nombre la plus simple version du *mot* qui m'occupe ici, celle de l'historien de Thou : — « La blessure est pour vous, la douleur est pour moi. » Quelqu'un qui n'a entendu qu'à moitié, mais qui veut paraître avoir entendu tout à fait, répète la phrase comme il l'a recomposée, et l'on a cette variante : « La douleur des blessures est à vous, l'injure et l'outrage sont faicts à moy [1]. » Un autre se fait aussi l'écho de la royale parole, quoiqu'il n'en soit arrivé

[1] La parole du roi se trouve ainsi reproduite dans le *Réveil-matin des massacreurs.*

qu'un lambeau à son oreille, et nous avons cette troisième version[1] : « Vous avez reçu le coup au bras, et moy je le ressens au cœur. »

Vous voyez la transformation : plus le *mot* marche, plus il prend ses aises ; il grandit, il se prélasse dans sa formule amplifiée, *crescit eundo*.

Quelquefois pourtant il suit le procédé contraire, il se resserre, il se condense, il prend la forme concentrée et brève de l'apophthegme ; au lieu d'un discours l'on a une phrase, au lieu d'une lettre de vingt lignes l'on a cinq mots, comme nous l'avons vu par le célèbre : *Tout est perdu fors l'honneur*.

L'histoire, malgré sa mauvaise réputation, s'y prend dans ce cas tout au rebours des commères de la fable !

[1] C'est celle qui a été adoptée par Le Laboureur.

XXXI

Je ne dirai qu'un mot en courant du médecin Ambroise Paré que le roi sauva, assure-t-on, de la mort, quoiqu'il fût très-bon calviniste. Je laisserai à un savant de ma connaissance le soin de vous prouver que Charles IX n'eut pas en cela grand effort de clémence à faire, puisque Paré, quoi qu'on en ait dit, était catholique.

Je ne chercherai pas non plus à éclaircir le mystère de la mort de Jean Goujon, qu'on prétend, sans preuve, avoir été massacré à la Saint-Barthélemy; je vous dirai seulement qu'il ne fut pas tué d'une balle sur son échafaud du Louvre[1], ni, moins certainement

[1] Dans un de ces romans modernes qui ont tant ajouté aux mensonges que nous ont laissés les der-

encore, au moment où il achevait de sculpter les belles nymphes de la fontaine des Innocents. En 1572, il y avait vingt-deux ans que ce travail était terminé.

Avant de tenter la solution de ce problème, il faudrait pouvoir porter la lumière sur tous les points de l'existence obscure du glorieux artiste ; chercher, par exemple, où et quand il est né, avant de demander où et quand il est mort[1] !

niers siècles, l'on a été jusqu'à dire que c'est Charles IX qui, de son arquebuse, avait lui-même tué le sculpteur du Louvre : « Dans ce cas, dit M. de Longpérier, l'histoire ne laisse même pas, par son silence, le champ libre aux conjectures : nous trouvons dans un ancien historien que la reine Catherine de Médicis avait fait avertir Jean Goujon de ne pas sortir de chez lui. » *Le Plutarque français* (XVI[e] siècle), notice sur Jean Goujon.

[1] Voy. *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1850. — « Il serait même possible de supposer, dit encore M. de Longpérier dans son excellente notice, que Jean Goujon, contrairement à l'opinion reçue, n'est pas mort dans la triste journée de la Saint-Barthélemy. Les Martyrologes protestants, plusieurs fois réimprimés, et qui contiennent la liste fort exacte et fort détaillée des réformés qui périrent dans les troubles du XVI[e] siècle, ne font aucune mention de Jean Goujon. »

XXXII

« Guise averti de se garder des assassins, répond : Ils n'oseraient. César, en pareille circonstance, avait dit la même chose. S'en suit-il que Guise ait imité César? Non ; mais il y avait dans Guise quelque chose de César. Guise ressemblait à César, mais il ne le copiait pas. »

L'académicien Arnault, qui a écrit ces lignes dans un article de la *Revue de Paris*, sur les imitations plus ou moins fortuites d'actions ou de paroles, a tout à fait raison : c'est une rencontre de pensées inspirées par une rencontre d'événements semblables. Le mot de Guise, dont nous avons la preuve par tous les historiens de son temps, contribue même à nous faire croire davantage à celui de César, dont l'authenticité nous est certifiée par un moins grand nombre de témoignages.

Tout au rebours de celui-ci, le mot du duc de Joyeuse, s'écriant avant le combat de Coutras, lorsqu'il vit les soldats du roi de Navarre se mettre à genoux pour prier et non pas pour demander pardon, comme il le pensait : *Ces gens tremblent, ils sont à nous*, ce mot, dis-je, est évidemment renouvelé de vingt autres du même genre. C'est ce qu'avait dit Charles le Téméraire, à la bataille de Granson, lorsque, voyant les Suisses s'agenouiller, il estima qu'ils demandaient merci ; c'est ce qu'avaient dit encore les Autrichiens à Frastenz[1]. Il n'y a que les anecdotiers comme l'Estoille, ou les historiens suspects comme d'Aubigné qui prêtent cette parole à Joyeuse. Qu'en savaient-ils? l'un, puisqu'il était alors à Paris, l'autre, puisqu'il combattait dans le camp opposé. Sully, historien beaucoup moins inventif que d'Aubigné, n'en dit mot : c'est lui seul que je crois[2].

[1] Voy. un article de M. de Golbéry, *Revue du XIXe siècle*, 6 oct. 1838, p. 69.

[2] Il n'y eut d'authentique à Coutras que le mot du Béarnais, « notre grand et brave roy Henri IV, dit Brantôme, avec de longues et grandes plumes bien pendantes, disant à ses gens : « Ostez-vous devant « moy, ne m'offusquez pas, car je veux paroistre. »

XXXIII

Le plus éloquent de nos rois, le mieux épris des grâces du bien dire, et le mieux disant lui-même, ce fut peut-être Henri III. « On sait, écrit l'abbé Coupé[1], qu'il compo-

[1] *Essai de traduction des poésies de l'Hôpital*, t. II, p. 103.—Voy. Henri Estienne, *Espitre au roy*, en tête de la *Précellence du langage françois*.—Quand il monta sur le trône, Amyot composa pour lui un *Projet de l'Eloquence royale, etc.*, publié pour la première fois d'après le manuscrit autographe, dans la *Bibliothèque choisie du Constitutionnel*, t. I, p. 77. Le grand aumônier de France, en bon courtisan, y donne au roi plus d'éloges que de conseils : « Quant au jugement et à la mémoire, lui dit-il au *Chap. IV*, vous en avez, Sire, ce qu'on en peut souhaiter en un prince très-accompli..... Nous avons encore à déduire ce qui est de la troisième faculté de l'âme et de la première partie de l'éloquence qu'on nomme invention, en quoi la promptitude, vivacité et agilité de votre esprit est incomparable. »

sait lui-même ses harangues, et qu'il avait souvent le don de bien dire s'il n'avait pas toujours celui de bien faire. » Cependant, il n'est pas resté un seul mot de lui. Tout à l'heure, nous avons trouvé une anecdote à son honneur, et c'est Louis XI, que la tradition toujours favorable aux princes populaires, — Louis XI le fut plus qu'aucun — s'est empressée d'en gratifier. Henri III porte ainsi la peine de sa vie clandestine et perdue, la peine de son règne sans popularité.

Il en est tout autrement pour Henri IV. Plutôt que de le laisser chômer, celui-là, d'esprit et de bonnes répliques, on s'en va, nous l'avons déjà bien montré, oui l'on s'en va, pour lui en trouver, jusque chez les Anciens. On eût mieux fait de s'en tenir aux *mots* qu'il dit réellement, et dont le recueil n'est certes pas mince; on eût mieux fait surtout de nous transmettre, sans les frelater d'aucune sorte, les gaillardes paroles échappées à sa verve aimable et vaillante.

Après l'une de ses victoires, répète-t-on partout en copiant une note de Voltaire, dans la *Henriade*[1], le Béarnais aurait écrit à celui de

[1] Chant VIII, vers. 109. — La *Biogr. univ.*, t. X, p.262, a reproduit la lettre.

ses braves qu'il aimait le plus, et qui n'avait pas été de la partie :

Pends-toi, brave Crillon ; nous avons combattu à Arques et tu n'y étais pas... Adieu, brave Crillon ; je vous aime à tort et à travers.

On a longtemps cherché et enfin l'on a trouvé, publié[1] le vrai billet de Henri IV à Grillon, — c'est ainsi que le roi l'appelait — et il est arrivé alors ce que nous avons déjà vu pour la lettre de François Ier après Pavie : le billet authentique a prouvé que les trois lignes fanfaronnes qui avaient eu la prétention de le résumer étaient tout bonnement un mensonge. Comme avec la lettre de François Ier, et mieux même encore, on tenait là une pauvre vérité qui s'était faite erreur en s'abrégeant.

D'abord, ce n'est pas du champ de bataille d'Arques, où Crillon ne pouvait pas être, puisqu'en 1589, selon M. Berger de Xivrey[2],

[1] Berger de Xivrey, *Recueil des lettres missives d'Henri IV* (Collect. des docum. inéd.), t. IV, p. 848. Cette lettre, dont l'original autographe se trouve dans les archives de M. le duc de Crillon, avait été imprimée longtemps avant que Voltaire n'en donnât la *variante* qui l'a si complétement dénaturée, dans *le Bouclier d'honneur*, par P. Bening. Avignon, 1616, in-8.

[2] *Id.*, *ibid.* et p 899.—M. Borel d'Hauterive a été

il n'avait pas encore combatu dans l'armée du roi, que la lettre est datée : c'est du camp devant Amiens, sept ans plus tard, le 20 septembre 1597. Pour donner plus d'éclat à la lettre, Voltaire aura cru devoir lui assigner une date plus éclatante, ou bien encore, comme l'a dit M. Berger de Xivrey, « son imagination aura suppléé à sa mémoire. Le siége d'Amiens, qui sortait du cadre de la *Henriade*, ne lui était pas aussi présent que le combat d'Arques. »

Quoi qu'il en soit, voici la lettre :

A M. DE GRILLON.

« Brave Grillon, pendés-vous de n'avoir esté icy près de moy, lundy dernier, à la plus belle occasion qui se soit jamais veue, et qui, peut-être, ne se verra jamais. Croyés que je vous y ay bien desiré. Le Cardinal nous vint voir fort furieusement, mais il s'en est retourné fort honteusement. J'espere jeudy prochain estre dans Amiens, où je ne ses-journerai gueres, pour aller entreprendre quelque chose, car j'ay maintenant une des

le premier à signaler la découverte faite par M. de Xivrey dans un curieux article de son *Annuaire de la Noblesse*, 1851, p. 265-266.

belles armées que l'on sçaurait imaginer. Il n'y manque rien que le brave Grillon, qui sera toujours le bien venu et veu de moy. A Dieu. Ce xxe septembre, au camp devant Amiens.

HENRY.

Remarquez que Henri IV ne tutoie pas Crillon. Il eût manqué, s'il l'eût fait, non pas seulement à l'une de ses habitudes, mais à l'un des usages de son siècle, où ces manies de familiarité, qui ont si trivialement ajouté au peu d'urbanité du nôtre, n'avaient pas cours encore, Dieu merci ! Quant à la formule du billet, qui semble avoir été l'une des raisons qui l'ont fait remarquer, ne vous en étonnez pas trop ; elle était ordinaire au Béarnais en pareilles occasions. On a de lui un billet au borgne Harambure, écrit tout à fait dans le même style :

« Harambure, pendés-vous de ne vous être point trouvé prés de moy, en un combat que nous avons eu contre les ennemys, où nous avons fait rage, etc..... Adieu, Borgne[1]. »

[1] Berger de Xivrey, *Recueil des lettres missives d'Henri IV*, t. IV, p. 375.

XXXIV

« La couronne vaut bien une messe. » D'autres disent : « Paris vaut bien une messe. »

Peu m'importe ; sous l'une ou l'autre forme c'est, à mon sens, un mot très-impudent. Si Henri IV en eut la pensée, lorsqu'il prit la résolution d'abjurer, pour en finir avec les difficultés qui lui barraient le libre chemin du trône et l'entrée dans sa bonne ville, il fut certes trop adroit pour le dire. Rétablissez-le tel qu'il est, ce mot, rendez-le surtout à qui il appartient réellement, et il va devenir tout à coup d'une grande justesse, d'une incontestable vraisemblance.

C'est une des babillardes des *Caquets de l'Ac-*

couchée[1] qui va vous édifier à ce sujet et faire ainsi leçon à l'histoire, sa commère : « Il est vrai, dit-elle, la hare sent toujours le fagot ; et comme disait un jour le duc de Rosny au feu roy Henry le Grand, que Dieu absolve, lorsqu'il luy demandoit pourquoy il n'alloit pas à la messe aussi bien que luy : *Sire, sire, la couronne vaut bien une messe.* »

[1] Voy. notre édition, p. 172-173. *Biblioth. elzevirienne* de P. Jannet.

XXXV

Ce même Sully fut un jour invité, par un bref venu directement du pape [1], d'avoir à se faire catholique. A cette prière du pontife il répondit par une lettre qui contenait un refus, mais très-respectueux. L'une des dernières phrases était celle-ci : « Je publierai en tout lieu votre gloire et louange immortelles, rendant mille grâces à Votre Sainteté des belles admonitions qu'il lui a plu me faire, et la suppliant en toute humilité de ne trouver mauvais si, estimant ne pouvoir faire aucune action plus louable qu'en imitant les vôtres, j'adresse mes très-ardentes prières à ce grand Dieu, créateur de toutes choses, afin qu'il lui plaise, étant le père des resplendissantes

[1] *Rapport au ministre sur les Mss. franç. des bibliothèques d'Italie*, par M. P. Lacroix, in-8, p. 42.

lumières, assister et illuminer de son saint esprit votre zèle et béatitude, et lui donner de plus en plus entière connaissance de sa vérité et bonne volonté, en laquelle consistent le salut et la félicité éternelle de toute créature. »

Savez-vous comment les biographes ont raconté l'affaire, comment surtout ils ont résumé la lettre et changé en une lourde insolence la politesse un peu matoise et un peu ironique, il est vrai, de la fin de cette dernière phrase? Écoutez ce petit passage de l'article SULLY, dans le *Dictionnaire historique portatif* du bénédictin Chaudon :

« Le pape lui ayant écrit une lettre qui commençait par des éloges de son ministère et finissait par le prier d'entrer dans la bonne voie, le duc lui répondit qu'il ne *cessait, de son côté, de prier Dieu pour la conversion de Sa Sainteté*[1]. »

Il est impossible de pousser plus loin cet abus dont je vous parlais, et qui consiste à résumer les paroles pour les altérer, cette rage de brutaliser le vrai, cette manie de traduction concise d'une vérité en mensonge.

[1] M. Berriat St-Prix en a fait le sujet d'une intéressante dissertation : *Recherches sur une réponse attribuée à Sully*. Paris, 1825, in-8.

XXXVI

Je pourrais, aidé de Bassompierre[1], réfuter très-facilement ici la fable du grand veneur de Fontainebleau et de ses tapages giboyeux et lointains dans les bois pendant le règne de Henri IV ; je pourrais aussi vous montrer en quelques mots que la chanson de la *belle Gabrielle* n'est de ce roi, ni pour les paroles, — dont une partie, le refrain, date de bien avant lui, j'en ai la preuve[2], — ni pour l'air encore moins[3], puisque, selon le cardinal Duperron,

[1] *Observat. sur l'Hist. de France de Dupleix*, p. 55

[2] Voy. *Bulletin de l'Académie de Bruxelles*, t. XI, p. 380. — M. Ph. Chasles pense aussi avec raison (*Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1844) que la chanson

Viens Aurore
Je t'implore, etc.

n'est pas de Henri IV. Voy. encore Sainte-Beuve, *Derniers portraits*, p. 63.

[3] Voy. Fétis, *Curiosités de la musique*, 1re édit., p. 376.

qui le connaissait bien, Henri IV n'entendait rien « ni en la musique ni en la poésie[1]; » mais c'est une question que je réserve pour le temps où je ferai l'histoire des chansons populaires. Il me serait très-facile encore de vous faire voir que l'on a calomnié le *Diable à Quatre* dans la pratique du premier de ses *talents*, celui de boire, quand on a prétendu qu'il aimait de passion le vin de Suresnes, près Paris, tandis qu'en réalité c'est le *Suren*, petit vin blanc *suret* du *Clos du Roi*, dans le Vendômois, qui le délectait plus que tout autre; mais j'ai déjà traité quelque part[2], d'après un curieux renseignement donné par Musset Pathay, cette question importante, et j'ai trop à dire encore pour avoir le temps de me répéter ici.

Ce sont là d'ailleurs comme la grande affaire des dindons importés par les jésuites, selon les uns, ou selon d'autres naturalisés en France à une époque bien antérieure[3]; comme aussi la grave querelle relative aux bas de soie de Henri II[4]; ce sont là, dis-je, de

[1] *Perroniana*, p. 167.
[2] *Variétés historiques et littéraires*, t. III, p. 133, note,
[3] Voy. à ce sujet un article du *Magas. pitt.* 1835. p. 62.
[4] Mézeray a écrit (*Abrégé chronologique*, in-4°,

petits faits accessoires, de petites discussions incidentes dont je ne puis m'occuper même en passant.

p. 1388) que Henri II fut le premier qui porta des bas de soie aux noces de sa sœur, et depuis, je ne saurais dire combien d'histoires, de *Dictionnaires des origines, etc.*, ont répété la phrase. C'est cependant tout le contraire qu'il faut croire pour être dans la vérité telle que nous la tenons d'un contemporain même, d'Olivier de Serres, qui certes devait la savoir. Il vient de parler d'Aurélien, qui ne voulut jamais « porter de robe de soie, » et il ajoute : « Semblable modestie se remarque du roi Henri second, *n'ayant jamais voulu porter bas de soie* encores que l'usage en fust jà receu en France. » (*Théâtre d'agriculture*, édit. François de Neufchâteau, in-4°, t. II, p. 107).

XXXVII

« Henri le Grand, dit le chevalier de Méré[1], trouvait bon tout ce qu'on lui disait de facétieux, et le feu roi (Louis XIII), qui se plaisait assez à dire de bons mots, aimait encore mieux que l'on se défendît agréablement. »

Cependant, de ce roi ami des bonnes ripostes pas un *bon mot* n'est resté. Il fut impopulaire comme Henri III, et comme lui il en porte la peine. Aux autres on prête de l'esprit; à ceux-là, on ne leur fait même pas honneur de celui qu'ils ont eu.

Les seuls faits qu'on raconte de Louis XIII sont presque tous ridicules; les seuls mots qu'on répète de lui sont odieux. Par bonheur

[1] *Œuvres posthumes*, p. 282.

pour sa mémoire, il n'est pas bien difficile de prouver que les uns et les autres sont inventés. L'aventure du billet que Mlle de Hautefort cache dans son sein et que la main pudique du roi n'ose aller y prendre, est un conte fabriqué par l'auteur du mauvais livre *Intrigues galantes de la cour*, dans lequel il se trouve pour la première fois.

L'anecdote du volant qui va se nicher à la même charmante place, et que le roi n'ose reprendre qu'avec des pincettes et en fermant les yeux, n'est pas certainement plus vraie : c'est une invention du prédicateur, qui, faisant l'oraison funèbre de Louis XIII, ne crut pouvoir trouver mieux pour exalter par un exemple la vertu la plus célèbre de ce chaste roi. On s'en est bien moqué dans le *Segraisiana* [1].

« Un prédicateur, y est-il dit, faisait le panégyrique de Louis XIII, et en le louant de sa chasteté, il en rapportait cet exemple avec une grande exagération : « Ce prince, « disait-il, jouant un jour au volant avec « une dame de sa cour, et le volant étant « tombé dans le sein de la dame, la dame

[1] P. 174-175.

« voulut qu'il vînt l'y prendre. Que fit ce « chaste prince pour éviter le piège qu'on « lui tendait? Il alla prendre les pincettes au « coin de la cheminée, etc. » Cela serait bon à mettre dans un Asiniana. C'est ce moquer, d'amuser un grand auditoire de ces bagatelles; aussi un gentilhomme se leva et cria hautement : « Il aurait bien mieux fait de ne « me pas mettre à la taxe, » ce qui fit rire toute la grande assemblée. »

XXXVIII

« Quand M. Le Grand (Cinq-Mars) fut condamné, il (Louis XIII) dit : « Je voudrais bien « voir la grimace qu'il fait à cette heure sur « cet échafaud. » C'est un mot horrible. Tallemant fait bien son métier de médisant quand il le répète [1]; mais M. Bazin, de son côté, remplit sa mission d'historien sérieux lorsqu'il le met en doute, en disant : « Aucun témoin digne de foi ne garantit l'anecdote [2]. »

Louis XIII ne pouvait savoir à quelle heure ni même quel jour l'exécution avait lieu, puisqu'elle avait été tout à coup retardée à cause du bourreau de Lyon qui s'était cassé la jambe [3],

[1] Édit. in-12, t. III, p. 58.
[2] *Hist. de Louis XIII*, t. IV, p. 416.
[3] Voy. Rosset, *Hist. tragiques.*

et par conséquent aussi ne pouvait-il pas tenir sur la *grimace de M. Le Grand à cette heure-là* le propos qu'on lui prête.

Pour dire la vérité, ce *mot* me semble, comme à M. Paulin Paris [1], la seconde édition abrégée de celui qu'on attribue au duc d'Alençon, lorsqu'on vint lui apprendre que le comte de Saint-Aignan avait été tué au *tumulte* d'Anvers, le 19 janvier 1583 :

« J'en suis bien marry, dit-il. Souldain, se prenant à rire : Je croy, dit-il, que quy eust pu prendre le loisir de contempler à cette heure-là Saint-Aignan, qu'on luy eust veu faire alors une plaisante grimace. »

[1] Tallemant des Réaux, nouv. édit., t. II, p. 265, note.

XXXIX

On met souvent sur le compte de Richelieu cette parole patibulaire : « Qu'on me donne six lignes écrites de la main du plus honnête homme, j'y trouverai de quoi le faire pendre. » Si quelqu'un a dit cela pendant ce règne, c'est Laubardemont certainement, ou bien encore Laffémas. Richelieu ne descendait pas à ces détails de justicier farouche et de bourreau en quête de supplices.

Il ne s'amusait pas non plus, croyez-moi, à faire des antithèses sur le sang de ses victimes et sur la couleur de sa robe de cardinal. « Il avait dit, écrit M. Michelet[1] : « Je n'ose rien entreprendre que je n'y aie bien pensé ;

[1] *Précis de l'Hist. de France,* p. 237.

mais quand une fois j'ai pris ma résolution, je vais droit à mon but, je renverse tout, je fauche tout, et ensuite je couvre tout de ma robe rouge. » Ce sont là, s'écrie M. Michelet, des paroles qui font frémir. Écoutez-les telles que Richelieu les a dites, et vous ne frémirez pas tant. Vous n'y trouverez, en effet, que l'expression d'une volonté inexorable qui, sans se faire gloire de *tout faucher*, marche toujours dans sa force et n'est arrêtée par rien : « Quand une fois j'ai pris ma résolution, je vais droit à mon but et je renverse tout de ma soutane rouge. »

XL

Lorsque Louis XIII était sur son lit de mort, le dauphin, qu'on venait de baptiser, et qu'il aurait interrogé sur son nom, aurait répondu, comme un enfant terrible : « Je m'appelle Louis XIV !... » et le roi, tout agonisant, aurait répliqué : « Pas encore, mon fils, pas encore. »

Ce petit dialogue, dont se fussent attristés les derniers moments du moribond aurait besoin de preuves pour être accepté. Or, la relation très-circonstanciée du valet de chambre Dubois, les mémoires de La Porte n'en disent pas un mot. L'on me permettra donc d'en douter, en dépit du P. Griffet, le seul qui en ait parlé[1].

[1] *Histoire de Louis XIII*, t. III, p. 608. — L'éditeur

Pendant l'une des crises les plus violentes de la Fronde, le président Mathieu Molé, qui n'était pas certes un faiseur de phrases, a-t-il assez menti à ses habitudes gravement modestes et à son langage ordinaire, pour se permettre cette parole de matamore qui ronfle et s'étale dans tous les livres d'*ana* : « Il y a loin du poignard d'un assassin à la poitrine d'un honnête homme? » Non, certainement. Il se contenta de dire avec la plus courageuse simplicité à ceux qui le menaçaient : « Quand vous m'aurez tué, il ne me faudra que six pieds de terre[1]. »

Le fanfaron paradait alors au théâtre et faisait tapage au cabaret, mais il ne siégeait pas encore au parlement.

Louis XIV, dont la jeunesse et même les amours eurent quelque chose de poli et de solennel, ne fit pas non plus asseoir avec lui sur le trône ce type impudent et ferrailleur ; loin de là, vous le savez tous. Aussi, n'ai-je

du *Mémoire* de Dubois, sur la mort de Louis XIII, pense, comme nous, que le silence de ce très-exact journal détruit le fait tout naturellement. (*Collect. Michaud*, t. XI, p. 525, note.)

[1] *Biogr. univ.*, art. Molé (Mathieu), p. 289, note. Voy. aussi dans le *Plutarque français*, XVII[e] siècle, p. 306, la notice que M. le comte Molé a consacrée au plus illustre de ses ancêtres.

jamais voulu donner créance à ce qu'on nous raconte de sa prise de possession du pouvoir, de cette fameuse entrée qu'il aurait faite au parlement, vêtu de la façon la plus cavalière et le fouet à la main. Passe encore pour le costume : *justaucorps rouge, chapeau gris et grosses bottes*, comme le dit Monglat, puisqu'alors le jeune roi chassait à Vincennes, et ne pouvait guère venir qu'en habit de chasse ; mais je suis de moins bonne composition pour le reste.

C'est alors, ajoute-t-on, qu'il aurait dit son fameux mot « l'*État c'est moi.* » Je n'y ai pas cru davantage, et dernièrement un homme d'une haute compétence pour ce qui regarde cette époque, M. Chéruel, m'est venu prouver que j'avais bien fait de douter. Le pupille de Mazarin ne devait pas sitôt s'émanciper en Louis XIV ; c'est son avis, comme c'est le mien.

Laissons donc parler l'auteur de l'histoire de l'*Administration monarchique en France*[1]. Après avoir exposé les nouvelles tendances du parlement à la rébellion dans les premiers jours d'avril 1655, M. Chéruel ajoute :

[1] T. II, p. 32-34.

« C'est ici que l'on place, d'après une tradition suspecte, le récit de l'apparition de Louis XIV dans le Parlement, en habit de chasse, un fouet à la main, et qu'on lui prête la réponse fameuse aux observations du premier président qui parlait de l'intérêt de l'État : « L'État c'est moi. » Au lieu de cette scène dramatique qui s'est gravée dans les esprits, les documents les plus authentiques nous montrent le roi imposant silence au parlement, mais sans affectation de hauteur insolente. » M. Chéruel, rappelant ensuite un journal manuscrit où se retrouve la relation exacte de cette affaire, nous dit : « L'auteur qui est si favorable au parlement aurait certainement signalé les circonstances que je viens de rappeler, si elles étaient réelles. »

Ce même récit qu'il nous est inutile de reproduire comme l'a fait M. Chéruel se termine par ces mots : « Sa Majesté s'étant levée promptement sans qu'aucun de la compagnie eût dit une seule parole, elle s'en retourna au Louvre et de là au bois de Vincennes, dont elle était partie le matin et où M. le cardinal l'attendait. »

Ainsi Mazarin attend le roi, pour apprendre de lui comment tout s'est passé, pour savoir

surtout comment le jeune prince a dit la leçon qu'il lui avait certainement faite lui-même[1]; et dans cette leçon, soufflée par le cardinal et dont l'élève ne dut pas se départir d'un mot, vous voudriez, qu'une phrase comme celle-ci : « l'*État c'est moi*, » aussi inquiétante au moins pour le pouvoir du vieux ministre que menaçante pour la puissance du parlement, se fût glissée tout à coup? C'est impossible. L'État ce n'était pas encore Louis XIV, c'était toujours Mazarin.

Ce mot, je dois l'avouer, n'en est pas moins très-bien trouvé. Il ne lui faudrait, comme vraisemblance, qu'arriver un peu plus tard dans ce règne, dont il est la plus exacte, la plus formelle expression; comme vérité, il ne lui manque que d'avoir été dit[2].

[1] C'était une des habitudes prudentes de Mazarin. On a su par ses *carnets* manuscrits, conservés à la bibliothèque impériale, qu'il disait non-seulement à Anne d'Autriche tout ce qu'elle devait faire, mais qu'il lui dictait tout ce qu'elle devait dire, et l'on a pu se convaincre aussi, par les mémoires du temps, de la docilité de la reine. Ainsi, certaines paroles railleuses qu'il avait écrites pour elle sur le XII[e] de ses carnets, p. 95, afin qu'elle les apprît et pût, le moment venu, les adresser en se moquant à M. de Jarzé, se retrouvent presque mot pour mot dans le récit que nous a fait M[me] de Motteville de l'entretien de la reine avec Jarzé. (Coll. Petitot, 2[e] série, t. XXXVIII, p. 405-406).

[2] Dans un cours de droit public que Louis XIV fit

composer sous l'inspiration de M. de Torcy, pour l'instruction du duc de Bourgogne, et dont Lémontey retouva le manuscrit, on lit à la première page : « La nation ne fait pas corps en France ; elle réside tout entière dans la personne du roi. » *L'État c'est moi* n'en disait pas tant. (*Monarchie de Louis XIV, etc.*, 1818, in-8, p. 327.)

XLI

Ces souvenirs de la puissance de Mazarin me remettent justement en mémoire un fait d'un tout autre ordre, une affaire d'amour, qui, racontée comme elle se passa, eût fait une très-piquante histoire, mais qu'à toute force l'on a voulu gâter en roman sentimental et attendri, avec un *mot* au dénouement.

C'est cet épisode de la passion de Louis XIV pour la nièce du cardinal, Marie Mancini, qui fut terminé par un départ, au lieu de l'être par un mariage comme le roi l'avait sérieusement souhaité pendant quelque temps.

Selon les versions les plus courantes, la belle, tout éplorée, lui aurait dit pour adieu : « Vous m'aimez, vous êtes roi, et je pars. » Mot charmant, sans doute, que tout le monde

a répété, même Saint-Simon[1] qui ne s'amuse pas d'ordinaire à redire ainsi les paroles tendres, mais auquel pourtant, malgré son charme, malgré l'autorité des témoignages qui l'ont garanti, l'impitoyable Bayle n'a pas cru devoir faire grâce. Il eut raison, sauf pour un point, comme on verra.

Au chapitre LXI de ses *Réponses aux questions d'un Provincial*, il remonte à l'origine du *mot*, la trouve dans un roman[2] sur lequel il daube d'importance, mais qu'il cite d'abord pour le mieux gourmander après. Voici les lignes qu'il en extrait :

« Le cardinal, dit-il, maria enfin sa nièce au duc de Colonna. Notre prince pleura, cria, se jeta à ses pieds, et l'appela son papa ; mais enfin il était destiné que les deux amants se sépareraient. Cette amante désolée étant prête à partir, et montant pour cet effet en carrosse, dit fort spirituellement à son amant, qu'elle voyait plus mort que vif par l'excès de sa douleur : « Vous pleurez, vous êtes roi, et « cependant je suis malheureuse et je pars. »

[1] Notes sur le *Journal de Dangeau*, dans Lémontey, *Monarchie de Louis XIV*, p. 170.
[2] *Le Palais-Royal* ou *les Amours de Mme de la Vallière*, 1680, in-12, p. 66.

Effectivement, le roi faillit mourir de chagrin de cette séparation; mais il était jeune, et à la fin s'en consola, selon les apparences. »

Cela cité, Bayle en appelle aussitôt à l'histoire pour attaquer et couler bas tout ce roman : « Je suis sûr, dit-il en commençant sa longue réfutation, que nous ne suivrons pas jusqu'au bout; je suis sûr que vous me pourriez nommer plus de cent personnes qui vous ont allégué ce discours de la demoiselle Mancini, non-seulement comme une pensée délicate et ingénieuse, mais aussi comme un fait certain[1], et cependant ce n'est qu'une fable romanesque et très-impertinemment inventée. Car lorsque Marie Mancini partit de France pour aller épouser en Italie le connétable Colonna, elle n'avait plus de part à l'amour du roi, et il n'était plus possible qu'elle conservât aucune espérance. Il y avait

[1] Saint-Simon, dans le passage cité tout à l'heure, est un de ceux qui y ont cru le mieux. Il pense que le départ définitif de Marie suivit de près la fameuse phrase : « Elle partit toutefois, dit-il, et courut bien le monde depuis. C'était la meilleure et la plus folle de ces Mancines. Pour la plus galante, on aurait peine à le décider, excepté la duchesse de Mercœur, qui mourut dans la première jeunesse et dans l'innocence des mœurs. »

plus de neuf mois que l'infante Marie-Thérèse était l'épouse de ce prince..... »

Bayle cite alors, à l'appui de son livre, les *Mémoires* de Marie Mancini elle-même[1], dédaignant, tant avec cette preuve il se croit sûr de son fait, de recourir aux *Mémoires* de l'abbé de Choisy[2], qui eussent pu prêter de nouvelles forces à sa critique.

Il omet toutefois un point très-important : il ne dit mot d'une première séparation qui eut lieu longtemps avant celle dont parle le roman, c'est-à-dire en 1659, entre le jeune roi et Marie Mancini, lorsque l'un partit pour chercher son épouse aux Pyrénées, tandis que l'autre, par ordre de son oncle, allait, la mort dans le cœur, s'exiler à Brouage. Alors se passa une scène où purent s'échanger les paroles d'adieu les plus tendres et les plus déchirantes.

Les *Mémoires* de Marie, il est vrai, n'en disent rien, non plus que ceux de sa sœur Hortense, publiés par Saint-Réal[3]. Mlle de

[1] Brémond, *Apologie* ou les *Véritables mémoires de Marie Mancini, connétable de Colonna, écrits par elle-même*. Leyde, 1678, in-12, p. 29 et suiv.
[2] Coll. Petitot, 2e série, t. LXIII, p. 237.
[3] *Œuvres* de Saint-Réal. Paris, 1745, in-8, t. VI, p. 161-162.

Montpensier, qui mentionne légèrement cette touchante entrevue, mais qui semble avoir peur de parler, n'en dit pas davantage[1]. En revanche, Mme de Motteville s'en explique à peu près nettement[2]. C'est dans son récit que nous voyons apparaître le vrai *mot* dit par Marie Mancini, ce *mot* simple, sans emphase comme tout ce qui vient du cœur ému, ce *mot* que les historiens, ceux mêmes qui rétablissent le mieux la date de la scène[3], ont tous oublié pour répéter la phrase, qui en est la prétentieuse altération, et dont le roman critiqué par Bayle avait fait la fortune.

« Il fallut enfin, dit donc Mme de Motteville, que le roi consentît à une séparation si rude et qu'il vît partir Mlle de Mancini pour aller à Brouage, qui fut le lieu choisi pour son exil. Ce ne fut pas sans répandre des larmes, aussi bien qu'elle ; mais il ne se laissa pas aller aux paroles qu'elle ne put s'empêcher de lui dire à ce qu'on prétend : « *Vous pleurez, et vous êtes le maître !* »

Voilà, encore une fois, le *mot* véritable, le

[1] Collect. Petitot, 2e série, t. XLII, p. 425.
[2] *Id.*, t. XL, p. 11.
[3] Walckenaër, *Mémoires sur la vie de Mme de Sévigné*, t. II, p. 158.—Amédée Renée, *les Nièces de Mazarin*, 1856, in-8, p. 268.—*Biogr. univ.*, art. *Marie Mancini.*

seul que durent répéter les gens bien renseignés sur toute cette affaire. Ce qui m'en assure, c'est que Racine, composant, par ordre, pour célébrer un autre désespoir d'amour de Louis XIV, la tragédie de *Bérénice*, et persuadé qu'il serait d'un bon courtisan et tout à fait à propos de lui rappeler en même temps la première de ses passions[1], trouva moyen de glisser dans sa pièce la fameuse phrase tout entière, presque textuellement, au risque de n'en faire qu'un très-mauvais vers. C'est à la scène 5e de l'acte IV. Bérénice, qui parle à la fois pour Marie Mancini et pour Henriette d'Angleterre, dit à Louis XIV, c'est-à-dire à Titus :

Vous êtes empereur, seigneur, et vous pleurez !

[1] Il paraît d'ailleurs que cette allusion entrait dans le programme qu'Henriette d'Angleterre avait donné à Racine en lui commandant sa tragédie. Les mécomptes de son amour pour le roi, dont elle avait dû se résigner à n'être que la belle-sœur, étaient l'objet caché de cette pièce, mais elle voulait que l'histoire de la passion de Louis XIV pour Marie Mancini en fût l'objet apparent : « Elle avait en vue non-seulement, dit Voltaire, la rupture du roi avec la connétable Colonna, mais le frein qu'elle-même avait mis à son propre penchant, de peur qu'il ne devînt dangereux. » *Siècle de Louis XIV*, ch. 25.

XLII

Bayle a quelque part mis en doute une ou deux railleries prêtées gratuitement à Louis XIV[1], et il a eu raison. Le grand roi savait quelle valeur les mots mordants auraient acquis dans sa bouche[2]; lors même que son esprit lui en eût fait trouver, soyez donc sûr que, par bonté, par dignité surtout,

[1] Edit. in-fol., t. I, p. 12, T. II, p. 98.

[2] « Car encores qu'un roy, dit Amyot au chapitre V de son *Projet de l'Éloquence royale*, puisse non-seulement dire mais aussi faire tout ce qui luy plaist : si est ce qu'en ceci où il cherche du plaisir il y doibt avoir aussi quelque contentement pour ceuls à qui il parle; de sorte que ses propos semblent plutôt chatouiller que piquer aigrement : tant pour retenir l'auctorité que telle chose diminue, que pour ce que les hommes souvent endurent fort impatiemment un trait de moquerie, mesmement quand il est jetté par celui contre lequel on n'ose user de revanche. »

il ne s'en fût pas permis un seul. M. de Levis nous dit, dans ses *Souvenirs*[1] : « Les plus anciens courtisans se rappelaient lui avoir entendu faire une plaisanterie ; mais, ajoute-t-il bien vite, on ne pouvait en citer une autre. »

Etait-ce impuissance ou retenue d'esprit? L'une plutôt que l'autre. Ces quelques lignes de Bussy, que la vérité amène presque à être courtisan, vous en convaincront : « Le roi, dit-il, aime naturellement la société, mais il se retient par politique ; la crainte qu'il a que les Français, qui abusent aisément des familiarités qu'on leur donne, ne choquent le respect qu'ils lui doivent le fait tenir plus réservé... »

Ne croyez donc pas désormais avec trop de facilité à toutes les paroles que vous verrez circuler sous le nom de Louis XIV, fussent-elles même assez d'accord avec ce qu'on sait de la solennité de son caractère. Si vous lisez dans le *Menagiana*[2] qu'un jour il dit à un seigneur de sa cour qui avait reçu une offense : « Comme ami, je vous offre mon bras, comme maître, je vous promets justice, »

[1] 2e édit., p. 25-26.
[2] Edit. 1715, in-12, t. III, p. 134.

souvenez-vous que c'est un mot de Henri IV à Duplessis-Mornay, un jour que celui-ci, qui ne l'a pas oublié dans ses *Mémoires*, avait été outragé par le jeune Saint-Phal [1]. Cette parole-là d'ailleurs semble au premier mot bien plus vraisemblable dans la bouche du Béarnais que dans celle de son petit-fils.

A la mort de sa femme, Louis XIV aurait dit : « Le ciel me prive d'une épouse qui ne m'a jamais donné d'autre chagrin que celui de sa mort. » Vieille pensée, vieux mot, et qui ferait de Louis XIV un plagiaire de ces vers de Maynard [2] :

La morte que tu plains fut exempte de blâme,
Et le triste accident qui termina ses jours
Est le seul déplaisir qu'elle a mis dans ton âme.

Ne croyez pas non plus, de grâce, à ce

[1] *Ducatiana*, t. II, p. 261.— M. Fr. Barrière, d'accord avec les *Mémoires* de La Porte (1830, in-12, p. 106), a de même, d'après les manuscrits du président Bouhier, restitué avec beaucoup de vraisemblance à Louis XIII un *mot* mis souvent sur le compte de Louis XIV. Voy. *Essai sur les mœurs et les usages du* XVII[e] *siècle*, en tête des mémoires de Brienne, t. I, p. 83-84.

[2] *Œuvres*, p. 25. — Je ne crois pas davantage à ce billet, sur lequel Brusen de La Martinière se récrie avec tant d'admiration, et que le roi, dit-il, voulait écrire à un homme de qualité en le gratifiant d'une place considérable : « Je me réjouis avec vous, comme votre ami, du présent que je vous fais comme roi.... » (*Nouv. portefeuille histor.*, p. 98.)

compliment que Louis XIV aurait adressé à Boileau quand il lui présenta son épître sur le passage du Rhin : « Cela est beau, et je vous louerois davantage si vous m'aviez loué moins. » Celui qui s'avisa le premier de cette belle phrase, dont Boileau ne parle pas (et eût-il manqué de le faire si elle lui eût été dite?), l'avait pillée mot pour mot dans la préface des *Mémoires* de la reine Marguerite. On sait que c'est une sorte de dédicace que la reine fait à Brantôme pour le remercier du chapitre élogieux qu'il lui avait consacré dans ses *Dames Illustres*, oubliant que la reine Margot ne devait avoir place que parmi ses *Dames Galantes* : « *Je louerois davantage votre œuvre*, lui dit-elle se rendant justice, *si elle me louoit moins*. »

XLIII

A propos de ce passage du Rhin, Louis XIV, s'il eût été sincère, n'eût pas eu le moins du monde à complimenter Boileau de son éloge.

Il savait à quoi s'en tenir sur ce bel exploit; et pour lui la réalité, mise auprès du panégyrique, devait avoir un peu l'air d'une parodie.

Une armée passant à gué un fleuve, dans sa plus petite largeur, sous le feu d'une masure à moitié désemparée; un chef, le prince de Condé, qui, à cause de sa goutte, craint de se mouiller les pieds, et ne lance qu'en tremblant son cheval dans l'eau; un roi qui fait moins encore que le pauvre prince goutteux, et que sa *grandeur attache au rivage*[1], pour

[1] Le peu d'empressement de Louis XIV à s'exposer était remarqué. Un soir, au petit coucher, M. de Gui-

employer la formule de poétique politesse consacrée par Boileau, tout cela méritait-il tant et de si beaux vers?

« Que je vous demande pardon, écrit Voltaire au président Hénault, le 1er février 1752, d'avoir dit qu'il y avait quarante à cinquante pas à nager au passage du Rhin; il n'y en a que douze; Pélisson même le dit. J'ai vu une femme qui a passé vingt fois le Rhin sur son cheval en cet endroit, pour frauder la douane de cet épouvantable fort du Tholus[1]. Le fameux fort du Schenk, dont parle Boileau, est une ancienne gentilhommière qui pouvoit se défendre du temps du duc d'Albe. Croyez-moi encore une fois, j'aime la vérité et ma patrie. »

Pour le siége de Namur, la fameuse ode de Boileau fut bien mieux encore une mystification. Là rien ne manque, même les vers ridicules, c'est une parodie complète. Jamais siége plus pompeusement célébré ne fut en

che, qui était ivre, dit assez haut que c'était un « faux brave. » Le roi fit semblant de ne pas entendre, « il faut être bien maître de soi, » dit Brienne, qui raconte le fait. *Mémoires*, t. II, p. 325.

[1] Voltaire aurait dû faire remarquer mieux encore que cet *épouvantable fort* n'était qu'une *maison de péage*. C'est ce que signifie *Toll-Huys* en flamand.

réalité plus crotté. Lisez Saint-Simon, et vous verrez quel bel exploit, sous les auspices de saint Médard[1], quelle belle victoire embourbée ce fut là. Louis XIV y fut pris de la goutte à son tour, et l'on ne savait comment s'en tirer. Mme Deshoulière ne fut pas empêchée pour si peu ; elle trouva moyen de dire dans son épître à la prosaïque maladie, que la *goutte* du roi était un bienfait pour l'armée, que sans cela il aurait menée trop vite :

> Tout ce qu'affrontoit son courage,
> En forçant de Namur les orgueilleux remparts,
> Peignoit l'effroy sur le visage
> Des généreux guerriers dont ce héros partage
> Les pénibles travaux, les glorieux hazards.
> Dans la crainte de luy déplaire
> On n'osoit condamner son ardeur téméraire,
> Bien qu'elle pût nous mettre au comble du malheur.
> A force de respect on devenoit coupable :
> Vous seule, Goutte secourable,
> Avez osé donner un frein à sa valeur.

Est-ce charmant !

Pendant que Boileau dans son ode, Mme Deshoulière dans son épître, prenaient tant de

[1] « Le beau temps, dit Saint-Simon, se tourna en pluyes, de l'abondance et de la continuité desquelles personne n'avait veu d'exemple, et qui donnèrent une grande réputation à saint Médard, dont la feste est au 8 juin. Il plut tout ce jour-là à verse, et on prétend que le temps qu'il fait ce jour-là dure quarante jours de suite. Le hazard fit que cela arriva cette année. » *Mémoires*, t. I, ch. I.

peine pour mentir en mauvais vers, les comédiens italiens y mettaient moins de façons avec ce siége de Namur. Ils se donnaient bel et bien là-dessus leur franc-parler :

ISABELLE. Vous étiez donc à Namur?

ARLEQUIN. Si j'y étois! Ouy, par la sambleu, j'y estois; j'en suis encore tout crotté.

ISABELLE. En quelle qualité serviez-vous, Monsieur, dans l'armée?

ARLEQUIN. Moi servir? Eh! pour qui me prenez-vous donc? Je commandois en chef le détachement des brouettes qui enlevoient les boues du camp [1]. »

[1] *Les Chinois*, par Regnard et Du Fresny, *Théâtre Italien de Gherardi*, t. IV, p. 198-199.

XLIV

Je pourrais, après avoir soufflé quelque peu, comme je viens de le faire ici, sur les rayons de la gloire du grand roi, donner une revanche à l'histoire de son règne, en me hâtant de biffer, d'un trait de plume, ce roman de l'incendie du Palatinat par Turenne, que Sandras de Courtilz a complaisamment inventé[1]; mais cette réfutation a été faite si complétement par le comte de Grimoard[2], et

[1] *Vie du vicomte de Turenne*, 1685, in-12, par Dubuisson (Sandras de Courtilz).

[2] *Histoire des dernières campagnes de Turenne*, 1782, in-fol., t. II, p. 117, ouvrage publié sous le pseudonyme de Beaurain fils. M. de Grimoard y prouve que s'il y eut d'horribles ravages dans le Palatinat, ce fut seulement en 1689, lors de l'expédition du maréchal de Duras et du général Mélac.

même par Voltaire[1], que je ne pourrais ajouter ici aucun fait nouveau. C'est là certainement un *sinistre* tout gratuit que supposa le romancier, afin, sans doute, que cet épisode de sa romanesque histoire eût plus d'intérêt et de couleur; ou bien plutôt encore à la sollicitation des ennemis de la France, pour jeter de l'odieux sur la politique de Louis XIV, en montrant quels moyens extrêmes il ne craignait pas d'employer quand il voulait pousser ses conquêtes. Dans ce dernier cas, si Sandras de Courtilz avait été réellement payé par les cabinets d'Allemagne pour fausser la vérité, il n'aurait fait que recourir, en leur nom, à un procédé très-souvent mis en usage, je ne dis pas par Louis XIV, mais par ses ministres, notamment par Louvois.

Voici, par exemple, une lettre que celui-ci écrivit de Saint-Germain, le 14 mars 1675, à *M. Descarrières, envoyé du roy à Liège*; vous y trouverez la preuve que le mensonge et le faux en écriture politique étaient des moyens d'action qui ne répugnaient pas à M. le surintendant de la guerre :

« Voyez si vous ne pourriez pas feindre

[1] *Lettre à Collini*, 21 octobre 1767.

qu'on a trouvé dans les papiers du cardinal de Baden quelques lettres du ministre de l'empereur qui pût, étant répandue dans l'Allemagne et les Pays-Bas, y décrier les affaires de Sa Majesté Impériale et de son parti. Il faudroit que cette lettre fût à peu près du style de la cour de Vienne, et remplie de toutes choses qui pourroient rendre sa conduite plus odieuse. Brûlez ceci après que vous l'aurez lu [1]. »

Ce Sandras de Courtilz, que je viens de nommer, est l'un des hommes les plus funestes à la vérité qui aient écrit—et que n'a-t-il pas écrit!—pendant le XVII[e] siècle. Un bon travail sur lui serait nécessaire, non pour montrer tous ses mensonges, ce serait impossible, mais pour prouver qu'il est le mensonge même. Il a inventé le roman historique, c'est assez dire. Du moins ne le faisait-il guère qu'en un, deux ou trois volumes au plus, tandis que de nos jours vous savez à quel nombre de tomes on a porté les livres du même genre, qu'on lui a presque tous

[1] *Recueil* (ms) *de pièces et de faits particuliers que le père Griffet n'a pas cru devoir ni pouvoir insérer dans l'histoire de Louis XIII et dans les fastes de Louis Quatorze, dont il est auteur.* Biblioth. Impér.

repris. Il est de cette famille de romanciers mixtes dont fait partie l'auteur du livre que Bayle a si bien malmené tout à l'heure, et dans laquelle il faut aussi ranger un peu l'abbé de St-Réal, un peu l'abbé de Vertot, lui et son procédé leste d'écrire l'histoire sans attendre les renseignements, lui et son fameux mot : *Mon siége est fait*[1] ! qu'il dit si naïvement lorsque, son histoire de *l'Ordre de Malte* et du siége si vaillamment soutenu par les chevaliers étant finie, il reçut les documents avec lesquels il eût fallu la faire, ou tout au moins la recommencer, ce dont il se garda.

Que de gens étaient alors de cette même école !que de gens en sont toujours : celui par exemple qui supposa l'histoire subite de la conversion de l'abbé de Rancé, à la vue du cadavre décapité de Mme de Monbazon[2] ; celui qui imagina l'histoire impossible de saint

[1] Il se trouve, je crois, pour la première fois dans les *Réflexions sur l'histoire*, par d'Alembert, 1762.

[2] Cette anecdote sinistre, pour laquelle nous avons prouvé ailleurs, *Paris démoli*, p. 64-65, qu'il y avait eu au moins supposition de personnages, et que par conséquent M. de Rancé n'y était pour rien, fut mise en circulation sous son nom par un livre, aujourd'hui fort rare, de Daniel de Larroque : *Les véritables motifs de la conversion de l'abbé de La Trappe*, Cologne, P. Marteau, 1685, pet. in-12.

Vincent de Paule se substituant à un forçat dans le bagne de Toulon, sublime invraisemblance, à laquelle pourtant le bon Abelly[1] se laissa prendre en toute ingénuité ; cet autre encore qui, s'ingérant d'un conte trop connu sur Salomon de Caus, fait mourir méconnu, méprisé, fou, dans un cabanon de Bicêtre[2], cet homme qui était à l'époque de sa mort « ingénieur et architecte du roi[3], » et dont les livres jouirent d'une grande estime parmi

[1] *Vie de saint Vincent de Paule*, t. II, p. 294. Le lazariste Collet, qui a aussi écrit la vie du saint homme, n'hésite pas à déclarer le fait impossible.

[2] Ce conte-là est tout moderne ; il parut sous la forme d'une lettre écrite par Marion de Lorme. Mme de Girardin semble en avoir connu l'auteur. « C'est, dit-elle, la plus charmante mystification qu'homme d'esprit (que ne le nomme-t-elle) ait jamais imaginée et que grand journal ait jamais répétée. » *Lettres parisiennes*, 1re édit., p. 170. A propos de Marion de Lorme, je vous dirai que tous les problêmes de sa biographie, le nom et l'état de son père, la date de sa naissance et celle surtout de sa mort, vont être enfin définitivement éclaircis par M. J. Ravenel, dans les notes de son édition de la *Muze historique*, de Loret, aujourd'hui sous presse chez P. Jannet.

[3] C'est le titre qu'il prend en tête de l'édition qu'il donna en 1624, et très-rare aujourd'hui, de son livre *Raison des Forces mouvantes*, où se trouve en germe l'invention de la vapeur.— On trouvera sur lui et sur la haute position qu'il occupa comme architecte auprès d'un prince d'Allemagne, des détails fort intéressants dans le beau livre de M. L. Dussieux, *les Artistes français à l'étranger*.

les savants durant tout le XVII[e] siècle [1]; enfin mille autres dont l'imposture historique semble être l'industrie, et qui mériteraient le traitement que leur ménageait Gomberville [2]. Il eût voulu qu'au premier mensonge on brûlât le livre; il n'ajoute pas qu'au second il faudrait brûler l'auteur; mais je suis sûr que c'était sa pensée.

[1] Voy. *le Roman bourgeois*, de Furetière. P. Jannet, 1855, biblioth. elzevirienne, p. 244, note.
[2] Le Roy de Gomberville, *Discours sur les vertus et les vices de l'histoire*, in-4°, p. 59.

XLV

Voltaire, dans sa lettre à Collini sur l'affaire de l'incendie du Palatinat, rappelée tout à l'heure, et principalement sur la question de prétendues lettres de défi échangées à cette occasion entre l'électeur palatin et M. de Turenne, a dit avec beaucoup de sens : « Les historiens ne se font pas scrupule de faire parler leurs héros. Je n'approuve pas dans Tite-Live ce que j'aime dans Homère. » C'est très-bien pensé, très-bien dit. Pourquoi donc Voltaire s'empresse-t-il alors de prêter lui-même à Louis XIV des mots que, s'il fût allé aux informations, il aurait bien su n'avoir pas été dits par ce roi. Pourquoi, par exemple, écrit-il avec un si bel aplomb, au chapitre 28e du *Siècle de Louis XIV* :

« Lorsque le duc d'Anjou partit pour aller régner en Espagne, il (le roi) lui dit, pour marquer l'union qui allait désormais joindre les deux nations : « IL N'Y A PLUS DE PYRÉNÉES. »

Voltaire alors avait pourtant déjà dû lire le *Journal de Dangeau*, dont, sans qu'il l'ait avoué, le manuscrit lui fut si utile pour son histoire[1] ; il devait par conséquent savoir déjà la vérité sur cette parole, qui ne fut pas dite ainsi tout à fait, et qui surtout ne le fut point par Louis XIV. Puisqu'en ne prenant pas le mot tel que l'auteur de l'exact *Journal* l'a donné, il ne s'est pas soucié d'être vrai, nous allons, nous, l'être à sa place, et sans beaucoup de peine. Il nous suffira de nous parer de ce qu'il n'a pas voulu ramasser.

Après nous avoir appris, sous la date du 16 novembre 1700, que le nouveau roi d'Espagne permit aux jeunes courtisans de le suivre dans ses Etats, Dangeau, qui écoute

[1] Comment Voltaire, en effet, ne l'eût-il pas connu, puisque le président Hénault, qui lui fournit tant de notes pour l'*Essai sur les mœurs* et pour le *Siècle de Louis XIV*, fut, avec M. de Luynes, qui en avait hérité, l'un des continuateurs du *Journal de Dangeau*. Voy. *Mémoires du président Hénault*. Dentu, 1855, in-8, p. 195.

tout, qui n'oublie rien, qui n'attribue à chacun, même, notez ce point, même au roi, que juste ce qui lui revient d'esprit, Dangeau ajoute [1] : « L'ambassadeur d'Espagne dit fort à propos que ce voyage devenait aisé, et que présentement *les Pyrénées étaient fondues*; » mot bien espagnol n'est-ce pas? et qui porte avec soi toute sa couleur, sa pleine vraisemblance. Puisqu'il fut dit ainsi par l'ambassadeur, le roi n'avait plus à dire le sien, l'eût-il eu sur les lèvres : c'était le même, sauf la forme.

Mme de Genlis comprit cela la première et, bien mieux, l'écrivit, mais en pure perte; elle n'avait pas autorité. « Ce qu'il raconte est vrai, assurait-on à Mme Geoffrin, à propos de certain récit fait par un menteur. — Eh bien! pourquoi le dit-il? s'écriait-elle, doutant toujours. » Mme de Genlis en était là. Ce qu'elle disait, au lieu de faire la fortune d'une vérité, la gâtait presque. On ne fit pas la moindre attention à la note excellente que, dans son édition des fragments du journal de Dangeau, elle consacra à la parole pronon-

[1] *Journal du marquis de Dangeau, publié en entier pour la première fois par MM. Soulié, Dussieux, de Chennevière, Mantz et de Montaiglon*, t. VII, p. 419.

cée par l'ambassadeur. « Il est vraisemblable, dit-elle, que ce joli mot a fait supposer celui qu'on attribue à Louis XIV : *Il n'y a plus de Pyrénées*. Ce dernier mot ne serait qu'une espèce de répétition de celui de l'ambassadeur, et sûrement Louis XIV ne l'a pas dit[1]. »

Voltaire se trompa donc où ne s'était pas trompée Mme de Genlis ; c'est du malheur, et qui pis est, il y eut ici de sa part un cas d'erreur en récidive. On sait qu'il publia en 1770, avec des *notes intéressantes*, des extraits de Dangeau, sous ce titre : le *Journal de la cour de Louis XIV*. Dans le nombre, du reste assez restreint, il n'oublia pas le passage qui nous occupe. C'était pour lui le moment ou jamais de voir qu'il n'avait pas tout à fait dit vrai jadis. Il ne daigna pas y prendre garde malheureusement. Bien loin même de se laisser convaincre par la phrase, qu'il transcrivait, il mit en note : « Louis XIV avait dit : *Il n'y a plus de Pyrénées*. Cela est plus beau[2]. »

[1] *Abrégé des Mémoires ou Journal du Marquis de Dangeau*, 1817, in-8, t. II, p. 208.

[2] C'était le même *mot* encore une fois, et la preuve c'est que le *Mercure*, rapportant la parole de l'ambassadeur, la donne telle que Voltaire l'attribue au roi : « L'ambassadeur se jeta à ses pieds et lui baisa la

Il y tenait : c'était son mot ou plutôt peut-être ne voulait-il pas, après avoir fait dans ses précédentes notes un grand étalage de mépris pour l'auteur du *Journal*, se donner la honte de recevoir un tel démenti de ce pied-plat, de ce laquais ; il n'appelle pas Dangeau autrement.

Ce n'est pourtant pas encore en ceci que la petite méchanceté de Mme du Deffand aurait raison contre Voltaire : « Il n'a rien inventé, lui disait-on.—Rien ! répliquait-elle, et que voulez-vous donc de plus? Il a inventé l'histoire[1]. » Ici, il l'a tout bonnement arrangée; il faut bien lui en tenir compte.

Ailleurs, il a fait mieux, j'en conviens; il a souvent évité les bourdes grossières

main, les yeux remplis de larmes de joie, et s'étant relevé, il fit avancer son fils et les Espagnols de sa suite, qui en firent autant. Il s'écria alors : « Quelle « joie ! *il n'y a plus de Pyrénées;* elles sont abymées « et nous ne sommes plus qu'un. » *Mercure galant*, novembre 1700, p. 237.

[1] Une fois l'abbé Velly—c'était encore jouer de malheur — le prit en flagrant délit d'invention. L'abbé avait lu au chap. 57 de l'*Essai sur les mœurs* qu'en 1204 les Français, maîtres de Constantinople, « dansèrent avec des femmes dans le sanctuaire de l'église de Sainte-Sophie, etc. » Il écrivit à Voltaire pour lui demander naïvement où il avait trouvé ce fait. Voltaire, non moins ingénument, lui répondit : « Nulle part; c'est une espièglerie de mon imagination. » Coupé, *Soirées littéraires*, t. IV, p. 240.

dans lesquelles sont tombés ceux qui le suivaient et qui arrangeaient à leur tour ses récits arrangés.

Raconte-t-il la chaude journée de Fribourg, au chapitre III du *Siècle de Louis XIV*, il se garde bien d'écrire que M. le Prince, alors duc d'Enghien, jeta dans les retranchements son bâton de maréchal. Il savait trop bien que Condé, prince du sang, n'était pas, ne pouvait pas être, ne fut jamais maréchal de France. Il mit : « Le duc d'Enghien jeta son bâton de commandement, etc. » S'il eût dit : « Jeta sa canne, » il eût mieux fait encore, car il faut appeler les choses par leur nom, quel qu'il soit, et c'est en effet sa canne —il la portait partout, selon l'usage du temps — que Condé lança par-dessus les palissades ennemies. Voltaire, en employant le vrai mot, aurait été dans la pleine vérité du fait, et il eût, en outre, sauvé d'une lourde erreur ceux qui vinrent après lui. Ils ne comprirent rien à ce bâton de commandement, et pour simplifier la question, ils le métamorphosèrent en bâton de maréchal. Quant à en faire ce que c'était en effet, une canne très-prosaïque, fi donc ! ils n'y songèrent pas. Depuis lors, où n'a-t-on pas dit, où n'a-t-on pas im-

primé, même officiellement, que le prince de Condé était maréchal de France?

Les fréquents anathèmes que Voltaire s'est permis contre les historiens qui font parler leurs héros l'ont du moins souvent tenu en garde contre la même manie, et l'ont empêché de tomber dans un des ridicules d'invention les plus absurdes en histoire : le mensonge de la déclamation et de la harangue. Par exemple, il s'est bien abstenu de faire dire par le prince de Condé à ses soldats, avant la bataille de Lens, cette banalité héroïque tant répétée partout : « Souvenez-vous de Rocroy, de Fribourg et de Nordlingue [1]. »

Sa défiance pour ces harangues guerrières, pour ces discours préliminaires des batailles, semble même en cette occasion lui avoir trop fait dédaigner les véritables paroles qui furent dites par le prince; il ne les cite pas, bien qu'elles le méritassent plus qu'aucune, comme vous allez en juger. C'est Mme de Motteville [2] qui les rapporte :

« Le prince de Condé, à son ordinaire, se

[1] Lisez Nordlingen ; de même que, parlant du combat naval de la Hogue, dites toujours *la Hougue*. Voy. *Magas. pittor.* t. IX, p. 131.

[2] Collect. Petitot, 2e série, t. XXXVIII, p. 1.

trouva partout, dit-elle, et le comte de Chatillon conta à la reine que, pour toute harangue, il avait dit à ses soldats : « Mes amis,
« ayez bon courage; il faut nécessairement
« combattre aujourd'hui : il sera inutile de
« reculer; car je vous promets que, vaillants
« et poltrons, tous combattront, les uns de
« bonne volonté, les autres par force. »

Voilà qui est parlé cela, et non pas déclamé : c'est net et franc, et tout à fait selon le précepte de notre ancienne discipline mitaire. Il semble qu'on voit brandir dans ces dernières paroles la canne jetée à Fribourg et retrouvée derrière les retranchements.

XLVI

Un jour qu'on avait un peu manqué d'exactitude avec lui, Louis XIV a-t-il dit : « J'ai failli attendre ? »

C'est peu probable. En pareil cas, on le vit très-souvent d'une patience toute bourgeoise : « Ce matin, dit Dangeau, sous la date du 17 juillet 1690, Sa Majesté a donné audience à l'ambassadeur de Portugal, qui l'a fait attendre plus d'une heure sans que le roi témoignât la moindre impatience. »

L'impatience et la vivacité ne vont guère, en effet, avec l'idée qu'on se fait de Louis XIV. A peine lui connaît-on deux accès de colère : le premier, lorsqu'il jeta sa canne par la fe-

nêtre pour ne pas frapper Lauzun; l'autre, quand il étrilla si bien de sa main royale un valet qui volait un biscuit. Il y aurait bien eu aussi de la colère dans son *mot* à l'ambassadeur d'Angleterre, qui se plaignait, en 1714, des travaux qu'on faisait au port de Mardick, en dépit des traités : « Monsieur l'ambassadeur, aurait dit le roi, j'ai toujours été maître chez moi, quelquefois chez les autres, ne m'en faites pas souvenir. » Mais ce fait, popularisé par Hénault, est inventé. « Le président, écrit Voltaire à M. de Courtivron[1], m'avoua lui-même que cette anecdote était très-fausse; mais que l'ayant imprimée, il n'aurait pas la force de se rétracter. J'aurais eu ce courage à sa place. » Voltaire se vante.

Boileau, dans une lettre à de Losme de Monchesnay, écrit : « Je vous dirai qu'un grand prince qui avait dansé à plusieurs ballets, ayant vu jouer le *Britannicus* de M. de Racine, où la fureur de Néron à monter sur un théâtre est si bien attaquée, il ne dansa plus aucun ballet. » Là-dessus, on croit Boileau sur parole; dans le grand prince l'on

[1] Lettre du 12 octob. 1775. Voy. aussi *Siècle de Louis XIV*, ch. 23.

reconnaît Louis XIV, et l'on se met à répéter partout que *Britannicus* l'a dégoûté de la danse théâtrale, etc., etc. Or, quand cette pièce fut jouée, à la fin de 1669, il y avait près d'un an qu'il ne dansait presque plus sur la scène. La dernière fois qu'il s'y était montré, il avait presque fallu lui faire violence. *Le roy*, dit Robinet[1] :

> *Le roy*, même par complaisance,
> Quoiqu'il n'eût dansé de longtemps,
> Dansa comme les autres gens ;
> Il s'acquitta d'une courante
> D'une manière fort galante.

Britannicus n'aurait pas eu, vous le voyez, beaucoup à faire pour corriger le roi ; il n'eut même pas ce mince honneur. Deux mois après la représentation de la tragédie au milieu de laquelle s'étalait la solennelle leçon, Louis XIV se faisait voir dans le ballet des *Amants Magnifiques*[2].

Les vers de Racine n'eurent donc pas vraiment d'influence sur la résolution de Louis XIV en cette affaire. Par contre aussi, pourrions-nous dire comme réfutation d'une autre er-

[1] *Gazette rimée*, 9 mars 1669.
[2] Bazin, *les Dernieres années de Molière* (*Revue des Deux Mondes*, 15 janv. 1848, p. 212). Voy. aussi C. Blaze, *Molière musicien*, t. I, p. 398.

reur non moins accréditée, un mécontentement de Louis XIV ne fut pour rien non plus, ainsi qu'on le prétend, dans les causes de la morne mélancolie qui aurait abrégé les jours du poëte. Il est certain que Racine, lorsqu'il mourut, n'était point en disgrâce [1].

[1] Voy. *l'Athenæum* du 6 août 1853. — Il serait bon d'en finir aussi avec les plaisanteries d'un goût douteux dont Louis XIV a été rendu l'objet par son fameux emblème du soleil ayant ces mots : *Nec pluribus impar*, pour devise. Il ne prit de lui-même ni la devise ni l'emblème : c'est Douvrier, que Voltaire qualifie d'*antiquaire*, qui les imagina pour lui à l'occasion du fameux *carrousel*, dont la place, tant agrandie aujourd'hui, a gardé le nom. Le roi ne voulait pas s'en parer, mais le succès prodigieux qu'ils avaient obtenu, sur une indiscrétion de l'héraldiste, les lui imposa. C'était d'ailleurs une vieille devise de Philippe II, qui régnant en réalité sur deux continents, l'ancien et le nouveau, avait plus de droit que Louis XIV, roi d'un seul royaume, de dire, comme s'il était le soleil : *Nec pluribus impar* (je suffis à plusieurs mondes). On fit, dans le temps, de gros livres aux Pays-Bas pour prouver le plagiat du roi, ou plutôt de son *antiquaire*. Voy. La Monnoie, *Œuvres*, t. III, p. 338. — Je voudrais encore que l'on ne revînt plus avec autant de complaisance sur le chiffre des dépenses que Louis XIV fit en bâtiments. On les a exagérées partout d'une façon déplorable. Mirabeau les évaluait à 1,200 millions, et Volney à 4 milliards. (*Leçons d'histoire prononcées en l'an III*, p. 141.) La vérité est que, d'après un *Mémoire* dont M. Monmerqué possédait le manuscrit, la totalité des dépenses du roi pour Versailles et dépendances, St-Germain, Marly, Fontainebleau, etc., pour le canal du Languedoc, pour acquisition de tableaux et statues, pour les académies de Rome, gratifications

aux savants et artistes, etc., s'élevèrent à 153,980,287 liv. 10 s. 5 d., de 1666 à 1690, c'est-à-dire pendant le temps du plus grand luxe et des plus grands travaux du roi. Eckard, faisant aussi, mais d'une façon plus complète, le compte des *dépenses effectives de Louis XIV* (Paris, 1838, in-8, p. 44), arrive à la somme de 280,643,326 fr. 30 cent., plus, pour la chapelle, de 1690 à 1719, 3,260,341. — Lorsqu'on parle des prodigalités de cette époque, on rappelle toujours, d'après Amelot de la Houssaye, ces urnes pleines de louis que M. de Bullion fit un jour servir au dessert, et que ses nobles convives vidèrent jusqu'au fond. C'est une erreur que Marais a très-bien ramenée à la vérité, d'après le dire d'un arrière-petit-fils du surintendant. Le fameux Varin avait donné à M. de Bullion plusieurs médailles d'or de son plus beau travail. Comme on en avait parlé à table, l'hôte magnifique les fit porter au dessert, et voyant qu'on se récriait sur leur beauté, les distribua galamment à ses convives. *Revue rétrosp.*, 31 janv. 1837, p. 126.

XLVII

L'on a voulu faire honneur à Louis XIV du mot « *Le pauvre homme!* » si habilement enchâssé par Molière dans l'une des premières scènes du *Tartufe*; mais la publication des *Historiettes*, de Tallemant des Reaux, a fait découvrir une anecdote qui semble être bien mieux l'origine du trait comique [1]. C'est le père Joseph qui remplace le roi et qui pousse l'exclamation. M. Bazin avait d'ailleurs prouvé [2] que, dans le cas où le trait serait de Louis XIV, ce n'est pas, comme on l'a dit partout, l'évêque de Rhodez qui aurait pu le lui inspirer.

J'ai parlé de Molière et de l'un de ses plus

[1] Edit. in-12, t. II, p. 245.
[2] *Revue des Deux Mondes*, 15 janv. 1848, p. 192.

sérieux chefs-d'œuvres, je ne les quitterai point sans reprendre un peu, pour aider à la mettre à néant, la grossière anecdote qui nous montre le poëte comédien venant annoncer au public assemblé dans son théâtre l'interdiction dont le *Tartufe* a été frappé :— « *M. le président ne veut pas qu'on le joue.* »— Voilà ce qu'on lui fait dire. M. Taschereau[1] a très-bien prouvé que Molière, toujours ami des convenances, n'a jamais pu tenir un langage pareil, d'autant que le magistrat auquel il aurait fait injure par cette brutale équivoque était M. de Lamoignon, le protecteur bienveillant des lettres, l'ami de Boileau et du grand Corneille.

« Le folliculaire obscur, ajoute-t-il, qui a accusé Molière de cette charge n'a pas même le mérite, assez triste il est vrai, de l'avoir inventée. On avait fait à Madrid une comédie sur l'alcade : il eut le crédit de la faire défendre ; néanmoins les comédiens eurent assez d'accès auprès du roi pour la faire réhabiliter. Celui qui fit l'annonce, la veille que cette pièce devait être représentée, dit au parterre :

[1] *Hist. de Molière*, 2e édit., p. 122. — Voy. aussi la notice de M. Després, en tête des *Mémoires* sur Molière. *Collect. des Mémoires sur l'art dramatique*, 2e livraison, p. VIII.

« Messieurs, *le Juge* (c'était le nom de la pièce) « a souffert quelques difficultés : l'alcade ne « voulait pas qu'on le jouât ; mais enfin Sa « Majesté consent qu'on le représente. » Cette anecdote, qu'on lit dans le *Ménagiana* [1], dit encore M. Taschereau a évidemment fourni l'idée et le trait de celle où l'on s'est calomnieusement plu à faire figurer Molière. »

Ce *mot* ne vaut un peu que par l'application qu'en fit Florian sur le théâtre du château de Sceaux, un soir qu'on devait représenter sa comédie du *Bon Père*. Au moment où l'on allait commencer, M. le duc de Penthièvre fit dire qu'il ne viendrait pas. C'était défendre le spectacle. Florian, pour congédier poliment son monde, fit cette *annonce* : « Nous allions vous donner le *Bon Père* ; Monseigneur ne veut pas qu'on le joue. »

[1] 1715, in-8, t. IV, p. 173-174.

XLVIII

Les femmes, pendant ce règne, ont eu leur part de bons mots ; elles ont, elles aussi, mis en circulation leur menue monnaie d'esprit courant, monnaie fort bien frappée, je vous jure. Je ne vous parlerai que des mots qui sont de bonne fabrique. Je passerai par conséquent sur celui qu'on prête à Mme de Maintenon, au lit de mort de Louis XIV [1], parole indigne acceptée par Saint-Simon [2] avec une complaisance méchante, mais que M. Monmerqué a très-logiquement réfutée [3]. Je vous

[1] Le roi, au milieu des derniers adieux, lui avait dit : Nous nous reverrons bientôt, et la marquise aurait murmuré en se retournant : « Voyez le beau rendez-vous qu'il me donne ; cet homme-là n'a jamais aimé que lui-même. » Est-ce possible?

[2] *Mémoires*, édit. in-12, t. XXIV, p. 39.

[3] Notice sur Mme de Maintenon en tête des *Conversations morales* (inédites), p. LXVI. Voy. dans les extr.

citerai en revanche quelques-uns des mots de Mme Cornuel, cette bonne langue, qui trouvait si bien le trait juste à décocher sur chaque ridicule, la formule précise, l'expression nette et saillante pour chaque pensée. C'est

du *Journal* de Dangeau, donnés par Voltaire, p. 162-163, les véritables paroles de Louis XIV à la marquise. — Médire de Mme de Maintenon est un lieu commun dont tout le monde veut se passer l'envie. Dernièrement, dans la *Journée des Madrigaux*, réimpression d'ailleurs charmante et faite avec soin, l'on a publié, d'après les inépuisables manuscrits de Conrart, un madrigal adressé par *mademoiselle* de Maintenon à Villarceaux, avec la réponse de celui-ci, et l'on a voulu y voir une preuve décisive des relations galantes de l'ami de Ninon avec Françoise d'Aubigné. On avait oublié que la veuve Scarron ne s'appela madame (et non pas *mademoiselle*) de Maintenon (voy. sa lettre à Mme de Coulange), qu'en février 1675, c'est-à-dire lorsqu'elle avait quarante ans et lorsque Villarceaux en avait cinquante-six, ce qui n'est plus guère l'âge d'envoyer des *galants* (faveurs) et de courir la bague, choses dont il est question dans le madrigal et dans la réponse. De qui donc alors s'agit-il ici? Du fils de Villarceaux, qui fut tué à Fleurus, en 1690, et de la jeune sœur de Charles-François d'Angennes, marquis de Maintenon, le même qui vendit sa terre et son titre à Françoise d'Aubigné, à la fin de 1674. — Je voudrais bien aussi qu'on n'accusât plus Mme de Maintenon d'avoir inspiré à Louis XIV l'idée de révoquer l'édit de Nantes. Au mois de mars 1665, c'est-à-dire quatre ans avant que la veuve de Scarron n'eût été attachée à l'éducation des enfants de Mme de Montespan, et ne fût ainsi entrée en relation, même très-indirecte, avec le roi, cette révocation était dans les projets de Louis XIV. (Voy. une lettre de Gui Patin à Spon, 3 mars 1665.)

d'elle et non pas de Mme de Sévigné, comme on l'a dit souvent, que nous vient ce mot si bien fait au sujet des généraux qui avaient pris le commandement après le héros tué à Saltzbach, et qui, à dix qu'ils étaient, ne remplaçaient pas ce seul homme : elle les appelait *la monnaie de M. de Turenne*. La première aussi, selon Mlle Aïssé [1], elle a dit cette phrase si vraie et qui a si bien fait fortune : *Il n'y a pas de héros pour son valet de chambre*.

Ne trouvez-vous pas que ce mot-là ferait merveille dans une lettre de Mme de Sévigné, et qu'à tout prendre, puisqu'on voulait lui prêter quelque chose, on eût mieux fait de le lui attribuer que celui-ci : *Racine passera comme le café*, toujours mis sur son compte, toujours répété avec une raillerie pour la charmante femme, mais duquel, Dieu merci ! elle ne s'est pas rendue coupable.

C'est toute une histoire. M. Monmerqué, M. de Saint-Surin l'ont débrouillée les premiers ; M. Aubenas est venu ensuite [2], puis

[1] *Lettres*, édit. Collin, p. 260.—Mme Cornuel n'avait d'ailleurs fait que se souvenir ici de cette phrase de Montaigne : « Peu d'hommes ont esté admirez par leurs domestiques. » *Essais*, liv. III, ch. 2.

[2] Il ne faut pas oublier non plus une ingénieuse note de M. J. Taschereau, dans la *Revue rétrospective*,

enfin M. Géruzez, qui, dans ses nouveaux *Essais d'histoire littéraire*, en a donné ce résumé trop spirituel et trop exact pour que nous ne nous contentions pas de le citer :

« Comment se fait-il que l'arrêt en question soit devenu proverbe?..... Le premier coupable est Voltaire, et La Harpe a consommé le crime. Mme de Sévigné avait dit, en 1672[1] : « Racine fait des comédies pour la « Champmeslé ; ce n'est pas pour les siècles « à venir. Si jamais il cesse d'être amoureux, « ce ne sera plus la même chose. Vive donc « notre vieil ami Corneille ! » Quatre ans après[2], elle écrivait à sa fille : « Vous voilà « donc bien revenue du café ; mademoiselle « de Méri l'a aussi chassé. Après de telles « disgrâces peut-on compter sur la fortune? » Il y avait quatre-vingts ans que ces deux petites phrases reposaient à distance respectueuse, chacune à sa place, et dans son entourage, qui se modifia lorsque Voltaire s'avisa de les rapprocher en les altérant : « Madame

t. 1, p. 126-127, à propos d'une *Notice sur Mme de Sévigné*, par Mirabeau, dans laquelle l'erreur commune se trouve reproduite.

[1] *Lettre du* 16 *mars*. Il n'est pas indifférent de préciser les dates que M. Géruzez a oublié de donner.

[2] *Lettre du* 10 *mai* 1676.

« de Sévigné croit toujours que Racine *n'ira* « *pas loin*; elle en jugeait comme du café, dont « elle disait *qu'on se désabuserait bientôt.* » Sur ce texte, La Harpe composa alors la phrase sacramentelle : *Racine passera comme le café.* Il la porte tout simplement au compte de Mme de Sévigné. M. Suard l'adopte, et les moutons de Panurge viennent ensuite. C'est ainsi que s'est composé ce petit mensonge historique, qui sera longtemps encore une vérité pour bien des gens. Cependant, Mme de Sévigné a loué Racine avec enthousiasme [1], et M. Aubenas nous fait remarquer que nous lui devons probablement l'usage du café au lait [2]. »

L'aimable marquise, si bien justifiée ici d'une faute contre le goût, trouve ailleurs un défenseur éloquent dans M. Walcknaër, au sujet de la boutade au moins étrange qu'on lui prête dans l'anecdote que voici : « Elle avait signé le contrat de mariage de sa fille avec le comte de Grignan. Lorsqu'elle compta la dot, qui était considérable : « Quoi, s'écria-« t-elle, faut-il tant d'argent pour obliger « M. de Grignan de coucher avec ma fille ? »

[1] *Lettre du* 20 *février* 1689.
[2] *Lettre du* 29 *janvier* 1690.

Après avoir un peu réfléchi elle se reprit en disant : « Il y couchera demain, après-demain, « toutes les nuits ; ce n'est pas trop d'argent « pour cela. » C'est là, dit M. Walcknaër, un propos de mauvais goût, de mauvais ton, qui ne s'appuie sur rien, qui n'a paru que dans de détestables ana, et il gourmande vertement M. de Saint-Surin de l'avoir admis dans sa notice, d'ailleurs excellente[1].

Il est fort bien de mettre à néant ces sortes

[1] *Mémoires sur Mme de Sévigné*, t. III, p. 452. — Les opinions qu'on se fait par les livres tiennent encore à moins que cela quelquefois. Il suffit d'une faute d'impression, même d'une faute de ponctuation, pour pervertir complétement un mot connu et faire dire à la personne à qui on le prête le contraire de ce qu'elle a dit. On lit dans la première édition du *Segraisiana*, p. 28 : « Madame de La Fayette, disait M. de La Rochefoucauld, m'a donné de l'esprit, mais j'ai réformé son cœur. » C'est le plus gros contresens dont les points et virgules se soient rendus coupables. Voici ce qu'il faut lire en ponctuant et guillemettant autrement : « Madame de La Fayette disait : « M. de La Rochefoucault m'a donné de l'esprit, « mais j'ai réformé son cœur. » — Ces anecdotes littéraires m'amènent à dire un mot de celle qui court depuis l'abbé Prévost, qui l'a, je crois, racontée le premier (*Le Pour et le Contre*, t. V, p. 74.), au sujet du *Glossaire* de Ducange, dont il n'y aurait eu d'autre manuscrit qu'une masse énorme de petits papiers pêle-mêle dans une grande malle. La découverte qu'on a faite il y a quelques années du manuscrit original, à la Bibliothèque Impériale, prouve la fausseté du fait. Edélestand Du Méril, *Mélanges archéolog.*, p. 278.

de calomnies courantes, et je sais très-bon gré, par exemple, à M. Paulin Paris d'avoir pris de même à parti le fameux mot de Lauzun à la grande Mademoiselle : « *Louise d'Orléans, tire-moi mes bottes.* » et d'avoir prouvé qu'il est absurdement faux[1].

Il ne faut qu'un de ces mots-là pour décrier une société. Montrer leur sottise et leur fausseté, c'est rendre service à toute une époque.

[1] Édition de Tall. des Réaux, t. II, p. 227, 234.

XLIX

Il n'y a pas eu, quoiqu'on lui ait prêté bien des *mots*, un monarque plus muet que Louis XV. C'est un vrai roi fainéant de parole comme d'action. Était-ce défaut d'esprit? Non pas certes; mais paresse, dédain, timidité même; car sa faiblesse de caractère allait jusqu'à le rendre timide.

Je savais de lui un mot, fort joli du reste, qu'on prétendait qu'il avait dit à M. de Lauraguais, de retour d'un voyage philosophique à Londres : « Et qu'êtes-vous allé faire là-bas, Monsieur? — Apprendre à penser, Sire. — Les chevaux, aurait répliqué le roi, en tournant le dos. » Eh bien! ce mot char-

mant, le prince de Ligne nous assure que Louis XV ne l'a pas dit[1].

« *Après nous le déluge!* » disait, même dans sa plus grande prospérité, Mme de Pompadour[2], qui voyait poindre déjà tout au loin, à l'horizon de la royauté, le grain révolutionnaire. Cette parole de cynique prophétie a été souvent répétée, et chaque fois on l'a mise sur le compte de Louis XV. Elle était si bien le *mot*, l'expression de ce règne au jour le jour, qu'on pensait avec raison que

[1] *Œuvres choisies,* t. II, p. 342. — La réponse à La Tour, qui lui disait : «Nous n'avons pas de marine. — Et celle de Vernet, Monsieur? » ne me paraît pas vraisemblable, le peintre n'ayant pas dû être assez osé pour se l'attirer. En revanche, je crois qu'il faut laisser à Louis XV le *mot* plein d'esprit et de goût qu'il dit lors de sa visite à l'imprimerie du ministère de la guerre. Un papier était sur une presse et des lunettes auprès ; il les prend et lit : c'était son éloge. *Elles sont trop fortes,* dit-il en les replaçant ; *elles grossissent les objets.*

[2] *Essai sur la marquise de Pompadour*, en tête des mémoires de Mme du Hausset, 1824, in-8, p. XIX. — C'était la pensée de tous les clairvoyants. Voltaire écrivait à M. de Chauvelin, le 2 avril 1764, juste douze jours avant la mort de la marquise : « Tout ce que je vois jette les semences d'une *révolution* qui arrivera immanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. La lumière s'est tellement répandue de proche en proche, qu'on éclatera à la première occasion ; et alors ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux, ils verront de belles choses. »

le roi *bien-aimé*[1] pouvait seul l'avoir dite.

J'ai douté du mot de Louis XIII sur la *grimace* de Cinq-Mars à l'heure de son exécution. Je voudrais en faire autant pour l'indifférent adieu de Louis XV à Mme de Pompadour, dont le cercueil s'en allait, par une pluie battante, de Versailles à Paris : « La marquise n'aura pas beau temps pour son voyage. » Rien par malheur ne me contredit la vérité de cette froide parole; ce que je sais du caractère du roi m'en prouve la vraisemblance. D'ailleurs, « auprès du mot de Louis XIII, dit M. Sainte-Beuve[2], le mot de Louis XV est presque touchant de sensibilité[3]. »

[1] On ne sait pas généralement que c'est Vadé (Voy. lettre de Voltaire du 7 et du 14 sept. 1774.), d'autres disent Pannard, qui donna ce surnom à Louis XV en pleine Courtille.

[2] *Causeries du Lundi*, 1re édit., t. II, p. 471.

[3] Je ne quitterai point la marquise sans préciser deux points de sa biographie, qui sont restés en litige : la date de sa naissance, l'état qu'exerçait son père. Les uns disent qu'elle naquit en 1720, les autres en 1722; ceux-ci, et c'est le plus grand nombre, soutiennent que son père était *boucher des Invalides*; ceux-là, Voltaire est parmi, prétendent qu'il était fermier à la Ferté-sous-Jouarre. L'extrait de naissance non encore publié de la marquise mettra tout le monde d'accord sur les deux points : « *L'an* 1721, *le* 30 *décembre*, fut baptisée *Jeanne-Antoinette Poisson*, née hier fille de François Poisson, *fourrier* de S. A. R. Mgr le

Dans les *Mémoires de la minorité*, écrits par son ordre même, Massillon avait donné à Louis XV de très-excellents préceptes sur cet art de bien parler et de bien répondre, plus nécessaire aux rois qu'aux autres hommes encore. Il avait *insisté* sur ce point, c'est son mot, parce qu'il savait bien pour quel esprit paresseux, pour quelle nature indolente à la parole sa leçon était faite : « Il semble, disait-il, que parce que nos princes sont grands ils soient dispensés de paroles, et c'est certainement une grande erreur. Il y a mille occasions dans lesquelles un prince qui parle à la multitude gagne plus que par le poids de toute son autorité..... Combien Henri IV, par exemple, ne rencontra-t-il pas d'obstacles, qu'il surmonta parce qu'il savait parler ! *J'insiste* sur cet article par l'amour et l'attachement que je sens pour mon roi. »

duc d'Orléans (le régent), et de Louise-Magdeleine De la Mothe, son épouse, demeurant rue de Cléri. Le parein, Jean Paris de Montmartel; la mareine, demoiselle Antoinette-Justine Paris, fille d'Antoine Paris, écuier thrésorier receveur-général de la province de Dauphiné. » *Extrait des registres des baptêmes de la paroisse St-Eustache. à Paris.* — C'est Mme de Breteuil, femme du ministre de la guerre en 1723, qui était fille du *boucher des Invalides*, nommé Charpentier. Voy. *Journal* de Marais, *Rev. rétrosp.*, 2e série, no XXVI, p. 283.

Peine perdue; Louis XV persista dans ce mutisme indolent qui fit tant douter de son esprit, et qui accréditait en Europe l'opinion que cette impuissance de parler était *un des tics de la maison de Bourbon.*

« Tandis qu'il n'était question parmi nous, dit la Harpe[1], que des conversations toujours intéressantes que tout voyageur un peu connu ne manquait jamais d'avoir avec les souverains de l'Europe en Angleterre, en Prusse, en Russie, dans toute l'Allemagne, on savait par cœur à Versailles les trois ou quatre questions insignifiantes que le roi ne manquait pas de faire à tout étranger qui lui était présenté, et qui étaient constamment les mêmes. On peut imaginer combien ce protocole faisait rire, surtout quand on le rapprochait de ce que nous disions de la morgue allemande et de l'urbanité française. »

Plusieurs anecdotes racontées par Champfort viennent bien à l'appui de ce passage de La Harpe, surtout celle-ci[2] : « Le roi de « Prusse demandait à d'Alembert s'il avait vu « le roi de France. — Oui, Sire, lui dit celui-

[1] *Mélanges inédits de litt.* de La Harpe. Paris, 1810, in-8, p. 260.
[2] *Œuvres de Chamfort*, édit. Lecou, p. 69.

« ci, en lui présentant mon discours de ré-
« ception à l'Académie française. — Eh bien!
« reprit le roi de Prusse, que vous a-t-il dit?
« — Il ne m'a pas parlé, Sire. — A qui donc
« parle-t-il? poursuivit Frédéric. »

Quand M. de Richelieu vint lui faire sa cour, après la prise de Mahon, Louis XV lui dit seulement : « Maréchal, savez-vous la mort de ce pauvre Lansmatt? » C'était un vieux garçon de la chambre!

C'est aussi Champfort qui nous a raconté[1] cela, et je le crois, comme pour cette autre anecdote moins insignifiante, car Louis XV n'en est plus le héros[2] : « M. le prince de Charolais ayant surpris M. de Brissac chez sa maîtresse, lui dit : *Sortez.* » M. de Brissac lui répondit : « Monseigneur, vos ancêtres auraient dit : *Sortons.* »

Le mot est vaillant et sied bien à un Cossé Brissac; ce qui ne vaut pas moins, il est authentique, j'en ai pour garant Mme Campan[3] et Mme Necker[4]. Vous trouverez pourtant des gens qui vous soutiendront que

[1] *Œuvres de Champfort*, édit. Lecou, p. 84.
[2] *Id.*, p. 96.
[3] *Mémoires*, t. I, p. 60.
[4] *Nouv. Mélanges.*

ce n'est pas M. de Brissac qui le dit à M. de Charolais, mais le comte de Horn au Régent. Leur grande autorité, ce sont les faux *Souvenirs de la marquise de Crequi*[1]. D'autres vous affirmeront, au contraire, que le mot n'appartient ni à M. de Brissac, ni à M. de Horn, mais à M. de Saint-Herem, qui le jeta comme un défi à la face du roi Philippe V. Qui le leur a dit? M. Alexandre Dumas, dans sa comédie des *Demoiselles de St-Cyr*, dont M. de Saint-Herem est, vous le savez, l'un des personnages, et dont le ɪᴠᵉ acte n'a pas de trait plus saillant que ce mot d'emprunt.

C'est ainsi que vous instruisent les romans et les drames historiques. Il serait pourtant bon, lorsqu'on veut s'orner l'esprit, qu'on ne prît pas moins de soin que lorsqu'il s'agit de se parer le corps. Va-t-on, si peu qu'on se respecte, se fournir chez les marchands de chrysocalque? Pourquoi donc, cherchant des parures pour son intelligence, s'adresse-t-on alors aux marchands de *faux* en histoire?

[1] Édit. in-12, t. II, p. 28.

L

L'on a douté quelquefois de la réalité du mot si chevaleresque, si français, c'est tout dire, que M. le comte d'Auteroches, lieutenant des grenadiers, adressa à lord Charles Hay et à ses gardes anglaises, le jour de la bataille de Fontenoy : « *Messieurs les Anglais, tirez les premiers.* » M. Alexis de Valon, quoiqu'il soit de ceux qui doutent, en a fait, dans un article de la *Revue des Deux-Mondes*[1], l'objet d'une chaleureuse digression tout à l'honneur des vaillantes vertus de l'ancienne armée de France. Quant à moi, je tiens le mot de M. d'Auteroches pour très-authentique, surtout si on le ramène à l'exacte réalité. Les

[1] N° du 1er fév. 1851.

deux troupes sont en présence. Lord Hay crie en s'avançant hors des rangs : « Messieurs les gardes françaises, tirez. » M. d'Auteroches alors va à sa rencontre, et le saluant de l'épée : « Monsieur, lui dit-il, nous ne tirons jamais les premiers, tirez vous-même. »

Or, c'était de tradition dans l'armée; on laissait toujours, par courtoisie, l'avantage du premier feu à l'ennemi.

Ici la nation qui a établi cet usage chevaleresque n'a pas droit à moins d'honneur que l'officier qui l'a si bien mis en pratique.

LI

Je voudrais pouvoir admettre sans plus de conteste ce que l'on raconte du dévouement du chevalier d'Assas; malheureusement il va falloir laisser Grimm le discuter un peu. La mémoire du chevalier n'y perdra presque rien, un brave soldat jusqu'ici inconnu y gagnera beaucoup, et de tout cela la vérité fera son profit; on n'aura donc pas à regretter d'avoir été quelque peu désenchanté, par la connaissance d'un fait nouveau, de l'opinion trop longtemps admise.

« J'étais au camp de Reimberg, dit Grimm[1], le jour du combat si connu par le dévouement d'un militaire français.

« Le mot sublime « *A moi, Auvergne, voilà*

[1] *Mémoires inédits*, t. I, p. 188.



l'ennemi! » appartient au valeureux Dubois, sergent de ce régiment; mais par une erreur presque inévitable dans un jour de combat, ce mot fut attribué à un jeune officier nommé d'Assas. M. de Castries le crut comme tant d'autres; mais quand, après ce combat, il eut forcé le prince héréditaire à repasser le Rhin et à lever le siége de Wesel, des renseignements positifs apprirent que le chevalier d'Assas n'était pas entré seul dans le bois, mais accompagné de Dubois, sergent de sa compagnie. Ce fut celui-ci qui cria: « *A nous, Auvergne, c'est l'ennemi!* » Le chevalier fut blessé en même temps, mais il n'expira pas sur le coup, comme Dubois; et une foule de témoins affirmèrent à M. de Castries que cet officier avait souvent répété à ceux qui le transportaient au camp: « *Enfants, ce n'est pas* « *moi qui ai crié, c'est Dubois* [1]. »

« A mon retour à Paris, continue Grimm,

[1] D'après un récit peu connu, donné par le *Bulletin du bibliophile belge*, t. III, p. 130, comme un modèle de galimatias historique, mais qui n'en contient pas moins de curieux détails sur la mort de d'Assas, il paraîtrait que le chevalier, à qui le cri de Dubois avait donné l'éveil, se serait élancé en criant à son tour: « *Tirez, Auvergne, c'est l'ennemi!* » et aurait été blessé mortellement par « ses propres gens de piquet. » La nuit était, en effet, très-noire, et cette malheureuse méprise n'était que trop possible.

on ne parlait que du beau trait du chevalier d'Assas, et il n'était pas plus question de Dubois que s'il n'eût jamais existé. Je savais le contraire : je ne pus convaincre personne ; et l'histoire, qui a recueilli ce fait, n'en consacrera pas moins une grave erreur de fait et de nom. »

D'Assas perd la gloire du *mot ;* mais il lui reste l'honneur insigne d'avoir déclaré qu'il ne lui appartenait pas, et d'avoir réclamé lui-même pour le soldat dont on lui prêtait l'héroïsme. Il méritait qu'on l'écoutât mieux.

LII

Louis XVI, pas plus que son prédécesseur, n'avait le don de la présence d'esprit ni le secret de l'à-propos ; mais lui, du moins, il avait conscience de son infériorité, et comme il savait aussi de quelle importance lui eussent été les qualités qui lui manquaient, il tâchait d'y suppléer.

Pendant quelque temps, il eut sous main une sorte de bel esprit en titre d'office, un juré faiseur de mots, un homme qui, d'après l'air des circonstances où le roi aurait à se montrer, devinait ce qu'on pourrait lui dire, et lui improvisait ce qu'il aurait à répondre. Cet homme, c'était le marquis de Pezay[1].

[1] Voy. sur le rôle politique du marquis de Pezay, *Mémoires* de Bezenval, t. I, p. 235 ; *l'Espion anglais*, t. IV, p. 388 ; *l'Espion dévalisé*, p. 69.

Louis XVI, aux grands jours, comptait sur lui, absolument comme le comédien sur son souffleur. Le prince de Ligne, je ne sais il est vrai d'après quelles données authentiques, nous fait connaître une des lettres-leçons que Pezay écrivait au roi, lettres dialoguées d'avance, contenant la demande et la réponse [1].

« Vous ne pouvez pas régner par la grâce, Sire, lui dit-il; — vous voyez qu'il parle en vrai maître — la nature vous en a refusé; imposez par une grande sévérité de principes. Votre Majesté va tantôt à une course de chevaux; elle trouvera un notaire qui écrira les paris de M. le comte d'Artois et de M. le duc d'Orléans. Dites, Sire, en le voyant: « Pourquoi cet homme? faut-il écrire entre « gentilshommes? la parole suffit. »

« Cela arriva, dit le prince de Ligne. J'y étais. On s'écria : « Quelle justesse, et quel « grand mot du roi! voilà son genre. »

[1] *Œuvres choisies*, t. II, p. 288.

LIII

Me voici venu au temps de la Révolution. Il y aurait tout un livre à faire pour pousser comme il faut à travers cette époque la tâche que j'ai entreprise ; pour prendre un à un les faits et les mots, et les passant au crible, y dégager la vérité du mensonge ; mais le moment d'un pareil travail n'est pas arrivé. Ce temps-là n'est pas encore mûr pour les historiens de notre génération. Le tableau est trop rapproché ; nous ne sommes pas au point, comme on dit, pour le bien voir, même dans ces petits détails que notre tâche à nous est d'examiner avec un soin minutieux.

Nous ne pourrons que nous poser, en courant, quelques questions sur un petit nombre

de faits et surtout de mots pris entre les plus fameux.

Barnave a-t-il vraiment dit cette phrase atroce : « Le sang qui coule est-il donc si pur? » lorsque la nouvelle du massacre des colons de Saint-Domingue eut été apportée dans l'Assemblée nationale? Oui, malheureusement. Rien ne pourra le laver du crime de cette parole inhumaine, qu'on lui répétait sans cesse et dont, jusqu'au pied de l'échafaud, on lui fit un vivant remords.

« Le jour où il fut mené au supplice, lisons-nous sur l'un des rapports que les observateurs du Comité de Sûreté générale rédigeaient tous les soirs, deux hommes d'un certain âge, assez bien vêtus, appuyés près d'une borne, entre un café et le corps de garde de la gendarmerie, près la grille de la Conciergerie, dans la cour du Palais, vis-à-vis l'escalier et en face de la fatale charrette, semblaient s'être mis là tout exprès pour apostropher Barnave ; et profitant d'un instant de huées pour n'être pas reconnus, ils lui dirent : « Barnave, le « sang qui coule est-il donc si pur? »

On ne peut pousser plus loin la cruauté du reproche.

Dans un tout autre genre, Dieu merci ! le

mot célèbre de M. de Montlosier passe pour n'être pas moins authentique, et cela de l'aveu même de M. de Chateaubriand [1]. Il avoue bien qu'il *râtissa* quelque peu la phrase quand il la reproduisit, mais, en somme, il la déclare *vrâie au fond*.

La voici. Que le style de l'auteur des *Martyrs* y ait ou non faufilé sa trame d'or, elle est fort belle.

« Si l'on chasse les évêques de leurs palais, ils se retireront dans la cabane du pauvre qu'ils ont nourri. Si on leur ôte leur croix d'or, ils prendront une croix de bois; c'est une croix de bois qui a sauvé le monde [2]. »

[1] *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. I, ch. 3.

[2] Voy. Montlosier, *Mém. sur la révolution française*, t. I, p. 379, et la *Notice sur M. de Montlosier*, par M. de Barante, p. 10. — M. de Talleyrand, dans l'un de ses derniers entretiens avec M. Dupanloup, lui certifia que tout ce qu'on disait sur ce *mot* de M. de Montlosier et sur l'immense effet qu'il avait produit était la vérité même. *Biographie universelle* (supplément), t. LXXXIII, p. 341.

LIV

Le mot de Mirabeau à M. de Dreux-Brezé : « *Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes*, » a longtemps été regardé comme étant d'une authenticité à toute épreuve. Une petite discussion soulevée à la chambre des pairs, le 10 mars 1833, au sujet de la pension à décerner aux vainqueurs de la Bastille, a tout à coup amené des révélations qui ont un peu modifié la scène, et dont les paroles du grand orateur qui en étaient le coup de théâtre se sont elles-mêmes un peu ressenties. Le *Moniteur* raconte ainsi ce court mais très-curieux débat :

M. Villemain.... Il y a quarante-deux ans,

M. le marquis de Dreux-Brezé, appuyant et répétant un ordre imprudent qui avait été suggéré au vertueux et infortuné Louis XVI, prescrivait à l'assemblée nationale de se dissoudre et de se séparer en trois ordres, et de ressusciter ainsi un passé qui allait disparaître à jamais. Vous savez les terribles et foudroyantes paroles qui furent alors prononcées par un grand orateur.

M. LE MARQUIS DE DREUX-BREZÉ. Je vous remercie.

M. VILLEMAIN. Vous savez les paroles qui furent prononcées alors : « Allez dire à votre « maître que nous sommes ici par la volonté « du peuple..... » Je n'achève pas. Le jour où ces paroles furent prononcées, Messieurs, l'insurrection commençait et la Bastille était prise.

M. LE MARQUIS DE DREUX-BREZÉ. J'ai dit que je remerciais M. Villemain d'avoir parlé de la séance dans laquelle mon père fut en présence de Mirabeau, et voici pourquoi je l'ai remercié : c'est parce que depuis longtemps je désirais que l'occasion se présentât de vérifier ce fait. Mon père, au retour de Louis XVIII, lui demanda la permission de le faire. Ce roi législateur, si sage, si modéré,

lui demanda de ne pas le faire, et mon père s'y soumit par respect pour une si auguste volonté. Voici comment la chose se passa :

« Mon père fut envoyé pour demander la dissolution de l'assemblée nationale. Il y arriva couvert, c'était son devoir, il parlait au nom du roi. L'assemblée qui était déjà dans un état d'agitation trouva cela mauvais. Mon père, en se servant d'une expression que je ne veux pas rappeler, répondit qu'il resterait couvert, puisqu'il parlait au nom du roi. Mirabeau ne lui dit pas : « *Allez dire à* « *votre maître...* » J'en appelle à tous ceux qui étaient dans l'Assemblée et qui peuvent se trouver dans cette enceinte ; ce langage n'aurait pas été admis.

« Mirabeau dit à mon père : « Nous sommes « assemblés par la volonté nationale, nous « n'en sortirons que par la force. » Je demande à M. de Montlosier, si cela est exact[1].

[1] D'après le compte-rendu du *Journal des Débats* du même jour (10 mars 1833), M. de Montlosier fit un signe affirmatif. — Les *Mémoires* de Bailly, publiés en 1804, t. I, p. 216, ne rapportent les paroles de Mirabeau, ni comme on les répète ordinairement, ni comme elles sont reproduites ici. Les *Ephémérides* de Noël, au contraire (Juin, p. 164), consacrent dès 1803 la version donnée par M. de Dreux-Brezé.

Mon père répondit à M. Bailly : « Je ne puis « reconnaître dans M. Mirabeau que le dé- « puté du bailliage d'Aix, et non l'organe de « l'assemblée nationale. » Le tumulte augmenta, un homme contre cinq cents est toujours le plus faible ; mon père se retira. Voilà, Messieurs, la vérité dans toute son exactitude. »

Un autre des grands effets oratoires de Mirabeau, cette belle phrase sur un fait mensonger[1] qu'il dit dans la séance du 13 avril 1790 : « Je vois d'ici cette fenêtre... d'où partit l'arquebuse fatale qui a donné le signal du massacre de la Saint-Barthélemy, etc. » est un vol qu'il fit à Volney, bon écrivain, mauvais diseur, et, selon un pamphlet du temps, « l'un des plus éloquents orateurs *muets* de l'Assemblée nationale.[2] » Ces sortes d'emprunt, avec consentement du prêteur, étaient alors assez fréquents ; Mirabeau, plus que personne, y trouva son compte. Champfort fit presque tous ses discours, notamment, en sa qualité d'académicien, celui qui attaque si violemment les académies. Mirabeau, en

[1] Voy. plus haut, p. 121-125.
[2] Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. VII, p. 323. —Voy. aussi Fortia de Piles, *Préservatif contre la Biographie nouvelle des contemporains*, n° 5, p. 43.

échange, appelait Champfort son *cher philosophe*[1]. Ce fut son seul salaire, sa seule gloire.

Sieyès dut à M. de Lauraguais[2] le titre, c'est-à-dire tout l'effet de la brochure qui fit sa fortune séditieuse, comme dit de Vaisne : *Qu'est-ce que le tiers d'État? Rien! Que veut-il être? Tout!*

M. de Talleyrand prit à H. C. Guilhe, ancien directeur de l'École royale des sourds-muets de Bordeaux, le rapport sur l'instruction publique qu'il lut à l'Assemblée nationale, et qu'il imprima ensuite sous son nom[3].

On s'entre-tuait si souvent alors; on pouvait bien se voler quelquefois. D'ailleurs, le fameux axiome, rajeuni pour une autre révolution, n'était-il pas trouvé déjà? Brissot n'avait-il pas écrit dès 1780 : « *La propriété* exclusive *est un vol* dans la nature[4] ! »

[1] *Anecdotes inédites de la fin du* XVIIIe *siècle*, Paris, 1801, in-12, p. 34.

[2] *Lettres de L. B. Lauraguais à Madame* ***, an X, in-8, p. 161-162.

[3] Quérard, *Supercheries littéraires dévoilées*, t. IV, p. 441-442.

[4] *Recherches philosophiques sur le droit de propriété et sur le vol considéré dans sa nature, etc.* (Biblioth. philosoph. des législateurs, t. VI.)—Un bel esprit qui avait eu en communication les lettres autographes de Vauvenargues, n'avait que trop usé de ce droit pla-

giaire. D'après une note, écrite par M. de Villevieille sur l'un des autographes du moraliste qui font partie de la riche collection de M. Dentu, ce curieux d'esprit « se faisait honneur de celui de Vauvenargues, et encadrait de ses phrases dans ses lettres particulières. » On ne revoyait plus les autographes qu'il pillait ainsi. Un grand nombre des lettres de Vauvenargues à M. de Villevieille, père de celui qui a écrit la note, n'ont pas été perdues autrement.

LV

J'avais souvent entendu dire[1] que Prud'homme avait pris, dans une des plus véhémentes *mazarinades*, la fameuse devise de son recueil, les *Révolutions de Paris :* « Les grands ne sont grands que parce que nous sommes à genoux; relevons-nous. » Je me mis en quête, et je finis par découvrir, mais sans être fort satisfait de la découverte. Je n'avais pas trouvé le voleur au gîte. Je ne tenais qu'une imitation indécise au lieu du plagiat bien conditionné qu'on m'avait promis. Jugez-en. Montandré a dit, dans son pamphlet

[1] Voy. Henri Martin, *le Libelliste*, Paris, 1833, introd., p. VI; *Catalogue de la biblioth. Soleinne*, t. I, p. 287, n° 1264.

bizarre, au titre plus bizarre encore : le *Point de l'ovale :* « Les grands ne sont grands que parce que nous les portons sur nos épaules ; nous n'avons qu'à les secouer pour en joncher la terre[1]. » Comparez avec l'épigraphe de Prud'homme, et vous verrez qu'il n'y a rien là qui vaille la peine que l'on crie au voleur.

En fait de mots, il y en eut alors beaucoup plus de prêtés que de trouvés. On a donné celui-ci à Le Pelletier Saint-Fargeau tombant sous le couteau du garde du corps Pâris : « Je meurs content, je meurs pour la liberté de mon pays » ; et sûrement, de l'aveu de ceux qui assistèrent à son agonie, il n'a rien dit[2].

Le mot de l'abbé Edgeworth à Louis XVI prêt à mourir : « *Fils de saint Louis, montez au ciel !* » est aussi un mot prêté. C'est Charles His[3], rédacteur du journal le *Républicain fran-*

[1] Moreau, *Bibliographie des Mazarinades,* t. I, p. 31 ; Rathery, *Athenæum,* 12 février 1853.

[2] Voy. un article de G. Duval, *Rev. du* XIX*e siècle,* 9 février 1840, p. 348.—Il en est de même des paroles de Lannes mourant à Essling. Voy. Fortia de Piles, *Préservatif contre la Biographie nouvelle des contemporains,* n° 4, p. 96.

[3] C'est le même qui se vanta d'avoir le premier, c'est-à-dire même avant la ville d'Orléans, qui lui en

çais, qui l'inventa le soir même de l'exécution. Il courut bientôt tout Paris. Le pauvre abbé fut l'un des derniers à apprendre..... qu'il l'avait dit. Il fut souvent questionné à ce sujet. L'ancien ministre Bertrand de Molleville qui en parle dans son *Histoire de la Révolution* [1], M. de Bausset [2], lord Holland [3],

dispute l'honneur, demandé que la fille de Louis XVI, prisonnière au Temple, fût rendue à la liberté. Sous la Restauration, tant de royalisme méritait récompense : on parla d'anoblir l'ancien rédacteur du *Républicain français*. Le voyez-vous s'appelant Charles d'His, comme le roi ! Il n'osa pas. Son fils, plus hardi, n'a pas, dit-on, reculé devant la particule quoiqu'il eût le même prénom que son père, et que l'équivoque fût ainsi toujours possible.

[1] T. X, p. 429.

[2] *Rev. rétrosp.*, 2e série t. IX, p. 458.

[3] « Ce mot, écrit lord Holland, est une complète fiction. L'abbé Edgeworth a avoué franchement et honnêtement qu'il ne se rappelait pas l'avoir dit. Ce mot a été inventé dans un souper le soir même de l'exécution. » *Souvenirs diplomatiques* de lord Holland, trad. de l'anglais, 1851, in-12, p. 254. — Au moment où Louis XVI résistait pour qu'on ne lui liât pas les mains, l'abbé Edgeworth avait dit seulement : « Sire, c'est encore un sacrifice que vous avez à faire pour avoir un nouveau trait de ressemblance avec votre divin modèle. » Ces paroles, reproduites presque textuellement dans la lettre que Sanson fit insérer le 21 février 1793 dans le *Thermomètre politique*, journal de Dulaure, en réponse à l'indigne récit qui y avait paru, se trouvent telles que nous les donnons dans la lettre que la sœur de l'abbé Edgeworth écrivit le 10 février 1793 à l'une de ses amies, et qui a été publiée dans le *Dutensiana*, p. 213-218. Le *mot* prêté au courageux abbé ne se

trompés par le bruit public, lui demandèrent sérieusement s'il avait ou non prononcé cette belle parole, et à tous il répondit que la pen-

trouve naturellement pas dans cette lettre qui n'omet pourtant aucune des circonstances du supplice. « Mon ami, dit Mlle Edgeworth, qui appelle ainsi son frère, se tint toujours auprès de lui (le roi). Il reçut ses derniers soupirs, et il n'est pas mort de douleur, il ne s'est même pas évanoui; il eut même la force de se mettre à genoux et de ne quitter que lorsque ses habits furent teints du sang de cette tête sacrée, que l'on promenait sur l'échafaud, aux cris de : Vive la nation. » Mlle Edgeworth parle aussi du roulement de tambour qui couvrit la voix du roi, et, comme tout le monde, elle en attribue l'ordre à Santerre; mais il paraît prouvé que ce n'est pas lui qui le commanda. Mercier (*Nouv. Paris*, t. III, p. 6) dit que c'est l'acteur Dugazon. Selon M. Cano, *Notice sur Santerre*, ce serait le général Berruyer, qui même s'en serait vanté; d'autres veulent que ce soit Beaufranchet d'Ayat, ancien page de Louis XVI, et, disait-on, bâtard de Louis XV et de Morphise, la danseuse. C'est peut-être l'opinion la plus probable. Voy. Bertr. de Molleville, t. X, p. 430, et *Catal. des autogr.* de M. Guilb. de Pixérécourt, nº 867. — Il ne faut jamais, surtout lorsqu'il s'agit d'une parole criminelle, attribuer rien à personne qu'à bon escient et avec preuves. On a donc eu tort d'affirmer que ce propos horrible :

Et des boyaux du dernier prêtre
Serrons le cou du dernier roi.

était de Diderot. (Voy. la *Quotidienne* du 7 prairial an VII.) Chamfort, qui le premier nous a transmis ce *mot*, est loin de dire qu'il appartient à l'auteur du *Père de Famille*. (Voy. ses *Caractères et Portraits*, édit. Lecou, p. 89.)

sée en était certainement dans son cœur, mais que, troublé comme il l'était, il n'avait pas dû en trouver la sublime formule. Enfin il ne se souvenait pas d'avoir rien dit.

LVI

Les mots de l'abbé Sieyès, dont quelques-uns sont du genre très-odieux, notamment son fameux vote au jugement de Louis XVI, *la mort sans phrase*, sont encore des prêts que l'esprit des nouvellistes ou des folliculaires s'est empressé de faire au laconique constituant; prêts forcés, mais non gratuits, car la réputation de celui à qui l'on en impose la charge en paye chèrement les intérêts. Sieyès pourtant ne craignait pas de repasser sur ces particularités supposées et parasites de son existence politique, et il les réfutait sans humeur.

« Il revenait avec quelque plaisir, dit

M. Sainte-Beuve, sur ses anciens jours et y rectifiait quelques points de récit qui appartiennent à l'histoire.

« Le premier, disait-il, qui a crié *Vive la nation!* et cela étonna bien alors, ce fut moi[1]. »

« Il niait avoir prononcé les paroles qu'on lui prête après le 18 brumaire : « *Messieurs,* « *nous avons un maître ; ce jeune homme fait* « *tout, peut tout, et veut tout.* » Le mot, d'ailleurs, est beau, et digne d'avoir été prononcé.

1 « En pleine terreur, dit M. Clément de Ris, l'abbé Sieyès, corrigeant la copie d'un panégyrique dans lequel il défendait sa vie politique, vit ces mots si terribles alors : J'ai *abjuré* la république, au lieu de j'ai *adjuré.* Malheureux ! dit-il à l'imprimeur, voulez-vous donc m'envoyer à la guillotine? » (*Rév. franç.*, 20 oct. 1855, p. 21.) Ceci rentre dans la catégorie des *mots* dont une faute d'impression est l'origine (Voy. plus haut, p. 208, note) et parmi ceux aussi qui sont nés d'un contresens, comme la fameuse parole d'Alfred le Grand : « Je veux laisser mes Anglais aussi libres que leur pensée. » (Voy. G. Guizot, *Etudes sur Alfred le Grand et les Anglo-Saxons*, et un article de M. Ed. Thierry, *Moniteur*, 26 août 1856.) — La phrase : *C'est ici le chemin de Byzance*, que Catherine II aurait trouvée écrite à chaque coin de route lors de son voyage en Crimée, comme l'espérance d'une conquête aujourd'hui plus que jamais impossible, est dans le même cas. Nous avons prouvé ailleurs que c'est la traduction abrégée et à contre-sens d'une inscription grecque placée à Kherson, sur un arc-de-triomphe, et mal comprise par l'ambassadeur anglais, M. Fitzherbert. Voyez l'*Illustration*, 22 juillet 1854, p. 55.

Mais il dit seulement à Bonaparte, qui lui demandait pourquoi il ne voulait pas rester consul avec lui, et qui insistait à lui offrir cette seconde place : « Il ne s'agit pas de « consuls, et je ne veux pas être votre aide « de camp. »

« Il niait aussi avoir prononcé, dans le jugement de Louis XVI, ce fameux mot : *la mort sans phrase ;* il dit seulement, ce qui est beaucoup trop : *la mort*. Il supposait que quelqu'un s'étant enquis de son vote, on aurait répondu : « *Il a voté la mort sans phrase,* » ce qui a passé ensuite pour son vote textuel[1].

« Il a dû regretter ce vote fatal, sans lequel il aurait eu droit, en effet, de dire ce qu'il

[1] Nous tenons de M. de Pongerville que du Festel, l'un des votants (*Réimpression du Moniteur*, t. XV, p. 169-208), lui avait souvent dit que l'erreur venait du sténographe de la Convention. Avant le vote de chacun des membres, il avait eu à consigner quelque petit discours justificatif. Sieyès presque seul ne dit rien que : *La mort.* Le sténographe, pour constater ce laconisme exceptionnel, mit sur sa copie, entre parenthèses (*sans phrase*). De là, l'erreur encore une fois. — Un jour, M. Anglès avait prêté à M. Sieyès le 5e volume du *Censeur européen*, où le mot *la mort sans phrase* était répété. Il le lui rendit après avoir mis en marge : « *C'est faux voir le* Moniteur *de l'époque.* » En effet, ayant consulté le *Moniteur* du 20 janvier 1793, nous avons trouvé le vote du laconique député de la Sarthe, désigné ainsi (p. 102) : « *Syeyes* (sic). La mort. »

écrivait à Rœderer dans l'intimité : « Vous « me connaissez, vous ne m'avez jamais vu « prendre part au mal ; vous m'avez vu quel- « quefois prendre part au bien qui s'est fait. »

« Il s'indignait qu'on attribuât à ce mot : « *J'ai vécu*, » qu'il avait dit pour résumer sa conduite sous la Terreur, un sens d'égoïsme et d'insensibilité qu'il n'y avait pas mis[1]. »

Le mot de Favras, disant au greffier, après avoir lu son arrêt de mort : « *Vous avez fait, Monsieur, trois fautes d'orthographe*, » passe pour très-vrai. Mais c'est ce qui importa le moins à M. Hugo lorsqu'il en fit un vers de sa *Marion de Lorme*[2]. Pour qu'il le trouvât digne d'être mis dans la bouche de Saverny, allant aussi au supplice, il lui suffit que ce

[1] « Lorsqu'un de ses amis, dit M. Mignet, lui demanda plus tard ce qu'il avait fait pendant la Terreur : « Ce que j'ai fait, lui répondit M. Sieyès, *j'ai « vécu.* » Il avait, en effet, résolu le problème le plus difficile de ce temps, celui de ne pas périr. » (*Notices historiques*, in-8, t. I, p. 81.)— Le mot *arrière-pensée* est, a-t-on dit (*Magas. pittor.*, VIII, p. 87), un néologisme de l'abbé Sieyès. La chose était si bien dans son caractère qu'on a cru que lui seul pouvait créer le mot. Erreur encore ; il se trouve déjà dans ce vers très-vrai du *Dissipateur* de Destouches (Act. V., sc. 9) :

Les femmes ont toujours quelque *arrière-pensée.*

[2] Acte v, sc. 8.

fût un *mot* d'un héroïsme à effet. Nous trouvons, mise en alexandrins, dans la même pièce[1] la phrase sur la soutane rouge de Richelieu, dont nous avons déjà prouvé le mensonge[2]. Cette boutade spirituelle de Saverny[3] :

Donc vous me succédez — un peu, sur ma parole,
Comme le roi Louis succède à Pharamond.

n'est que la traduction versifiée d'un mot dit à Louis XV, se décidant à avouer qu'il *succédait* peut-être à Saint-Foix dans les bonnes grâces de la Du Barry : « Oui, répliqua quelqu'un, comme Votre Majesté succède à Pharamond ! »

Un vers plus remarqué de *Marion de Lorme* est celui-ci[4] :

LE ROI (à l'Angely).
Pourquoi vis-tu ?

L'ANGELY.
Je vis par curiosité.

très-joli mot ! mais qui date de la Terreur. Les uns le prêtent à Mercier ; les autres,

[1] Act. II, sc. 1.
[2] Voy. plus haut, p. 159-160.
[3] Act. III, sc. 7.
[4] Act. IV, sc. 8.

Mme de Bawr, par exemple[1], en gratifient M. Martin, homme d'esprit plus inédit, mais plus réel aussi peut-être. Quelqu'un m'a reproché de n'avoir pas mis cet hémistiche dans mon petit livre des citations. Vous voyez que j'avais mes raisons; je le réservais pour les *Mots historiques*.

C'est à Ducis qu'il fut dit, selon Mme de Bawr. Lui aussi avait alors fait son *mot* lorsqu'il avait écrit à l'un de ses amis : « Que parles-tu, Vallier, de faire des tragédies? *la Tragédie court les rues*[2]*!* » Seulement, il ne se doutait pas qu'il ne faisait que répéter là ce qu'on lit dans une *mazarinade* :

Comédiens, c'est un mauvais temps,
La Tragédie est par les champs[3].

[1] *Mes Souvenirs*, p. 137.
[2] Campenon *Essais de Mémoires... sur la vie... de Ducis*. Paris, 1824, in-8, p. 79.
[3] *Les Triolet du temps*. Voy. nos *Variétés historiques et littéraires*, t. V, p. 17.

LVII

Vous parlerai-je de la mort d'André Chénier; de cette scène d'*Andromaque* que Roucher et lui récitèrent dans la funèbre charrette qui les portait au supplice; du mot désespéré du jeune poëte qui dit se frappant le front : « J'avais pourtant quelque chose là ! » Je ne sais. Ce sont choses dont je doute, j'en conviens, mais tout en m'affligeant de douter[1]. Le récit qu'un romancier, Hyacinthe de La-

[1] Ce dont je ne doute plus, par exemple, et j'en suis bien heureux, c'est la fausseté de l'accusation portée contre Marie-Joseph Chénier, au sujet de la mort de son frère. C'est M. Michaud qui dit et écrivit le premier qu'il l'avait laissé périr (Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. VII, p. 20), et, depuis, qui ne l'a pas répété? Tout ce qu'il y a là de cruel mensonge a été victorieusement démontré dans la brochure de M. L.-J.-G. de Chénier, neveu d'André et de Marie-Joseph : *La vérité sur la famille de Chénier*, Paris, 1844, in-8.

touche, en a écrit, ne repose, il faut l'avouer, que sur le dire de contemporains plus ou moins suspects. J'ai su, je l'avoue encore, par des témoignages dignes de foi, des détails bien faits pour aider à la désillusion; j'en appelle même à un poëte, à M. A. Houssaye, qui, les ayant eus d'une autre source, n'a pas craint de consigner les plus curieux dans une relation très-intéressante, mais tout à fait désenchantée [1]. Je sais qu'on viendra me dire aussi que le mot d'André Chénier peut parfaitement avoir été suggéré à celui qui le lui attribua le premier par la devise que son ami et son compagnon de captivité, le jeune Trudaine, avait dessinée sur le mur de leur cachot: « C'était un arbre fruitier ayant à ses pieds une branche rompue sur laquelle se lisaient ces mots : *J'aurais porté des fruits.* » Le mot d'André Chénier est là tout entier comme pensée ; il n'y avait plus qu'à en trouver l'expression, ce qui n'était

[1] La mort d'André Chenier, *Philosophes et Comédiennes*, 2e série, p. 79.—C'est M. de Vigny, dans *Stello*, qui a le plus aidé au mensonge. Il ne savait même pas qu'André Chénier périt, non sur la place de la Révolution, mais « sur la place publique de la barrière de Vincennes. » Voy. la brochure de M. de Chénier, p. 57.

pas difficile pour un écrivain comme H. de Latouche. Je vois cela, j'y trouve des raisons de doute, et cependant l'idée que je vais toucher à cette mort si poétique et la déflorer de sa virginité funèbre, fait que je répugne à la réfutation[1].

[1] Je ferai moins de grâce au fameux banquet des Girondins. C'est, comme on sait, une invention de Ch. Nodier. Le récit que Riouffe, l'un de ceux qui survécurent, donna dans ses *Mémoires d'un détenu* (2e édit., an III, in-12, p. 61-63), était assez pathétique sans qu'il fût besoin que Nodier y dressât le menu de ses mensonges et en fît ce roman, dont le titre même est une impudence, *le Banquet des Girondins*, ÉTUDE HISTORIQUE.

LVIII

« C'est, dit Arnault, dans l'article de la *Revue de Paris* que nous avons déjà souvent cité, c'est un mot admirable que le mot de Bailly, cet homme qui termina par une mort si héroïque une vie si honorable. Pendant les apprêts de son supplice, apprêts renouvelés et prolongés avec tant de cruauté, une pluie glaciale n'avait pas cessé de tomber sur ce vieillard demi-nu : « Tu trembles, Bailly ? lui « dit un de ses bourreaux.—J'ai froid, répon- « dit Bailly. »

« On trouve dans Shakspeare une réponse toute semblable faite par un de ses héros, en semblable position[1]. Dans une émeute popu-

[1] Selon Lingard, Charles Ier, le matin de son exécution (9 février 1649) se revêtit de deux chemises,

laire, lord Say, traîné devant le Marat de l'époque, devant John Cade, qui rendait ses sentences au pied même du gibet, est condamné à mort par ce monstre : « Quoi ! lâche, « tu trembles ? lui dit un des exécuteurs.— « C'est la paralysie et non la peur qui me fait « trembler, répondit le vieux lord. »

« Que conclure de cette ressemblance ? Que Shakspeare avait deviné Bailly[1]. Tout ce que les passions humaines peuvent inspirer, le génie peut l'inventer.

Leurs écrits sont des vols qu'ils nous ont faits d'avance,

dit Piron. »

Ces rencontres sont possibles pour tous les genres de pensées ; j'en ai donné des preuves ici même et dans *l'Esprit des autres*. Une der-

disant : « Si je tremblais de froid, mes ennemis l'attribueraient à la peur ; je ne veux pas m'exposer à un pareil reproche. »

[1] On a su le mot de Bailly par l'exécuteur lui-même. *Mémoires d'un détenu*, p. 80. Ce très-curieux livre de Riouffe nous a transmis la plupart des *mots* de Danton avant son supplice, et ce témoignage suffit pour qu'on les croie authentiques. Riouffe les écrivait au vol, et Danton, qui s'en doutait, y mettait alors de la coquetterie : il soignait ses mots et faisait à chacun sa toilette pour la postérité : « Il s'efforçait, dit Riouffe, p. 93, de donner à ses phrases une tournure précise et apophthegmatique, propre à être citée. »

nière pourtant : Cicéron a dit de la reconnaissance que c'est « l'âme qui se souvient. » *Animus memor*. Le sourd-muet Massieu, prié par écrit, dans une des séances publiques de l'abbé Sicard, de donner la définition de la même vertu, traça avec la craie, sur le tableau noir, cette phrase restée célèbre et qui méritait si bien de l'être : *La reconnaissance est la mémoire du cœur*[1]. C'est, étendue et embellie encore, toute la pensée de Cicéron, que ce bon Massieu, certainement ne connaissait pas.

De nos jours, l'auteur des *Nouvelles à la main*, et non pas celui de *Richard III*, qui n'a fait que la reprendre, a donné de la phrase du sourd-muet cette désolante contre-partie : *L'ingratitude est l'indépendance du cœur*. J'ai cherché partout des précédents à cette triste pensée et n'en ai pas trouvé. Ce n'est pas que l'ingratitude fût inconnue autrefois ; mais, et c'est peu honorable pour notre temps, le *mot*, la formule, n'arrive jamais qu'à l'époque où *la chose* est le plus en honneur.

[1] La Bouisse-Rochefort, *Trente ans de ma vie, ou Mémoires politiques et littéraires*, 15e livraison, p. 37.

LIX

Nous avons raconté ailleurs [1], dans toute leur effroyable réalité, les détails des dernières heures de Robespierre, et nous nous sommes efforcé de prouver d'une façon définitive comment sa mort n'a pas été le résultat d'un suicide, ainsi qu'on l'a répété si souvent depuis que l'*Histoire de la Révolution*, par M. Thiers, a donné à cette erreur sanction et popularité. Nous ne reprendrons pas cette thèse. Un autre point plus obscur de la *biographie* de Robespierre nous occupera. Ce n'est pas l'histoire trop rebattue de l'homme,

[1] Voy. *Paris démoli*, 2e édit., chap. Ier.

mais l'histoire très-peu connue de l'une de ses œuvres que nous vous dirons; en un mot, nous vous ferons savoir comment c'est un pauvre abbé qui fit, sous le nom et pour la plus grande gloire de notre avocat d'Arras, le discours pour la *Fête de l'Être suprême*.

Je prends textuellement ce récit dans un rare et curieux petit livre : *La Harpe peint par lui-même*[1] :

« M. Porquet est digne d'être distingué par sa prose particulièrement, pour un discours que personne au monde ne lui aurait attribué, si M. de Boufflers, son élève, n'eût trahi

[1] Paris, 1817, pet. in-12, p. 36. — Puisque nous venons de nommer La Harpe, rappelons en courant que la *prédiction* de Cazotte, dont il écrivit le récit tant cité, est toute de son fait. Il l'avouait lui-même en finissant; mais cette fin fut supprimée par l'éditeur de ses *Œuvres posthumes*, qui publia le premier l'étrange narration. Heureusement M. Boulard possédait le récit autographe, et l'on a tout su par là. *Le Journal de Paris* du 17 février 1817 donna une partie de l'aveu supprimé, et M. Beuchot (*Journal de la Librairie*, 1817, p. 382-383) a dit le reste. Dans la *Biographie des croyants célèbres* (art. *Cazotte*), dans les *Mémoires de la baronne d'Oberckick* (t. II, p. 398), que ce fait seul discréditerait, on s'y est encore laissé prendre ; mais M. Sainte-Beuve, au contraire, s'en est gardé. Ce récit lui semble être le morceau capital de La Harpe : « *Invention* et style, dit-il, c'est son chef-d'œuvre. » Or, notez bien, *invention!* Voy. *Causeries du Lundi*, t. v, p. 110.

son secret. Voici le fait, tel que nous le tenons de cet académicien lui-même :

« En 1794, l'abbé Porquet demeurait à Chaillot ; là, vivant dans une solitude profonde, il avait pensé qu'il était à l'abri de la faux révolutionnaire qui, à cette époque, moissonnait tant de victimes. Quelle fut un jour sa surprise, et quel fut son effroi, lorsqu'il reçut une invitation de Robespierre de se rendre sur-le-champ auprès de lui ! Une pareille invitation n'était rien moins qu'un ordre. Il obéit et se présenta tout tremblant devant cet arbitre suprême de la vie et de la mort de tous les Français.

« Robespierre sourit en le voyant : « Ne « craignez rien, lui dit-il, je connais votre pa- « triotisme, et mes occupations ne me laissant « pas le temps d'écrire, j'ai recours à votre « plume. Sous quatre jours, je dois pronon- « cer à la Convention un discours pour an- « noncer et faire légaliser la fête de l'Être « suprême ; j'ai jeté les yeux sur vous pour « me faire ce discours, dont la lecture ne « doit point passer une heure. Vous voudrez « bien me le remettre sous trois jours. »

« Deux jours après, l'abbé Porquet eut fini ce discours qu'on trouva bien différent de

tous ceux que Robespierre avait composés jusqu'alors. Le petit nombre de connaisseurs qui pouvaient, à cette époque, juger sans passion et sans partialité, trouvèrent que l'avocat d'Arras avait fait des progrès dans l'art d'écrire. »

Robespierre prêchant au milieu de sa fête déiste un *sermon* écrit par le vieil aumônier du roi Stanislas, me fait songer au R. P. Pacaud, lequel, s'il faut en croire l'abbé L'Ecuy, prêcha vers 1750, à Notre-Dame, les cinq volumes de sermons du *protestant* Jacques Saurin « mot à mot, dit l'abbé, sans y rien changer[1]. »

[1] *Bulletin de la société du protestantisme français, etc.*, t. V, p. 70.— Il n'est plus étonnant que B. de Roquefort, parlant des sermons du P. Pacaud, dise que « l'on crut y reconnaître quelques erreurs. » *Dictionn. biograph. des prédicateurs*, 1824, in-8, p. 193.

LX

L'histoire de Napoléon, toute la période du consulat et de l'empire, certains détails biographiques dont le grand homme riait lui-même [1], pourraient fournir une ample pâture à notre ardeur du doute et de la réfutation. Nous n'aurions qu'à choisir, entre tous ces épisodes au résultat décisif pour la gloire, aux particularités incertaines pour

[1] Par exemple « il riait, dit M. de Las Cases, de toutes les biographies qui s'obstinaient à lui faire escalader, l'épée à la main, le ballon de l'École militaire. » *Mémorial de Sainte-Helène*, 1824, in-12, t. VI, p. 363. L'auteur aurait dû s'expliquer davantage et dire toute la vérité sur ce fait, et sur le jeune Du Chambon, qui en fut réellement le héros. Le défaut d'espace nous empêchera nous-même de la dire, mais nous renverrons à la *Décade philosophique* de 1797, nos 86, p. 499 ; et 87, p. 564, où elle se trouve tout entière.

la vérité : le siége de Toulon et cette héroïque fin du *Vengeur*, dont quelques gens sceptiques plus endiablés que nous encore n'ont pas craint de douter[1]; la fameuse histoire des pestiférés de Jaffa, sur laquelle se sont greffés tant de contes[2] et qui a fait tant d'incrédules ; la question de savoir si le succès de Marengo fut décidé par Desaix, comme tout le monde le pense, ou par Kellermann, comme celui-ci le prétendait[3]; l'affaire du 18 brumaire et du poignard d'Aréna[4]; puis, dans un autre ordre d'événements, l'intéressant problème de cette belle retraite sur Huningue dont on ne sait à qui attribuer l'honneur, à Moreau, à Ferino[5], ou bien au jeune général Abbatucci[6]; enfin l'affaire du

[1] Feydel, *Un cahierd'hist. litt.*, 1818, in-8, p. 41.
[2] Voy. le *Globe*, 25 janv. 1825.
[3] Voy. son nom, *Biog. portat. des contemp.*
[4] Voy., pour la réfutation de ce fait, une très-mince mais très-curieuse brochure émanée probablement des papiers de M. Rœderer, qui parut sous ce titre : *La petite maison de la rue Chantereine*, Paulin, 1840, in-8, p. 12-14. Consultez aussi Savary, *Mon examen de conscience sur le 18 brumaire*, p. 37.
[5] Voy. une lettre de M. Valentin de Lapelouze, *Siècle*, 4 août 1844.
[6] Il commandait l'arrière-garde du corps d'armée du général Ferino et avait ainsi la tâche la plus difficile. La plus belle part de ce grand fait d'armes lui revient de droit. Malheusement, Abbatucci fut tué à Huningue même.

procès de ce même Moreau, dans laquelle on prétend que Clavier, sur une prière de Bonaparte qui désirait la condamnation, en promettant la grâce après, aurait fait entendre cette parole : « *Eh! qui nous fera grâce à nous?* » tandis qu'en réalité notre juge helléniste, qui prenait dans Plutarque des leçons de grec et non des préceptes d'énergie et de vertu, fut l'un des premiers qui condamna Moreau[1]. Toutes ces questions, encore une fois, seraient très-curieuses à traiter ; mais nous avons déjà fourni une longue carrière, nous avons hâte de finir ; nous arrivons donc bien vite à Waterloo, au fameux « *La garde meurt et ne se rend pas.* »

On sait que Cambronne ne dit pas cette belle phrase-là ; on sait même qu'il dit autre chose..... en un seul mot. Il se fâchait tout rouge quand on lui parlait de sa phrase : il la trouvait absurde, d'abord parce qu'il n'était pas mort, ensuite parce qu'il s'était rendu[2].

[1] *Revue rétrosp.*, 2e série, t. IX, p. 458.

[2] Il ne faut jamais croire aux *mots* dits pendant la chaleur d'une bataille ; le sang-froid manque trop alors, et il en faut pour avoir de l'esprit. Cette exclamation : *Finis Poloniæ!* jetée, disait-on, par Kosciusko dans la déroute de Macieiowicé, fut niée par lui dans une lettre qu'il écrivit le 12 novembre 1803 à M. de Ségur, qui avait reproduit le *mot* dans son *His-*

S'il eût pu vivre encore quand les fils du général Michel, prétendant que c'est leur père qui l'avait dite à Waterloo, la réclamèrent comme une propriété de famille, et même présentèrent requête contre l'ordonnance royale qui avait autorisé la ville de Nantes à la prendre pour inscription de la statue de Cambronne[1], soyez sûr qu'il la leur aurait cédée bien vite et sans débat. N'avait-il pas la sienne, la véritable? On le priait quelquefois de la dire comme à Waterloo; il hésitait jusqu'à ce que les dames fussent sorties, puis il la lâchait avec la plus héroïque énergie, et alors tous les cœurs de battre, toutes les narines de frémir[2]!

C'est Rougemont, ce Rougemont dont nous vous avons déjà parlé dans *l'Esprit des autres*, qui, le soir même de la bataille, avait

toire des principaux événements du règne de Frédéric-Guillaume II. On peut lire cette lettre sans réplique dans les notes de M. Amédée Rénée sur *l'Histoire de cent ans*, de M. C. Cantu, t. I, p. 419, notes excellentes et qui donnent raison au proverbe : *La glose vaut mieux que le texte.*

[1] Le *Journal de la librairie*, 3 mai 1845, nº 2277.

[2] Une fois Cambronne, pressé par une dame charmante de lui dire le fameux *mot*, tâcha de s'exécuter : « Ma foi ! Madame, je ne sais pas au juste ce que j'ai dit à l'officier anglais qui me criait de me rendre; mais ce qui est certain, c'est qu'il comprenait le français et qu'il m'a répondu *mange.* »

trouvé la résonnante parole et qui l'avait imprimée dès le lendemain dans le journal *l'Indépendant*, récemment fondé par Julien de la Drôme, et qui, en grandissant, est devenu *le Constitutionnel*[1].

Faire des mots était le métier de Rougemont, sa spécialité comme on dirait aujourd'hui. Chaque événement le trouvait son mot tout prêt en main. Il le vendait à quiconque avait quelque effet à produire, et s'il n'en trouvait pas le placement, il l'imprimait sous tel ou tel nom approprié à la nature du mot et capable de le faire valoir.

On a écrit sur Rougemont, sans le nommer pourtant, un très-spirituel article dans le *Figaro* de septembre 1830. On le prend, bien entendu, comme type du faiseur de mots :

« A l'avénement de Charles X, il y eut une pluie, une grêle, un orage de paroles charmantes dont les niais furent émerveillés à s'en pâmer de joie :

« Oh ! disait-il à l'Hôtel-Dieu, en avisant du Petit-Pont la file d'arcades du Louvre : « *Il*

[1] Selon M. Michaud jeune, *Biogr. Univ.* (suppl.), t. LXXX, p. 56, c'est dans le *Journal général de France* que le mot aurait paru pour la première fois. Il fut répété par le *Journal du Commerce* (28 juin 1815) et par le *Journal de Paris* (30 juin).

« *est bon que de chez lui un souverain puisse*
« *voir la maison du pauvre.* »

« *Plus de hallebardes!* » disait-il quelques jours après. Et le ravissement populaire des auditeurs allait jusqu'au délire, pendant que notre homme, mêlé à la foule, riait d'un ris malin mêlé de cet orgueil de père qu'on ne peut cacher quand on voit ses enfants réussir dans le monde.

«Vous savez la réplique du duc de Berry, sur les louanges de Napoléon, faite à un vieux soldat qui vantait le génie militaire du père Laviolette : « *Parbleu! c'est bien extraor-*
« *dinaire, avec des b..... comme vous!* » Eh bien! tout cela sortait de la même cervelle. »

LXI

La Restauration devait pourtant s'inaugurer par une parole du même genre, mais de meilleur aloi, de fabrique ministérielle, et, pourrait-on dire, avec garantie du gouvernement. C'est le mot du comte d'Artois : « Il n'y a rien de changé en France ; il n'y a qu'un Français de plus. » Personne n'a mieux raconté que M. de Vaulabelle [1], et avec plus de détail, de quelle manière il vint au monde et fit fortune :

« Le *Moniteur* du 13, écrit-il, devait publier le récit officiel de l'entrée du prince, et donner le texte de différents discours prononcés à cette occasion. Ce travail rentrait dans les attribu-

[1] *Hist. des deux Restaurations*, 3e édit., t. II, p. 30-31.

tions de M. Beugnot, ministre intérimaire de l'intérieur, et comme tel, chargé de la direction de la police et de la presse. M. de Talleyrand lui avait remis la copie de sa phrase. Le comte d'Artois n'ayant prononcé que quelques mots sans suite, il était impossible d'avoir retenu sa réponse; il en fallait une cependant pour les journaux et pour le public. *Inventez*, dit le prince de Bénévent au ministre. Ce dernier se mit à l'œuvre et rédigea une espèce de discours, en biffa la plus grande partie, ne laissant que la fin. Le lendemain, 13, on lisait dans le *Moniteur* :

« Voici à peu près ce qu'on a retenu de « la réponse de *Monsieur* au discours du « prince de Bénévent :

« Messieurs les membres du gouvernement provisoire, je vous remercie de tout « ce que vous avez fait de notre patrie. J'é- « prouve une émotion qui m'empêche d'ex- « primer tout ce que je ressens. Plus de « divisions : la paix et la France ! Je la revois, « et rien *n'y est changé*, si ce n'est qu'il s'y « trouve un *Français de plus.* »

« Ces derniers mots eurent un immense succès dans le monde officiel : tous y voyaient le maintien de leurs titres et de leurs hon-

neurs, de leurs places et de leurs traitements. Le sénat surtout les acceptait comme le gage de la conservation de ses dignités et de ses dotations. De là l'insistance de ses membres à répéter partout et à tous : « *Rien de changé,* « *il n'y a qu'un Français de plus*[1]. »

C'est le cas de répéter avec l'auteur d'un article[2] où le sujet qui nous occupe se trouve en partie ébauché : « Les passions politiques favorisent en général merveilleusement l'adoption de ces fables. » Il cite ensuite à l'appui un exemple dont nous ferons notre profit : « Quel est, dit-il, l'avocat de la Restauration qui n'est pas plus certain que M. Séguier que ce magistrat répondit à une demande venant de haut : « *La cour rend des arrêts et non pas* « *des services !* » M. Séguier, en effet, répétait à qui voulait l'entendre qu'il n'avait rien dit de pareil[3].

[1] M. Auguste Barbier possède le récit du fait, écrit sous la dictée de M. Beugnot lui-même. — « M. le comte d'Artois, est-il dit dans la *Revue rétrospective* (2e série, t. IX, p. 459), lisant le lendemain le récit de son entrée, s'écria : « Mais je n'ai pas dit cela ! » On lui fit observer qu'il était nécessaire qu'il l'eût dit, et la phrase demeura historique. »

[2] *Rev. rétrosp.*, ibid.

[3] Il est rare qu'on revendique un *mot;* on en récuse plutôt la paternité, comme ici. Il en est un pourtant qui a été réclamé ; c'est celui-ci : « *Nou*

dansons sur un volcan. » M. de Salvandy, d'après son aveu même, l'aurait dit au duc d'Orléans, au milieu de la fête donnée par ce prince au roi de Naples, peu de jours avant les événements de juillet. Le voici textuel, d'après son auteur : « C'est une fête napolitaine, Monseigneur ; nous dansons sur un volcan. » Salvandy, *Une fête au Palais-Royal.* (Paris, ou le livre de Cent et un, 1831, in-8, t. I, p. 398.)—L'article du *Journal des Débats,* paru à la même époque, et qui avait pour titre et pour dénouement la fameuse exclamation : « *Malheureuse France ! malheureux roi !* » est d'Etienne Béquet.

LXII

Peu de *mots* dits pendant la Restauration eurent autant de succès que la fameuse phrase de M. Dupin, dans le *Procès de tendance*, de 1825, par laquelle il comparait l'institut des Jésuites à *une épée dont la poignée était à Rome et la pointe partout*. Ce n'était pourtant pas une chose bien neuve. D'Aubigné avait déjà dit cela presque dans les mêmes termes à la fin du XVI[e] siècle [1], et J.-B. Rousseau, qui trouva la phrase du vieux huguenot dans un bouquin, où nous l'avons lue nous-même, avait écrit le 25 mars 1716 à Brossette : « J'ai vu dans un petit livre, *l'Anti-Coton*[2], que la So-

[1] Meyer, *Galerie du* XVI[e] *siècle*, t. II, p. 355.
[2] *Anti-coton*, ou *réfutation de la lettre déclaratoire du Père Coton, etc.*, 1610, in-8, p. 73. Le *mot* que J.-B. modifie un peu y est donné comme venant d'un « Polonois. »

ciété de Jésus est *une épée dont la lame est en France et la poignée à Rome*[1]. »

C'est bien le *mot* de d'Aubigné ; et c'est bien aussi celui de M. Dupin. Ainsi toujours de vieux traits plus ou moins bien refourbis !

L'esprit si renommé de M. de Talleyrand en est fait presque tout entier. L'on a donné de lui, dans le *Mercure du* XIXe *siècle*[2], sous le titre de *Talleyrandana*, un recueil de bons mots qu'on a étendu ensuite en un petit volume qui s'appelle *Album perdu*[3]. Eh bien ! tout

[1] Ce qui n'était d'ailleurs, sous une autre image, que la pensée de Minutius Félix dans *l'Octavius*, pensée que Bartoli avait donné pour devise à saint Ignace, fondateur de l'ordre : « Le soleil est attaché au ciel, mais il est répandu sur toute la terre. » — J'avais pu penser que M. Dupin, dans sa plaidoirie, avait donné la phrase comme une citation ; mais la manière dont il l'a reproduite dans ses *Mémoires* (t. I, p. 215) prouve qu'il veut faire croire qu'elle est bien de son crû. C'est donc un petit emprunt tacite à enregistrer avec ceux qu'il a faits dans son *Précis historique du droit romain* à Heineccius, à Bossuet, et dont on l'a convaincu, preuves en main, dans la petite brochure *Chiquenaude sur le nez de M. Dupin*, par Menippe (Giampietri), 1850, in-12. Il aura plus de peine à s'en justifier que du mot *chacun chez soi, chacun pour soi*, que M. L. Blanc (*Histoire de Dix Ans*, t. II, p. 139) lui avait désobligeamment prêté, et dont il a pleinement démontré la fausseté dans ses *Mémoires*, t. II, p. 267-269.

[2] T. XXXIII, p. 402.

[3] 1829, in-12. — Ce petit volume est rare. L'exemplaire que nous possédons vient du docteur Koreff,

ce qui s'y trouve, ou peu s'en faut, se lit déjà dans une foule de livrets plus ou moins centenaires. On en a changé un peu la rédaction, on les a appliqués à des noms nouveaux ; tel a été tout le procédé de rajeunissement.

Sur une lettre de M. de Talleyrand, datée de Londres, le 17 septembre 1831, se trouve une note bien curieuse, écrite de la main même du frère de notre diplomate chercheur d'esprit. Elle nous apprend que pour tout bréviaire l'ex-évêque d'Autun lisait, quoi? *l'Improvisateur français* [1].

C'est nous livrer tout entier le secret de l'esprit de M. de Talleyrand, secret que d'ailleurs nous avions entrevu déjà. *L'Improvisateur* est, pour que vous le sachiez, un recueil d'anecdotes et de bons mots en 21 volumes in-12, et disposé par ordre alphabétique, pour plus de commodité. Vingt-un volumes ! Au débit que faisait M. de Talleyrand,

autre grand diseur de bons mot, qui dut faire, lui aussi, son profit de tous ceux qu'on prêtait à M. de Talleyrand. C'est, vous le voyez, un ricochet d'emprunts à n'en plus finir.

[1] *Catalogue d'une intéressante collection d'autographes composant le cabinet de* feu M. l'abbé Lacoste. *Paris*, 1840, in-8, p. 79, n° 711.

il ne lui en fallait pas moins. Avant cette découverte, ce recueil me semblait avoir un titre étrange ; mais quand j'ai vu par là de quelle utilité il peut être pour qui veut *improviser* de l'esprit à coup sûr, à heure dite, j'ai trouvé que ce titre, au contraire, était certainement ce qu'il y avait de plus spirituel dans les 21 volumes.

M. de Talleyrand était souvent approvisionné d'esprit avec moins de peine encore et plus gratuitement. Il lui en arrivait de partout, sans qu'il y songeât, sans même qu'il le sût.

Tout mot bien venu prenait son nom pour enseigne, et ainsi recommandé ne faisait que mieux son chemin, en raison de cette nonchalante habitude des causeurs, que Nodier définit ainsi : « C'est le propre de l'érudition populaire de rattacher toutes ses connaissances à un nom vulgaire[1] ! » Un mot ne lui venait quelquefois à lui-même que harassé, défloré. L'apprenant après tout le

[1] *Questions de littérature légale*, p. 68. — L'homme qu'on choisit ainsi pour lui faire endosser l'esprit de tout le monde, est pour les badauds de Paris, lit-on dans la *Revue britannique* (oct. 1840, p. 316), ce que la statue de Pasquin est pour les oisifs de Rome, une sorte de monument banal où chacun s'arroge le droit d'afficher ses saillies bonnes ou mauvaises.

monde, il en riait naïvement comme d'une nouveauté, quand chacun était las d'en rire. « Mais c'est de vous! » lui disait-on. Si le mot en valait la peine, il laissait dire et ne reniait pas la paternité. C'est à peu près ainsi qu'aux Cent Jours il apprit, par un compliment de M. de Vitrolle, que le mot : *C'est le commencement de la fin*, mot de situation s'il en fut jamais, était de lui, Talleyrand. Il l'avait trouvé fort juste; il l'endossa donc très-volontiers [1].

Le *mot* sur les Émigrés « *Ils n'ont rien appris ni rien oublié* » fut sans doute de la

[1] Nous devons la connaissance de ce fait à notre savant ami M. Audibert, qui le tenait de M. de Vitrolle lui-même. — En pareil cas, Mme du Deffand y mettait plus de conscience. Sur un mot du roi de Prusse, au sujet des philosophes qui *abattent la forêt des préjugés*, on prétendait qu'elle avait dit : *Ah! voilà donc pourquoi ils nous débitent tant de fagots*. Elle trouva le mot joli, mais elle n'écrivit pas moins à Walpole qu'il n'était pas d'elle, et que tout ce qu'elle pouvait faire pour cet enfant perdu de l'esprit, c'était de « l'adopter. » *Correspondance*, t. I, p. 222. L'abbé de Feller, article *d'Alembert*, le lui attribue pourtant toujours et le lui fait décocher à l'adresse du grand encyclopédiste. C'est ajouter une erreur à une autre, car l'on sait que d'Alembert était le seul qu'elle exceptât de son éloignement bien connu pour la plupart des philosophes. *Correspondance*, tome IV, p. 224.

même manière porté au compte de son esprit [1].

Au mois de janvier 1796, le chevalier de Panat, étant à Londres, avait écrit à Mallet du Pan, à l'occasion d'une de leurs plus folles entreprises : « Personne n'est corrigé ; *personne n'a su ni rien oublier ni rien apprendre* [2]. »

La phrase s'adressant surtout à un journaliste, à un indiscret par métier, était faite pour courir. Aussi courut-elle ; mais elle égara bientôt en chemin le nom de son auteur. Comme il fallait pourtant que quelqu'un l'eût dite le premier, son vrai père étant perdu, on lui choisit pour père adoptif M. de Talleyrand, qui, selon sa coutume, ne refusa pas.

Harel, lorsqu'il voulait faire la fortune d'un mot auquel il tenait, ne manquait jamais de le mettre sous le patronage de ce nom en crédit, à charge de le reprendre quand cela l'aurait un peu fait valoir. Mais alors on ne le croyait pas toujours, et quand il venait dire :

[1] *Album perdu*, p. 147.
[2] *Mémoires et correspondance* de Mallet du Pan, *recueillis et mis en ordre* par M. A. Sayous, t. II, p. 197.

Ce mot est à moi, on lui répondait en criant : Au voleur !

Il mit ainsi, dans *le Nain Jaune*, toujours sous le couvert de M. de Talleyrand, sa fameuse phrase : « La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée[1]. » Puis la réputation du mot une fois faite, il voulut encore le réclamer[2] ; mais peine perdue ! S'il court encore, c'est sous le nom du malin boiteux[3].

Pour donner à M. de Talleyrand une fin digne de lui, M. L. Blanc l'a fait mourir sous le coup d'un mot volé.

[1] M. Michaud le jeune, *Biographie Universelle*, l'attribue positivement à M. de Talleyrand. Voy. les articles *Reinhardt* et *Talleyrand*.

[2] Voy. le *Siècle* du 24 août 1846, *feuilleton* de M. de Fienne. — Harel n'avait pas eu beaucoup de peine à faire celui-là. Il se préparait déjà sans doute à son *Eloge de Voltaire*, et en bon prêtre, il commençait par prendre le bien de l'idole. Sa phrase, comme on l'a déjà dit l'autre jour dans le *Quérard* (nos 11 et 12, p. 391) en continuant à l'attribuer à M. de Talleyrand, se trouve presque textuellement dans ce passage du 14e dialogue de Voltaire, *le Chapon et la Poularde*. C'est le chapon, pauvre bête à qui la misanthropie est bien permise, qui parle ainsi des hommes : « Ils ne se servent de la pensée que pour autoriser leurs injustices, et *n'employent les paroles que pour déguiser leurs pensées*. »

[3] Le prince, lit-on dans la *Revue britannique*, a pu se dire en mourant qu'il n'en coûte guère, les niais aidant, pour avoir tout l'esprit parlé de son époque.

Il raconte que Louis-Philippe étant venu le voir sur son lit d'agonie, lui demanda s'il souffrait : « Oui, aurait répondu le moribond, oui, comme un damné ! » et le roi aurait murmuré : « Déjà ! » « Mot que le mourant aurait entendu, ajoute M. L. Blanc, et dont il se serait sur-le-champ vengé, en donnant à une des personnes qui l'entouraient des indications secrètes et redoutables[1] ! »

Or, savez-vous d'où vient le mot? D'une anecdote qui a quatre-vingts ans de date à peu près, que Lebrun a mise en épigramme[2] et que voici racontée par M. de Lévis[3] :

« On prétend qu'il (le médecin Bouvard) répondit au cardinal de ***, prélat peu regretté (d'autres disent à l'abbé Terray), qui se plaignait de souffrir comme un *damné* : « Quoi ! *déjà*, Monseigneur? » Pour moi, ajoute M. de Lévis, je crois bien qu'il a pu dire cela d'un de ses malades, mais non pas le lui répondre : les mœurs s'y opposaient. »

Ne trouvez-vous pas que ce dernier fait va

1 *Histoire de Dix Ans*, t. V, p. 296. On n'a pas oublié de répéter ce joli mensonge dans l'*Histoire de Louis-Philippe*, par M. Amédée Boudin, t. II, p. 367.
2 Œuvres de Lebrun, 1827, in-16, t. II, p. 192.
3 *Souvenirs*, 2e édit., p. 241.

bien clore cette nomenclature d'erreurs, de mensonges, de suppositions, de faussetés, etc., et qu'il amène bien ce vers que je m'étais toujours promis de donner pour conclusion à ce petit travail :

Et voilà cependant comme on écrit l'histoire !

FIN.

TABLE.































Paris.—Imprimé chez Bonaventure et Ducessois.



